



**REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET
POPULAIRE**

**MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE
SCIENTIFIQUE**

UNIVERSITE MOULOUD MAMMARI DE TIZI OUZOU.

FACULTE DE GENIE DE LA CONSTRUCTION.

DEPARTEMENT D'ARCHITECTURE.

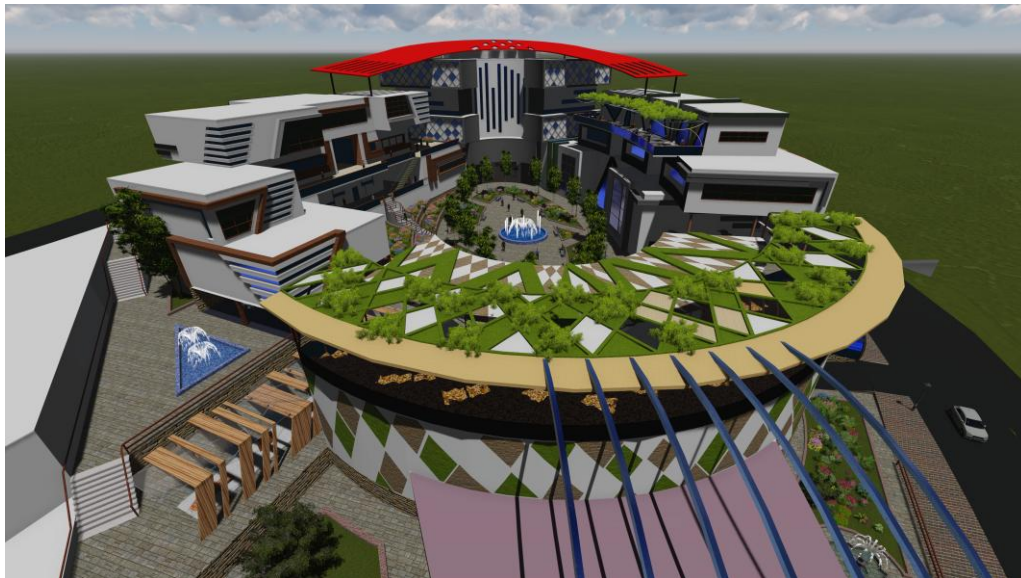
Option : Architecture, Ville et patrimoine

Atelier : Projet Urbain et Patrimoine

Mémoire Master en architecture et urbanisme

« Le devenir du patrimoine dans la ville de Tizi-Ouzou »

Palais de la culture au site 1^{er} novembre



Présenté par :

M^{elle} MESBAH AMEL

M^{elle} HARCHEB Hassiba

Encadré par :

Mr BELKHEMSA Belkacem

Mme HAMITI Samia

Promotion 2016

Remerciement

Avant tous, nous remercions le dieu le tout puissant de nous avoir donné la force et le courage pour mener à bien ce travail.

Nous tenons également à exprimer nos vifs remerciements à nos promoteurs Mr BELKHEMSA Belkacem et Mme HAMITI Samia pour leur encadrement, leur conseil, leur soutien et leur disponibilité.

Nos gratitudes vont aussi aux membres du jury qui ont accepté d'évaluer et d'examiner notre travail.

Nous souhaitons exprimer notre profonde gratitude à l'ensemble des enseignants qui ont contribué à notre formation, particulièrement Monsieur BENAMARA S qui nous a soutenus tout au long de notre cursus.

Et à tous ceux qui ont contribué à l'élaboration de ce travail de près ou de loin.

DEDICACES

Je dédie ce travail :

A mes chers parents. Qui ont consacré leur vie à veiller à ma réussite et mit tout en œuvre afin que je puisse accomplir au mieux mon travail. Que Dieu m'épaulera afin de leur rendre un milliardième de ce qui a pu me procurer ;

À mes sœurs : Sarah, Kamilia, Safaa, Marwa et la petite Ikram.

À mon grand-père et mes grandes mères.

À mes oncles, tantes, cousins et cousines.

À toute la famille Namane et Mesbah.

À mes amis : Hassiba, Lila, Moh, Soufiane et Massi.

Amel

DEDICACES

Je dédie ce travail aux personnes les plus chères dans ma vie, mes parents à qui je ne pourrais jamais les remercier assez, pour leur soutien moral et matériel, leur compréhension, leur tendresse, leurs amours et leurs sacrifices :

Mon père : Ferhat;

Ma mère : Ouardia ;

A mes frères Idir et Rabah et à mes sœurs :Ouzna, Leila ,Nadia ,Faiza, qui ont été, toujours présents à me soutenir et m'encourager à chaque pas et à chaque étape que j'effectue dans mon domaine d'étude comme dans la vie quotidienne.

Aux petits anges qui sont les plus chers à mes yeux : Rayane, Amine, Aksel et Gaya.

A mes beaux frères : Mohammed et Mustapha.

A mes oncles : VAVA Hmou,Hcéne, Khelifa et Youcef.

A mes tantes, cousins, cousines et à toute la famille HARCHEB et DJEFEL.

A ma meilleure amie, avec la quelle j'ai partagé la tristesse, la joie et le bonheur et celle qui ma soutenue tout au long de ce travail mon binôme Amel

A mes très chères amies Dahbia, Ferroudja, et Lydia.

A tous les membres de l'atelier avec qui nous avons escarpé cote à cote et pas à pas les sommets de la difficulté, en particulier : Lila, Moh et sofiane

HASSIBA.

Résumé

Le patrimoine a suscité l'intérêt de l'homme depuis plusieurs siècles. L'homme est attaché à son passé, à ses racines par l'intermédiaire des biens matériels et immatériels laissés par ses ancêtres sous forme de patrimoine.

En plus de sa valeur esthétique et historique, le patrimoine est considéré comme un bien économique. Dans les pays occidentaux, la valorisation du patrimoine procède de son potentiel en matière d'usages, de communication, d'appropriation par des résidents et des touristes ; elle renvoie à la capacité d'un lieu d'attirer du tourisme.

Tizi-Ouzou est parmi les villes algériennes qui recèlent une variété inestimable de patrimoine, mais ce dernier est peut-être ou pas pris en charge par les autorités locales et pourtant il peut constituer un fait urbain remarquable favorisant la promotion du tourisme urbain.

L'objectif de ce travail est de tenter de remédier à la situation dans laquelle se trouve ce patrimoine et de proposer un plan d'actions qui s'inscrit dans une réflexion globale sur la ville, celle du projet urbain.

Et parmi ces actions, une structure est érigée qui est un palais de la culture dont le rôle est de prendre en charge, valoriser et transmettre ce patrimoine à travers les expositions, l'organisation des événements et festivals.

Mots clés :

Patrimoine, projet urbain, tourisme urbain, événementiel, festival, culture, palais de la culture.

SOMMAIRE

INTRODUCTION GENERALE

PARTIE 1 : APPROCHE THEMATIQUE.

Introduction

Chapitre1 : Définition et origine du concept patrimoine

Chapitre2 : Analyse d'exemple de référence

Conclusion

PARTIE2 : APPROCHE CONTEXTUELLE

Introduction

Chapitre1 : diagnostic et état des lieux

Chapitre2 : plan d'actions

Conclusion

PARTIE3 : APPROCHE ARCHITECTURALE

Introduction

Chapitre1 : avant projet

Chapitre 2 : projet architecturale

Conclusion

CONCLUSION

INTRODUCTION GENERALE

Introduction

Le patrimoine occupe une place prépondérante dans la politique urbaine de plusieurs pays, il fait partie des différents thèmes d'actualité qui font couler beaucoup d'encre. Cette notion est au cœur des préoccupations de l'homme contemporain. L'humanité entière s'intéresse et s'interroge avec passion sur l'importance, du sens qu'elle doit accorder à cette notion.

En effet, chaque pays est caractérisé par son patrimoine, reflet de son évolution historique, artistique, économique et sociale. Chaque civilisation a forgé son patrimoine et c'est celui-là même qui constitue aujourd'hui l'identité de ces civilisations.

Le patrimoine constitue non seulement une base importante pour la construction des identités, mais aussi une assise référentielle pour le changement et le développement de celui-ci. Il permet de comprendre le passé d'une société pour mieux orienter son avenir.

La notion du patrimoine est en évolution constante, passant par les monuments historiques aux tissus urbains aux objets matériels et aux objets immatériels, regroupant ainsi les biens immobiliers, mobiliers, rites, costumes, chants et traditions orales des peuples, les savoirs et savoir-faire. Cette évolution a donné naissance aux nouveaux types du patrimoine tel que le patrimoine urbain qui désigne l'ensemble des tissus et ensembles urbains traditionnels. Le patrimoine urbain n'est plus considéré uniquement comme une valeur à transmettre, il est devenu un outil multiple au service de la ville et de ses habitants. C'est en effet à la fois un outil de revitalisation urbaine et de cohésion sociale, un outil de développement économique et touristique et, enfin, un outil au service du développement durable en permettant à la fois la préservation, mais aussi la reconstruction de la ville sur elle-même.

Aujourd'hui, dans les pays occidentaux, le patrimoine est au centre des stratégies d'aménagement urbain, ils se penchent sur la protection et la valorisation de leur patrimoine, et notamment de leur patrimoine urbain. Cela résulte de la prise en considération d'un ensemble de facteurs, dont les principaux sont de trois ordres :

Ordre identitaire : face à un monde de plus en plus uniformisé par la mondialisation, les centres anciens ou historiques et les monuments, principaux reflets des cultures, traditions et architectures laissées par les générations précédentes, deviennent des lieux privilégiés de référence de l'identité et de la spécificité d'une ville. Préserver ces lieux et ces architectures dans le cadre d'un développement urbain durable devient, de ce fait, l'une des préoccupations majeures des responsables des villes ;

Ordre urbain : la valorisation et la mise en valeur de patrimoines urbains, pour autant qu'elle ne bascule pas dans la muséification, contribuent également à l'amélioration du fonctionnement urbain, de la sécurité et d'une manière plus générale à une cohérence d'ensemble en favorisant un développement urbain harmonieux et durable.

Ordre économique : la valorisation de ces lieux anciens porteurs d'une architecture traditionnelle, parfois chargée d'histoire, en fait des sites d'attraction et d'intérêt pour une clientèle touristique, et un facteur important de développement d'activités. La valorisation du patrimoine est devenue un véritable outil de développement économique, reconnu et financé par l'ensemble de la communauté des bailleurs.

Pour soulever la question de la sauvegarde et la mise en valeur du patrimoine urbain, les pays occidentaux utilisent le Projet urbain comme outil de planification et d'intervention spatiale, qui renvoie directement à la ville. À ses productions, à son héritage urbain, à son évolution et enfin aux différents âges qu'elle a connus.

Le projet urbain prend en considération et valorise l'identité locale, il est pensé avec la ville existante (et non contre ou en dehors d'elle), comme reproduction de la ville sur elle-même, non comme croissance ou étalement de la ville.

Au classement des marchés touristiques, « le patrimoine » occupe désormais une place de choix. Il est une composante obligée du « nouveau tourisme » et s'impose comme axe de diversification majeur des destinations touristiques.

Le tourisme urbain apporte un ensemble d'opportunités aux cités et sites du patrimoine. Et nombreux sont les villages, les villes et les régions qui ont choisi de faire de ce segment un des piliers de leur économie.

Le potentiel de croissance du tourisme urbain est par conséquent important. Par ailleurs, bien développé et bien géré, il peut contribuer aux objectifs de développement durable. Il peut significativement contribuer à la préservation et à l'amélioration des lieux d'intérêt historique et culturel. En effet, en donnant une valeur économique aux sites et aux villes du patrimoine, le tourisme génère des revenus fiscaux aux autorités locales. Une part de ses revenus peut être investie dans la préservation des ressources culturelle, base même du développement du tourisme. Comme, il aide à restaurer les sites, les monuments et les villes et à sauvegarder les traditions locales, le tourisme contribue à l'estime et l'enrichissement culturel des populations locales et le Maroc est l'exemple le plus illustrant de cette stratégie.

« Les festivals sont une occasion exceptionnelle pour une communauté de se retrouver et de vivre son patrimoine, et dans certains cas de fédérer plusieurs communautés autour d'un patrimoine commun. Ils sont aussi des catalyseurs d'une fierté retrouvée et permettent de redonner aux populations une confiance dans leurs valeurs culturelles, fortement valorisées par la présence d'un public varié réunissant aussi bien des connaisseurs que des touristes »¹.

« Le patrimoine ainsi mis en valeur joue un rôle essentiel dans le développement d'un espace donné en redynamisant l'activité économique et en développant l'attractivité touristique du territoire. D'ailleurs, plusieurs villes ont misé sur leur patrimoine et sur l'activité culturelle pour sortir de crises économiques, sociales et pour donner une autre image d'elles-mêmes. Ces villes ont pratiqué des politiques culturelles de valorisation et de réhabilitation de leur patrimoine, de promotion et de subvention et ont réussi à changer leur paysage économique et social. Elles sont parvenues à mobiliser la majorité des acteurs locaux pour une politique commune de développement local »².

« Le festival est un des moyens de sauvegarde et de valorisation de ce patrimoine, de promotion et de diffusion de la culture traditionnelle, en s'appuyant souvent sur un monument ou un cadre prestigieux et cherche à susciter une fréquentation nouvelle dans une ville ou un site touristique par l'animation des lieux. L'objectif est de revaloriser un élément du patrimoine lors d'un événement à la fois festif et culturel. Pour contribuer de manière significative à la préservation et à la valorisation de l'identité et de la diversité culturelle, il doit être réalisé dans un contexte culturel approprié »³.

L'Algérie possède un riche patrimoine urbain et architectural, les différentes civilisations qui se sont succédé en Algérie ont enrichi davantage le pays en biens culturels immobiliers et principalement les monuments historiques ayant un grand intérêt architectural et historique, mais les politiques urbaines ont largement privilégié l'extension urbaine des villes, et peu la prise en charge de ce patrimoine. Cependant, la sauvegarde du patrimoine a été limitée au départ à quelques monuments représentatifs, ces dernières années l'État a compris l'importance de son patrimoine dans une société algérienne en quête de repères et a vu ce multiplier les opérations de préservation et de mise en valeur des monuments historiques à

¹ Guide à l'attention des collectivités locales africaines. « Patrimoine culturel & développement local », édition Craterra-ENSAG/convention France-UNESCO.2006, P10.

² Pierre JACQUET, « Patrimoine culturel et développement », Agence Française de Développement.2007, p 30

³ Guide pour les Festivals Internationaux CIOFF. Rédigé et publié par la commission des festivals, P6.

travers leurs restaurations et ainsi revaloriser ces témoins de notre art et histoire. Plusieurs opérations de conservation ont été amorcées à travers le territoire national tel que la ville d'Alger où deux projets d'envergures ont été lancés (le GPU et plans stratégiques d'Alger) et Tlemcen. Le processus de patrimonialisation déclenché par l'état concerne le patrimoine notamment les monuments historiques. Ces derniers sont valorisés à travers la procédure du classement qui est la plus pertinente pour la protection et la valorisation du patrimoine menée par la tutelle patrimoniale.

Comme d'autres villes algériennes, Tizi-Ouzou a connu une succession quasi - ininterrompue de cultures et de civilisations à contexte universel ce qui lui a permis de receler une variété inestimable en matière de patrimoine matériel et immatériel.

Elle possède un patrimoine exceptionnel qui traduit dans toute sa plénitude une histoire civilisationnelle multiple et dont les témoins sont ces sites et monuments qui subsistent encore. Aujourd'hui, ce patrimoine bâti vieillit mal et subit un recyclage, parfois même, au prix d'une démolition totale, avec l'intégration de nouvelles expressions architecturales contemporaines. La mise en valeur du patrimoine a connu récemment des tentatives très timides : telle que la réhabilitation de l'Hôtel de Ville et la maison des Ait Kaci, la réalisation du musée régional et l'organisation des événements culturels. Ces tentatives montrent une prise de conscience de l'importance du patrimoine, mais elles ne sont pas intégrées dans une stratégie urbaine et réflexion globale.

Pour transmettre et valoriser ce patrimoine, nous proposons une infrastructure culturelle dédiée spécifiquement à l'étude, l'acquisition, la gestion, la conservation, la restauration, la protection, l'entretien des biens et des sites patrimoniaux, la transmission de la culture traditionnelle, la promotion et la mise en valeur par des actions de sensibilisation, de diffusion et d'animation du patrimoine. Ce champ d'intervention correspond à ce au patrimoine culturel matériel et immatériel.

1. Problématique

L'Algérie possède une histoire millénaire jalonnée par le passage de plusieurs civilisations chacune d'elles a produit une culture matérielle et immatérielle qu'elle a laissé à ses descendants. Aujourd'hui, l'Algérie est le dépositaire de cet ensemble d'héritage. Par conséquent, elle dispose d'un legs culturel et naturel particulier ayant une portée mémorielle et symbolique. Cet héritage constitue un patrimoine varié : archéologique, architectural et urbanistique. Si l'image de ce patrimoine a été érotisée, dissipée, voire manipulée pendant la période coloniale, aujourd'hui, les autorités algériennes œuvrent pour une prise en charge effective quant à sa valorisation et sa conservation.

Mais le patrimoine laissé par les Français durant la colonisation de notre pays a été négligé, voir même omis par nos gouvernants. Cela est dû au fait que cette période a laissé un mauvais souvenir dans leur mémoire.

Toutes les actions de préservation et de valorisation en faveur de l'héritage patrimonial sont faites, mais pas d'une réflexion globale. C'est plus tôt d'une façon succincte et clairsemée dans les différentes villes du pays.

La ville de Tizi-Ouzou comme d'autres villes algériennes a un patrimoine complètement délaissé subissant l'usure du temps et les actions destructrices de l'homme et pourtant ce patrimoine se caractérise par une richesse et une variété exceptionnelle du se traduit par les monuments et sites historiques, savoir-faire, traditions locales...

Du fait que le patrimoine constitue un fait urbain remarquable caractérisé par son caractère collectif, c'est-à-dire en interaction avec d'autres phénomènes et avec la réorientation du développement urbain vers la durabilité, ceci incite à étudier le patrimoine dans un contexte

de durabilité et son interaction avec le tourisme urbain, car s'il est bien pris en charge, il constitue un potentiel important.

Que faut-il faire aujourd'hui pour faire face aux différents problèmes qui ne cessent de menacer le patrimoine de cette ville et quelle méthode d'intervention peut-on adapter pour que ce patrimoine soit une source de progrès et d'enrichissement durable favorisant ainsi le tourisme urbain ?

2. Hypothèses

À fin de tenter d'apporter des éléments de réponses à la problématique posé, nous avons émis les hypothèses suivantes :

- Les politiques de réhabilitation et de mise en valeur du patrimoine dans les pays occidentaux sont très évoluées et intègrent la notion du projet urbain dans les réflexions sur le patrimoine, cela dit les expériences étrangères en matière d'intervention sur les différents types du patrimoine peuvent être profitables quant à la proposition d'actions pour la sauvegarde du patrimoine en Algérie.
- En effet, en lien avec le patrimoine urbain et le développement durable, il s'agit avant tout de faire en sorte que l'espace concerné puisse s'intégrer dans la ville et se développer durablement. Il n'est plus question de considérer le bien patrimonial comme un objet ponctuel, mais comme un élément indissociable de la ville.
- le patrimoine est l'objet essentiel du tourisme culturel et il possède à ce titre un rendement économique très important ou toute somme utilisée en vue de sa conservation ou de sa mise en valeur constitue donc un investissement pleinement rentable du patrimoine du point de vu économique.
- Devant les contraintes qui pèsent sur les finances publiques, l'État ne peut plus fournir les moyens nécessaires à l'entretien et à la restauration des monuments historiques. La solution envisagée est d'ouvrir la gestion des monuments à des opérateurs privés qui pourraient y développer leur propre activité sous conditions, dont celle d'assurer la restauration et l'entretien de l'édifice.

3. Objectifs

Notre intention de recherche à pour objectifs :

- Une tentative pour enrichir et élargir la connaissance qu'on a sur notre patrimoine historique et culturel, en l'inscrivant dans un cadre de recherche scientifique afin de l'aider à se replacer dans la dynamisation globale de la ville, et lui permettre en conséquence de se maintenir et se renouveler.
- Du fait que le patrimoine constitue un fait urbain remarquable caractérisé par son caractère collectif c'est-à-dire en interaction avec d'autres phénomènes et avec la réorientation du développement urbain vers la durabilité, ceci nous incite à étudier le patrimoine dans un contexte de durabilité et son interaction avec le tourisme urbain, car s'il est bien pris en charge, il constitue un potentiel important.

4. Méthodologie

Pour répondre à notre problématique, vérifier nos hypothèses et atteindre les objectifs fixés nous nous sommes appuyés sur une démarche méthodologique, qui nous a permis de structurer le mémoire comme suit :

La première constitue le socle théorique et nous offre les outils d'analyse nécessaires pour mener à bien l'approche contextuelle développée dans la deuxième partie. La troisième et la dernière partie résume le projet de fin d'études principalement sous une forme de documents graphiques.

Nous avons ensuite subdivisé la première partie en deux chapitres. Le premier consiste en une étude bibliographique à même d'appréhender les concepts inhérents au patrimoine et sa relation au tourisme et les festivals de façon générale. S'en suit une analyse d'exemple illustrant la matérialisation des concepts et principe de notre thématique dans un second chapitre. La deuxième partie, subdivisée en deux chapitres, dont le premier est le contexte national, la nous avons essayé de présenter les tentatives des stratégies urbaines établies en Algérie en étudiant le cas d'Alger et de Tlemcen pour valoriser leur patrimoine, en suite vient l'analyse des instruments d'urbanisme et des différentes lois relatives à la politique urbaine et la valorisation du patrimoine pour le cas de Tizi-Ouzou, dans l'optique d'évaluer le degré de prise en charge du patrimoine par ces derniers. Le second chapitre consiste à identifier le patrimoine de la ville de Tizi-Ouzou afin d'appréhender sa richesse. Nous terminons avec un plan d'action où nous avons essayé d'appliquer les concepts théoriques abordés dans la première partie.

La troisième partie, c'est bien le projet architectural, parmi les actions les plus emblématiques de notre programme d'actions est le palais de la culture au 1^{er} novembre. Cette partie est présentée en deux chapitres, le premier est l'analyse des exemples de références et de l'assiette d'intervention pour construire le corpus théorique et opérationnel. Le deuxième chapitre est l'approche conceptuelle, dans ce chapitre, nous avons essayé de mettre en labeur notre recherche.

PARTIE1: APPROCHE THEMATIQUE

Introduction à la partie1.

Pour exister, chaque peuple a besoin de témoigner de sa vie quotidienne, d'exprimer sa capacité créatrice, de conserver les traces de son histoire. Le patrimoine est l'instrument de ce va-et-vient entre passé, présent et futur, aussi réceptacle des mémoires, il matérialise la valeur symbolique des identités culturelles et constitue un repère structurant de tous ces legs et richesses qui persistent encore. Il se manifeste par une multiplicité d'expressions tant matérielles (monuments, paysages, objets...), qu'immatérielles (langues, savoir-faire, arts du spectacle, musique...).

La notion de patrimoine s'est considérablement modifiée afin de mieux rendre compte d'une approche plus globale. Désignant d'abord les vestiges les plus monumentaux des cultures, la notion de patrimoine s'est progressivement enrichie. Aujourd'hui, elle est plutôt une notion ouverte qui peut développer de nouveaux objets et de nouveaux sens, car elle reflète la culture vivante plutôt qu'une image figée du passé.

Nombreux sont les exemples où une nouvelle gestion du patrimoine a favorisé l'essor économique en créant des débouchés pour les populations locales, qu'il s'agisse d'artisanat, de tourisme culturel ou d'émergence de nouveaux métiers, ainsi que de nouvelles formes de créativité. La ville Rabat au Maroc est l'un des exemples phares de cette nouvelle gestion de patrimoine, afin de l'inscrire dans le patrimoine mondial plusieurs actions et travaux ont été réalisés.

CHAPITRE1 : DEFINITION ET ORIGINE DU CONCEPT PATRIMOINE

Introduction

Legs des anciens, le patrimoine a suscité l'intérêt de l'homme depuis plusieurs siècles. L'homme est attaché à son passé, à ses racines par l'intermédiaire des biens matériels et immatériels laissent par ses anciens sous forme de patrimoine. Ainsi, la notion du patrimoine a évolué en gagnant en complexité. Son domaine s'est décloisonné en s'ouvrant à d'autres disciplines scientifiques. La définition du patrimoine s'est enrichie recouvrant ainsi un éventail important de composantes telles que, lieux, bâtiments, objets, monuments, documents, traditions.

Aujourd'hui, la notion du patrimoine possède une panoplie de définitions établies par les historiens et les différentes chartes.

I. Définition de la notion " patrimoine "

« L'origine du mot patrimoine provient du latin « *patrimonium* » venant de « *pater monère* », bien qui vient du père de famille donc le patrimoine se définit comme l'ensemble des biens hérités du père. Il désignait à l'origine les bien propres, encore appelés l'« héritage » (biens individuels) transmis par le père à son ou à ses enfants. Par homothétie, et dans un sens collectif, ce terme a été utilisé pour désigner les biens et richesses qu'une communauté se transmet de génération en génération »¹.

Cantonnée essentiellement à la conservation de monuments et d'objets mobiliers, cette notion de patrimoine a considérablement évolué pour s'étendre à des domaines de plus en plus divers et variés et couvrir l'ensemble des éléments qui font l'identité d'une communauté, dès lors qu'ils sont identifiés comme dignes d'être sauvegardés et transmis aux générations suivantes.

Selon Françoise CHOAY le patrimoine est : « *bien d'héritage qui descend, suivant la loi, des pères et des mères à leurs enfants. Par extension, ce terme en est venu à désigner les biens de l'Église, les biens de la couronne puis, au XVII^e siècle, les biens de signification et valeur nationales d'une part, universelles de l'autre. Aujourd'hui, sous la double poussée de l'historicisme croissant et surtout de la prise de conscience des dangers et menaces engendrés par l'industrialisation, l'urbanisme et nuisance qui en sont solidaire, ce terme en est venu à désigner la totalité des biens hérités du passé* »².

C'est ainsi qu'aujourd'hui, le patrimoine recouvre un ensemble de biens matériels ou immatériels à caractère naturel, culturel, architectural ou historique. Ceux-ci ne sont pas seulement des vestiges du passé : tout élément est susceptible de devenir patrimoine, dès lors qu'il suscite un intérêt communautaire local national ou international, qu'il résulte d'une forme d'attachement collectif et qu'il présente un intérêt à être transmis aux générations futures. La notion de patrimoine est sortie des domaines classiques (Les œuvres artistiques et culturelles, l'archéologie, les monuments historiques, l'urbain) et couvre désormais une multitude de domaines tels que les vestiges industriels, le paysage, le maritime, le naturel, le vivant, mais aussi des domaines immatériels tels que les nouvelles technologies, l'art visuel et les techniques de communication, l'art culinaire, etc. Ces domaines ne se juxtaposent pas les

¹ Mme Youcef Tani Khadidja, Mémoire De Magistère, Les Monuments Historiques De Tlemcen Université Abou-Bekr Belkaïd- Tlemcen, 2013 P 15

² Choay Françoise., Merlin Pierre. " *Dictionnaire De L'urbanisme Et De L'aménagement*", Puf, Paris. 2000 P 579.

PARTIE1: APPROCHE THEMATIQUE

uns aux autres, mais se complètent, s'intriquent les uns dans les autres, et attisent en permanence la tentation d'en englober davantage.

Avec l'élargissement de cette notion, un nouveau type de patrimoine fait son apparition : c'est le **patrimoine urbain**. « *Le patrimoine urbain qui comprend les tissus, prestigieux ou non, des villes et ensembles traditionnels préindustriels et du XIXe siècle, et tend à englober de façon plus générale tous les tissus urbains fortement structurés* »³.

Par « patrimoine urbain », on entend un ensemble urbain constitué à la fois par des édifices monumentaux, mais aussi par des éléments d'architecture banale qui, par des caractéristiques similaires, un agencement et des fonctionnalités particulières ou une époque commune, etc., forment une composition (un tissu) cohérente. Il s'agit de la « *traduction spatiale d'un modèle de société, dont la mémoire et l'organisation doivent être préservées et transmises* »⁴ (Perrin et Patin, 2010). En des termes plus évocateurs, ces portions de villes seront qualifiées de « quartiers anciens », d'« ensembles urbains », de « centres historiques », de « paysages urbains », de « tissus urbains » ou encore de « compositions urbaines ».

Cette définition est en permanente évolution en fonction de facteurs très divers, s'agissant avant tout d'un patrimoine vivant, ce qui pose le problème de sa spécificité.

Ainsi, depuis 2009, l'UNESCO privilégie la notion de « paysage urbain », *historic urban landscape*, pour désigner ces espaces urbains patrimoniaux. Elle envisage le patrimoine urbain non pas comme l'environnement immédiat d'un monument isolé mais plutôt de manière plus générale, comme une « *structure vivante, évolutive* » où interagissent différents éléments tels que l'architecture, les espaces, les jeux de la topographie, l'habitat, les réseaux, etc. Selon Roncayolo (2002), considérer le patrimoine urbain, c'est « *comprendre la ville dans sa dimension ludique, mais aussi dans la compréhension du sol, des relations entre les différentes origines et habitudes, ...* »⁵

Préserver ce bien commun, le faire vivre et le valoriser, l'utiliser comme outil de développement durable, en faire un vecteur de développement économique pour pouvoir le transmettre aux générations futures est un défi collectif de tous les jours.

Afin de conserver et de sauvegarder le patrimoine, tout en soient, source de rendement économique, il faut opter pour le **tourisme urbain** qui accorde « *un intérêt rénové pour l'histoire, le patrimoine et les consommations culturelles ; une mobilité croissante qui favorise le fractionnement et la multiplication des déplacements touristiques dans l'année* »⁶.

Le tourisme urbain concourt activement aux objectifs de la politique d'aménagement et de développement durable des territoires dans laquelle il s'inscrit. Il est facteur de développement social, culturel et économique durable par la création de richesses et d'emplois qu'il induit et par la promotion et la valorisation des patrimoines naturels, culturels et historiques. Il répond en outre à la demande d'une clientèle internationale de plus en plus sensible à la protection du milieu naturel et à la qualité de l'environnement en général.

³ Choay Françoise., Merlin Pierre. O P CIT, P580

⁴ Perrin, M. et L. Patin (2010), Enquête sur l'impact de la réforme du dispositif fiscal Malraux, Etude ANVPAH et VSSP.

⁵ Roncayolo, M. (2002), Lectures de villes. Formes et temps, Éditions Parenthèses, Marseille.

⁶ Choay Françoise., Merlin Pierre. OP, CIT P832.

PARTIE1: APPROCHE THEMATIQUE

La mise en valeur du patrimoine urbain est un des aspects qui a pris une grande importance dans la gestion des villes et qui permet de développer une argumentation touristique très performante.

Partout, on assiste à une progression de la fréquentation des sites historiques et le tourisme lié au patrimoine tend à devenir à son tour un nouveau tourisme de masse, le nombre de visiteurs dans les sites du patrimoine et dans les musées à ainsi fortement progresser au cours des dernières années

Le tourisme ne peut être une source de progrès et d'enrichissement durable s'il ne permet pas une rencontre et le partage de deux cultures : celle de l'habitant et du touriste. **L'événementiel** est donc bien l'expression même de ce tourisme, « *Au – delà des actions publicitaires classiques, souvent appuyées sur la couteuse organisation des événements emblématiques (expositions, festivals, grandes compétitions sportives) ou la promotion de "produits" identificateurs (musées, jardins, croisière et plaisance, visites d'usines, lèche-vitrines, etc., ces actions urbaines se concrétisent surtout de deux manières. D'une part, par la construction de nouveaux équipements, de plus en plus sous la forme de complexes polyvalents associant diverses consommations : centres de progrès, de commerce et d'affaires, centres commercialo-ludiques, casinos, parcs d'attraction et de loisirs, etc. D'autre part, par de spectaculaires rénovations des sites ponctuels et des ensembles attractifs : réhabilitation et réutilisation touristique des monuments, piétonisation des coeurs de ville, reconquête des friches industrielles et portuaires et, surtout, des "fronts d'eau" maritimes, lacustres et fluviaux, "renaturalisation" des espaces centraux, amélioration diverse du mobilier urbain, de l'éclairage, etc.* »⁷

Aujourd'hui, l'événementiel est mis en question par une conjoncture économique défavorable, il fait montre de créativité et d'innovation pour maintenir un niveau d'activité important et offrir des opportunités de développement aux destinations touristiques.

Dans ce contexte d'internationalisation, les villes deviennent les principaux foyers du tourisme lié à l'événementiel et profitent de ces manifestations pour mettre à l'œuvre des stratégies de développement qui génère des transformations importantes sur les systèmes de centralités urbains et métropolitains (grands projets urbains, grands équipements, restructuration des systèmes de transport). Le tourisme et l'événementiel deviennent les leviers et/ou les prétextes d'une restructuration complexe des territoires par des projets urbains d'envergure conjugués à la requalification des lieux existants au travers de la mise en valeur du patrimoine matériel et immatériel. Plus particulièrement, les « nouveaux » usages du numérique – au sens large – assuré par les promoteurs de destinations touristiques, les collectivités locales où les touristes eux-mêmes alimentent ces processus de restructuration voire de requalification des espaces.

II. Evolution de la notion patrimoine.

D'abord restreint à des objets prestigieux, le patrimoine a connu une évolution considérable dans son sens, par l'intégration progressive de nouveaux types de biens et par l'élargissement des étendues géographiques dans lesquelles ces derniers s'inscrivent, ceci au gré d'une sensibilité patrimoniale en perpétuel mouvement. Avec le temps la notion de patrimoine va

⁷ Choay Françoise., Merlin Pierre. OP CIT P833.

PARTIE1: APPROCHE THEMATIQUE

s'étendre à d'autres domaines (le patrimoine non bâti, culturel, et savoir-faire) et à d'autres lieux que ceux de la Haute culture (le petit patrimoine rural, le patrimoine naturel). Aujourd'hui, le patrimoine englobe plusieurs domaines et embrassant toutes les périodes historiques, y compris la période contemporaine.

La préhistoire et l'antiquité

Jusqu'à la Renaissance, les sociétés occidentales ont considéré les biens qu'elles produisaient d'une manière fondamentalement matérialiste. La survie puis le développement sont les premières valeurs pour ces sociétés qui n'hésitent pas, à défaut d'une quelconque utilité, à détruire les monuments et objets antérieurs ou à les réemployer.

Les seules exceptions concernent soit des biens ayant trait à la religion et possédant une valeur sacrée, soit des biens permettant d'affirmer le pouvoir en place de manière économique ou symbolique, souvent issus des butins de guerre.

Pourtant, l'Antiquité se caractérise aussi, par l'apparition pendant la période gréco-romaine d'une conscience de la valeur historique de certains biens, fondée sur la reconnaissance d'une valeur artistique et surtout, sur le développement d'une conception d'évolution historique qui permet à une société de se reconnaître comme le fruit et l'héritière d'une société précédente.

Outre les écrits de savants grecs, pouvant être considérés comme les premiers " inventaires patrimoniaux ", notamment la fameuse liste des sept merveilles du monde attribuée à Philon de Byzance, une première politique de protection est mise en place sous l'Empire romain.

A partir de 44 av. J.C., des senatus consulta (décrets du sénat) reconnaissent la valeur esthétique de certains décors, ornements d'immeubles et interdisent leur dépose ou leur vente. Il y a bien là un souci de préservation qui se fait jour pour la première fois.

Le moyen-âge et la renaissance

Au Moyen-âge, la transmission des biens est exclusivement liée au Sacré et l'œuvre des puissants, religieux ou laïcs. Toute la Chrétienté est secouée d'une fièvre des reliques et s'organise alors autour de leur géographie, générant pèlerinages, prospérité et prestige.

Il faut attendre la Renaissance pour que la valeur fondatrice du passé s'affirme réellement. La référence à la culture antique est prédominante : les valeurs et les canons artistiques de l'Antiquité gréco-romaine constituent les critères du jugement esthétique de l'époque. Cette redécouverte massive et systématique de la culture classique, caractère d'une minorité de prêtres savants peu de temps auparavant, explique et suscite l'engouement des artistes, des érudits et des puissants pour les fouilles archéologiques menées à partir du XVe siècle à Rome.

Des chefs-d'œuvre, qui ornaient, dans l'Antiquité, jardins et villas romaines, restés longtemps enterrés, sont exhumés de toute part. Pour abriter ces prestigieuses trouvailles, papes, mécènes, prélats et princes constituent et mettent en scène dans leurs palais de superbes collections d'antiques et créent les premiers cabinets de curiosité, les studiolo.

Si ces pratiques restent majoritairement le fait des élites, ayant peu sinon pas d'influence sur le peuple, c'est aussi à cette période, en lien avec la pensée humaniste, qu'apparaissent les germes de la notion de patrimoine telle qu'on l'entend aujourd'hui.

En 1471, le pape Sixte IV décide de rendre au peuple romain un certain nombre d'œuvres antiques, des sculptures de bronze, qu'il considère comme un héritage du prestige et de la valeur des ancêtres romains. Cette sélection d'œuvres est présentée aux administrateurs de la ville de Rome appelés les conservatori, les conservateurs. Nous trouvons ici la genèse de la

PARTIE1: APPROCHE THEMATIQUE

notion de patrimoine et par extension celle de musée public en tant qu'institution chargée d'accueillir des œuvres du patrimoine commun.

Parallèlement, la question de la protection de ces biens patrimoniaux est relancée. Les premiers textes apparaissent ayant pour but de protéger les monuments en interdisant leurs dégradations et en condamnant sévèrement le vol.

Dès 1534, le pape Paul III appelle à respecter les marbres antiques dans une bulle papale et décrète les premières mesures de sauvegarde des œuvres romaines. Il établit à cette fin un contrôle stricte afin qu'aucune œuvre ne puisse sortir de Rome sans que son administration n'en soit informée.

Les XVI^e et XVIII^e siècles.

Les pratiques archéologiques et l'intérêt pour les traces du passé initiés à la Renaissance vont se perpétuer dans les siècles suivants. On parle généralement de temps des " antiquaires " ou des collectionneurs. La mode du studiolo italien est reprise dans toute l'Europe par l'aristocratie mais aussi, et c'est un fait nouveau, par la bourgeoisie qui engendre de nombreux érudits et savants guidés par la pensée humaniste de la Renaissance puis des Lumières.

À partir du XVI^e siècle, la conservation des objets ne se limite plus aux seuls vertiges grecs et romains, elle regroupe tout le nécessaire de la vie quotidienne, publique et privée, du monumentale (temples, théâtres, amphithéâtres,...) au minuscule (monnaies et bijoux), passant par les équipements (aqueducs, thermes,...), les ustensiles de cuisines, etc. C'est à cette époque que le champ spatio-temporel des antiquités s'élargit et englobe les temples égyptiens et ceux du moyen orient.

Au XVIII^e siècle, pendant la révolution industrielle, les villes européennes ont connu une transformation radicale de leur paysage urbain, les édifices anciens les plus remarquables ont été sauvegardés et ils ne sont plus considérés comme seulement des biens privés, mais des biens culturels partagés par toute une nation.

Le concept de protection/conservation a été posé au XIX^e siècle par Viollet-le-Duc. Grâce à une grammaire des styles architecturaux et par analogie, il entend, retrouver l'unité stylistique du monument. Restaurer un édifice, ce n'est pas l'entretenir, le réparer ou le refaire, c'est le rétablir dans un état complet qui peut n'avoir jamais existé à un moment donné.

Et selon F.CHOAY : « La reconnaissance du patrimoine urbain a été préparée et réalisée au cours de trois étapes qui se sont déroulées successivement dans trois pays différents, la Grande-Bretagne, l'Autriche et l'Italie et qu'on peut lier aux trois noms symbolique de Ruskin, Sitte et Giovannonni »⁸

John Ruskin

À l'architecture monumentale, Ruskin (1840) ajoute l'architecture domestique à la quelle il a attribué les mêmes valeurs de la première. Il ne pense pas les rapports possibles entre le tissu urbain ancien et les évolutions liées à la Révolution Industrielle, pour lui la ville historique doit être traitée dans son ensemble comme un monument historique, avec les mêmes valeurs de piété et de respect.

⁸ CHOAY Françoise., Merlin Pierre. OP CIT P580

PARTIE1: APPROCHE THEMATIQUE

Camillo Sitte

Quant à lui, son objectif n'était pas la préservation des villes ou quartiers anciens mais de dégager des principes esthétiques applicables aux extensions urbaines contemporaines. C'est une position didactique, SITTE, pour qui le rôle de la ville historique, est de transmettre les secrets de l'esthétique urbaine, révéler les règles de l'art urbain. Pour cela, il faut étudier son espace, en extraire ses règles esthétiques de composition et les appliquer à la ville moderne qui a perdu tout le sens de la beauté.

Gustavo Giovannoni

Il accorde à la fois une valeur d'usage et une valeur muséologique aux centres anciens. C'est pourquoi, selon lui, il faut les conserver et les intégrer dans la planification urbaine. De plus, il entrevoit avec lucidité les transformations urbaines à venir dues à l'impact de l'extension des réseaux et au rôle croissant de la communication. Et le changement d'échelle des interventions, produit l'éclatement de la morphologie traditionnelle de la ville, sa dissolution et sa dilution dans le territoire.

Mais dans ses propositions, il évite toute modélisation. Face à cette nouvelle situation, il suggère la recherche d'une synthèse des deux échelles d'intervention : l'échelle territoriale et l'échelle du quartier. Quant aux anciens tissus, ils doivent être intégrés selon lui dans le procès de planification, en raison de leur valeur d'art et d'histoire et de leur valeur didactique, car ils peuvent jouer un rôle catalyseur essentiel pour l'invention de nouvelles formes urbaines.

On peut résumer sa doctrine selon trois points principaux :

1. Tout fragment de tissu ancien de valeur doit être conservé et intégré dans la planification urbaine.
2. Un monument ne doit pas être dissocié de son tissu environnant. Une marge d'intervention sur les tissus anciens est tolérée, dans la mesure où elle en respecte l'échelle et l'esprit et qu'elle soit identifiable.
3. Quant à la réhabilitation, elle doit surtout porter en cœur d'îlot.

Gustavo Giovannoni apparaît quant à lui comme un véritable précurseur dans la mesure où les préceptes qu'il met en avant sont pour la plupart encore valides au niveau international puisqu'on les retrouve, par exemple, dans le Guide de gestion de l'Organisation des Villes patrimoine de l'Humanité. Il prend acte de la nécessité de cohabitation des centres historiques avec le monde contemporain et sa tendance à l'éclatement urbain. Il définit plusieurs principes : le maintien de l'architecture mineure aux côtés de l'architecture majeure, la conservation du centre historique par des opérations ponctuelles d'assainissement pour sauver l'ensemble, l'intégration du centre dans un plan global d'aménagement. Ce dernier principe est important car c'est la première fois qu'est formulée la nécessaire cohabitation entre le patrimoine et les exigences modernes, cohabitation qui ne peut avoir lieu qu'en traitant le problème à différentes échelles et dans un souci intégrationniste, en maintenant les centres historiques comme des espaces vivants, habités. »⁹

Aloïs Riegl

Le concept de « *monument historique* » est apparu en 1903 et il a été introduit par Riegl, pour lui le monument est un bien collectif parce qu'il renvoie à un fait ou un personnage historique ou parce qu'il présente des qualités artistiques.

⁹ Mme: Amrani Mahdi Aziza, Mémoire Magister, La Régénération Urbaine Et La Promotion Du Patrimoine En Algérie, Université –Mentouri- Constantine, P 30

PARTIE1: APPROCHE THEMATIQUE

« Il analyse le monument d'un point de vue social et culturel. Il montre, entre autres, que la restauration doit composer, par un jugement critique, avec deux ensembles de valeurs en relations conflictuelles. Dans les valeurs de mémoire, on trouve d'abord la valeur (de culte) d'ancienneté, qui exclue toute modification et préconise la non-intervention. En parallèle, le monument peut aussi représenter un moment de l'histoire (valeur historique), par conséquent, l'intérêt porte sur son inaltération, l'intervention dans ce cas se limite à ralentir sa destruction. Un monument possède différentes valeurs dans des proportions variables, si la restauration cherche le rétablissement de l'une de ces valeurs, ce sera forcément au détriment d'une autre »¹⁰.

Les idées de Giovannoni vont marquer la conférence d'Athènes de 1931 où le monument historique était le premier objet sur lequel s'est porté un regard patrimonial, mais un « monument objet » isolé de son contexte ; et la charte de Venise de 1964 où le monument fut placé dans son contexte.

Charte d'Athènes

« Elle est le IV^e Congrès International d'Architecture Moderne appelé plus tard « charte d'Athènes » La Charte d'Athènes (1931) pour la Restauration des Monuments Historiques, Conférence internationale des architectes et techniciens des monuments historiques, Athènes 1931 qui a pris certaines résolutions notamment sur les quartiers historiques, réglementant la protection des monuments et des ensembles urbains »¹¹.

Par contre, lors du 1er congrès international des architectes et des techniciens réunis à Athènes : en 1931, les conservateurs ne demandaient protection que pour les monuments de valeur historique ou artistique particulière et leurs environnements.

Cependant on perçoit les limites de cette résolution : Le tissu urbain autour d'un monument n'est jugé digne d'être conservé que dans la mesure où il en constitue l'environnement, le contexte. Implicitement, c'est signifier là qu'il n'a pas véritablement de valeur en soi. Cependant c'est une rupture importante avec les préceptes de l'haussmannisation, parmi lesquels l'éclaircissement monumental. A cela s'ajoute des recommandations concernant les constructions nouvelles : La Conférence recommande de respecter, dans la construction des édifices le caractère et la physionomie des villes, surtout dans le voisinage des monuments anciens dont l'entourage doit être l'objet de soins particuliers. Même certains ensembles, certaines perspectives particulièrement pittoresques, doivent être préservés. On sort ici du cadre étroit de l'environnement du monument pour considérer certains ensembles et certaines perspectives particulières. Il y a donc hésitation entre ces deux aspects de la politique patrimoniale. C'est essentiellement dans la seconde moitié du XX^{ème} siècle que commence véritablement la protection active au niveau international des centres historiques.

La Charte de Venise

Les principes de la charte d'Athènes ont été réexaminés et approfondis lors du 2^{ème} Congrès international des architectes et des techniciens des monuments historiques, réunis à Venise du 25 au 31 mai 1964.

¹⁰ Mme Bouanane Kentouche Nassira, Mémoire Magister, Le Patrimoine Et Sa Place Dans Les Politiques Urbaines Algériennes Université Mentouri Constantine, 2008 P15

¹¹ Mme: Amrani Mahdi Aziza, OP ; CIT P 23

PARTIE1: APPROCHE THEMATIQUE

« La Charte de Venise concrétise internationalement la reconnaissance de l'intérêt patrimonial pour les ensembles urbains, qui ne sont plus définis par rapport à un édifice monumental.

L'article premier de la charte définit ainsi le monument historique : « La notion de monument historique comprend la création architecturale isolée aussi bien que le site urbain ou rural qui porte témoignage d'une civilisation particulière, d'une évolution significative ou d'un événement historique. »

On retrouve certaines recommandations au niveau conservatoire : restauration basée sur l'authenticité et le respect des apports des différentes époques, vitalisation des espaces patrimoniaux, respect du cadre des édifices,...

Cependant, concernant les sites urbains, les objectifs sociaux ne sont pas formulés dans cette charte.

En fait, c'est avec la Charte de Venise (1964), que la définition s'est élargie intégrant le monument à son environnement rural et urbain »¹².

Charte d'Amsterdam (La charte européenne du patrimoine architectural)

Après de longues années de préparation, cette charte initiée par le conseil d'Europe, a été proclamée par le congrès du patrimoine européen en octobre 1975 à Amsterdam. L'année en question proclamant en outre cette année comme l'année européenne du patrimoine architectural.

« Dorénavant, la protection du patrimoine architectural est intégrée dans les politiques relatives à l'urbanisme et l'aménagement du territoire. Cette vision vient en réaction aux effets désastreux des opérations de « rénovations urbaines » qui ont dénaturé profondément le caractère des quartiers anciens. Par ailleurs, l'ampleur de la croissance urbaine en cette période a rendu nécessaire la mise en place d'une nouvelle méthode de programmation du développement de l'environnement urbain ou naturel, en intégrant les servitudes nécessaires à la protection du patrimoine »¹³.

Cette charte relative à la protection du patrimoine historique a eu le mérite d'innover en instituant une nouvelle méthode dénommée " conservation intégrée ". Cette dernière agit à différents niveaux d'action et elle prend en charge différents aspects tels que l'économique, le social etc. Elle comporte en elle des mécanismes administratifs et des instruments législatifs pour assurer la mise en œuvre. Cette démarche reflète le lien profond qui existe entre le domaine bâti et le domaine humain.

En fait, la charte d'Amsterdam s'intéresse à la définition des objets composant le patrimoine architectural européen. En plus des monuments singuliers les plus importants définis dans leur contexte bâti ou naturel qui constitue leurs abords, cette nouvelle approche intègre aussi les ensembles urbains et ruraux. Ces derniers composent les villes anciennes et les villages traditionnels européens qui deviennent un sujet de préoccupation du patrimoine.

Charte de Washington.

« Complétant la Charte internationale sur la conservation et la restauration des monuments et sites de Venise en 1964, ce nouveau texte définit les principes et les objectifs, les méthodes et les instruments de l'action propre à sauvegarder la qualité des villes historiques, à favoriser l'harmonie de la vie individuelle et sociale et à perpétuer l'ensemble des biens, même

¹²Mm Benseddik-Souki- Habiba Mémoire Magister La Valorisation Des Monuments Historiques En Algérie, Université Mentouri 2012 P 32

¹³ Mm Benseddik-Souki- Habiba Ibid P 33

PARTIE1: APPROCHE THEMATIQUE

modestes, qui constituent la mémoire de l'humanité. Devant la multiplicité des œuvres, objets, sites urbains et naturels à conserver, le besoin de compléter le corpus de référence a donné lieu à la naissance de chartes plus spécialisées (sur les jardins historiques, l'archéologie, les vestiges sous-marins, sur l'authenticité, etc.) ou spécifiques à une nation »¹⁴.

La charte concerne les villes grandes ou petites et les centres ou quartiers historiques, avec leur environnement naturel ou bâti, qui, outre leur qualité de document historique, expriment les valeurs propres aux civilisations urbaines traditionnelles.

Les valeurs à préserver sont le caractère historique de la ville et l'ensemble des éléments matériels et spirituels qui en exprime l'image, en particulier, la forme urbaine définie par la trame et le parcellaire, les relations entre les divers espaces urbains; espaces bâtis, espaces libres, espaces plantés, la forme et l'aspect des édifices (intérieur et extérieur), tels qu'ils sont définis par leur structure, volume, style, échelle, matériaux, couleur et décoration, les relations de la ville avec son environnement naturel ou créés par l'homme et les vocations diverses de la ville acquises au cours de son histoire.

La «sauvegarde des villes historiques» constitue l'ensemble des mesures nécessaires à leur protection, à leur conservation et à leur restauration ainsi qu'à leur développement cohérent et à leur adaptation harmonieuse à la vie contemporaine. Les fonctions nouvelles et les réseaux d'infrastructure exigés par la vie contemporaine doivent être adaptés aux spécificités des villes historiques. L'amélioration de l'habitat doit constituer un des objectifs fondamentaux de la sauvegarde. Ainsi la participation et l'implication des habitants de toute la ville, principaux acteurs et premiers concernés, sont indispensables au succès de la sauvegarde des quartiers et des villes historiques.

Enfin, c'est à travers les actes de cette chartes, que le patrimoine s'est élargie englobant ainsi les villes historiques. Ces dernières avec leur environnement naturel ou anthropique sont considérées comme « documents historiques» et expression des « cultures urbaines traditionnelles ».

Cependant, il existe d'autres chartes telles que : La charte Internationale pour la Gestion du Patrimoine Archéologique (1990), la charte Internationale sur la Protection et la Gestion du Patrimoine culturel subaquatique (1996), la charte Internationale du Tourisme Culturel (1999), la charte du Patrimoine Bâti Vernaculaire (1999), soutenues par d'autres publications qui ont été d'un apport considérable complétant la charte de Venise et celle de Washington.

Mais cet élargissement de la notion de patrimoine ne serra réellement appliqué qu'à partir des années 1960 après l'apparition d'une nouvelle réflexion sur le **projet urbain**.

La ville de Bologne

Elle est influencée par cette réflexion, en marquant sa rupture avec la planification urbaine ancienne, et elle introduit la notion du patrimoine dans l'opération de valorisation de la ville ancienne.

La réhabilitation du centre historique de Bologne ne se formule pas en terme de règles isolées, mais s'intègre dans une politique urbaine d'ensemble qui se concrétise au niveau de l'habitat, des équipements de quartier, des transports publics et des activités économiques traditionnelles ou non, par des solutions simples, directement perçues et comprises par la population.

¹⁴ Mr Nasser-Eddine Touam, Mémoire Magister La Conservation Intégrée: Une Nécessité Impérieuse Vers la Reconstruction Du Quartier Souika, Université –Mentouri- Constantine, 2012, p 23

PARTIE1: APPROCHE THEMATIQUE

Pour la première fois en Italie, à Bologne, la loi sur le logement a été appliquée non seulement à la construction d'habitations neuves mais aussi aux travaux de restauration. L'incidence de l'application de cette loi, dans le contexte des habitations existantes, a été de greffer une méthodologie différente de la planification.

L'analyse typologique a permis de comprendre les processus de variation d'un type ayant fonctionné de façon satisfaisante dans le temps. L'analyse morphologique a aussi permis de prendre le centre historique comme point de référence d'une urbanité.

Enfin, ces analyses ont permis de mettre à la disposition des quartiers et des techniciens à leur service, des outils de transformation du cadre existant, c'est-à-dire une méthode de classement qui met en rapport le potentiel d'un bâtiment et les besoins formulés par les habitants.

La ville de Barcelone

Son objectif est de « reconstruire la ville sur elle-même ». Avant toute conception d'un projet urbain, la ville doit être prise en considérations.

Les villes françaises

La France est aussi influencé par la notion du projet urbain dans la prise en considération du patrimoine, où plusieurs projets de restauration et revalorisation des quartiers anciens ont été effectués dans plusieurs villes (ex: Lyon). Elle doit l'avènement plein et entier du patrimoine urbain à la loi Malraux sur les secteurs sauvegardés qui posent dans les textes le principe de la conservation, la restauration et la mise en valeur de tout ou partie d'un ensemble d'immeubles bâtis ou non. La conception du patrimoine évolue fondamentalement traduisant le passage de la protection du monument à la protection du territoire : de fait, les secteurs sauvegardés sont les premiers documents qui ne font plus de l'espace patrimonial un simple support, mais un territoire où se lisent désormais des enjeux urbains dépassant la simple acception patrimoniale.

C'est ces villes qui ont marqué l'histoire d'évolution du patrimoine urbain.

Conclusion

Le Patrimoine est ainsi considéré, progressivement, comme mémoire, histoire, monument qui est témoin de la grandeur du peuple auquel il appartient.

En gros, le patrimoine est un terme évolutif, il sert à identifier un peuple dans son évolution. Il permet d'établir le lien entre le passé et le présent d'une communauté, d'un pays, etc. De cette manière, le patrimoine peut être considéré comme une attitude mentale un regard face à un objet, quelle que soit sa nature.

A travers toutes ces notions nous voyons que la notion de patrimoine au sens de patrimoine urbain est récente et comporte des jugements de valeurs qui sont historiquement et spatialement marqués.

Cette rétrospective nous a permis de comprendre que l'émergence de la sensibilité patrimoniale dans ses formes contemporaines est le fruit d'un long murissement idéologique.

CHAPITRE2 : ANALYSE D'EXEMPLE DE REFERENCE

Introduction.

Le patrimoine, au sens large du terme, constitue une ressource mobilisable très importante pour le développement du tourisme. D'un côté, il permet de créer de nouveaux circuits touristiques et de l'autre côté de mettre en valeur et régénérer l'offre préexistante. En effet, il est très important de mettre en relation l'objet patrimonial avec son contexte et avec les infrastructures et les services déjà mis en place. Gérer le patrimoine signifie mettre en marche en processus de croissance sociale et économique et renforcer la compétitivité d'un territoire, car le patrimoine contribue à l'attrait touristique d'un territoire. Il a un fort potentiel dans la conception de l'identité d'un lieu, de la perception du territoire qui influence les décisions de la population et des pouvoirs publics locaux. Mettre en valeur signifie aussi donner une valeur économique locale liée à une stratégie de mise en tourisme destinée à améliorer la vie de la population locale.

Qu'il soit considéré comme un héritage ou une ressource économique, le patrimoine urbain est un objet évolutif, perpétuellement renégocié. Trait d'union entre le passé et le futur, il constitue un enjeu important pour la politique du développement, particulièrement dans l'élaboration des projets urbains.

La ville Rabat au Maroc est l'un des exemples phares de cette nouvelle stratégie de mise en valeur du patrimoine dans l'attraction de la clientèle touristique.

I. Rabat, capitale moderne et ville historique, un patrimoine en partage

1. Présentation de la ville.

Rabat : capitale du Royaume du Maroc, se situe dans la partie Nord-ouest du pays (également Nord-ouest du continent africain). Elle se dresse sur la côte Nord-est de l'Océan atlantique, à l'embouchure de l'Oued Bouregreg, face à sa jumelle Salé.



Figure II.1 : Rabat capitale du Royaume du Maroc

Source : Rabat, Capitale moderne et ville historique, Janvier 2011

2. Le choix de l'exemple

Le choix de cet exemple à été motivé par les raisons suivantes :

- Le lien accordé au tourisme et le patrimoine par les autorités marocaines. Le Maroc se targuent d'avoir une culture large dont témoignent de nombreux monuments et espaces bâtis, ce qui attire des millions de touristes ;
- La proximité géographique entre le Maroc et l'Algérie ;
- Étant traverser presque par les même civilisations que l'Algérie ;
- Exemple éminent de la prise en charge du patrimoine dans une réflexion globale de la ville.

3. Le choix de la ville

Le choix de cette ville pour l'inscrire au patrimoine mondial est porté sur les raisons suivantes:

1- Le site de la ville de Rabat, capitale du Royaume du Maroc, a une longue histoire. Toutes les époques de l'histoire du littoral atlantique et, plus largement du Maroc, y sont représentées, depuis l'antiquité avec le site de Sala (époques phénicienne, mauritanienne, romaine) jusqu'au XXe siècle (Protectorat français, Maroc Indépendant), en passant par les diverses époques du Moyen-âge (Berghouata, Almoravides, Almohades, Mérinides, Saâdiens) et de l'époque moderne et contemporaine (Alaouites). Ce qui permet au site de la ville d'offrir un panorama de monuments, de sites et de paysages, historiques et/ou vivants représentatifs de son histoire et, plus largement, d'une partie de celle de tout le pays et même de l'Occident méditerranéen ;



figureII.2 : vue aérienne de la ville de Rabat
Source : Rabat, Capitale moderne et ville historique, Janvier 2011

2- Témoignage d'un échange d'influences considérable: Il témoigne de la diffusion de la conception urbaine propre à l'Europe dans le cadre d'une autre culture, celle du Maghreb, et de l'influence de l'architecture et des arts décoratifs autochtones sur les débuts de l'architecture du XXème siècle dans le bassin méditerranéen. Synthèse d'éléments marocains et européens, il possède un caractère original et tout à fait nouveau ;

3- Exemple éminent d'un type de construction : Il illustre l'utilisation adaptative de matériaux divers, notamment les techniques du pisé riche en chaux et de la taille du grès dunaire et calcaire dont la maîtrise est donnée à voir dans nombre de monuments du bien. Outre la reprise du grès dans des bâtiments publics, l'utilisation de matériaux modernes s'est accompagné d'un ordonnancement architectural original tout en créant un contraste avec les matériaux des époques antérieures. La blancheur immaculée des quartiers modernes laisse mieux apparaître l'ocre du pisé et du grès des monuments emblématiques de la ville ;

4. Les biens à proposé au classement.

Le bien objet de la présente proposition d'inscription sur la Liste du patrimoine mondial, est le cœur patrimonial de la ville de Rabat. Il se compose des biens suivants :

- La ville nouvelle,
- Le quartier Habous de Diour Jamaâ,
- Les jardins historiques de Rabat;
- La médina ;
- La mosquée de Hassan et le Mausolée Mohammed V
- Les remparts et les portes almohades ;
- La Qasba des Oudaïa ;
- Le site archéologique du Chellah ;

Les biens	descriptions	Travaux réalisés	Les travaux à réalisés
<p>1- Le site archéologique du Chellah :</p>	<p>Considééré comme un des sites archéologiques majeurs du Maroc. le Chellah se présente d'une manière générale dans un assez bon état de conservation, malgré quelques problèmes d'ordre naturel et anthropique.</p>	<p>- L'enceinte avait fait l'objet de travaux de restauration successivement en 1930, en 1960 et en 1988. Aujourd'hui, environ 40% de cet ouvrage présente un bon état de conservation. -Le hammam mérinide est l'un des monuments intra-muros qui présente un bon état de conservation. Ce modèle unique de bain mérinide a fait l'objet d'une restauration d'envergure en 1979.</p>	<p>-La khaloua (mosquée, mausolées, aire funéraire et surtout la medersa ainsi que le site maraboutique que compose la koubba nécessitent des interventions de restauration et de consolidation. -Les ruines antiques nécessitent des interventions de consolidation et de mise en valeur, et plus spécialement les thermes romains. -Arriver à maintenir l'équilibre entre la dimension naturelle du site et ses composantes culturelles</p>



FigureII.3 : Le site archéologique de Chellah



FigureII.4 : Mausolée d'Abou Al-Hassan



FigureII.5 : Ruines du site antique de Chellah

Source : Rabat, Capitale moderne et ville historique, Janvier 2011

<p>2- La Qasba des Oudaïa</p>	<p>La Qasba des Oudaïa se situe au Nord-est de la ville de Rabat. Elle se dresse sur un promontoire rocheux, dominant, les médinas de Rabat et Salé.</p>	<p>- Son importance historique et sa spécificité urbanistique ont toujours été reconnues, la preuve en sont les différentes opérations de restauration et de mise en valeur dont elle a bénéficié avant et après l'indépendance.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - La rénovation des nouvelles constructions par utilisation des matériaux traditionnelles (terre stuc...) et la réduction des dimensions des ouvertures. -L'entretien des espaces publics. -Résoudre les problèmes d'assainissement. - Limiter le gabarit afin de profiter de la vue sur la porte monumentale. -L'accès aux véhicules sera interdit à l'intérieur de la Qasba. -L'aménagement d'un tunnel sous terrain afin d'éviter les risques pour les piétons qui circulent entre la médina et la Qasba.
--------------------------------------	--	--	---



FigureII.6 : La Qasba des Oudaïa



figureII.7: porte monumentale



figureII.8 : tour des pirates



figure II.9 : construction à la Qasba

Source : Rabat, Capitale moderne et ville historique, Janvier 2011

3- La muraille et les portes almohades de Rabat

Elles ont dans l'ensemble gardé leur allure d'origine. Comme tout organe défensif, elles ont subi un certain nombre de dégradations.

Les premières modifications de la muraille sont survenues au début du siècle dernier au moment de l'expansion urbaine de la ville.
- Les portes anciennes sont aménagées en passage piétons (Bab el Had, Bab Chella) et d'autres sont réhabilitées en galeries d'exposition (Bab Rouah, Bab el kbir).



FigureII.10 : Les remparts et les portes almohades



figureII.11 : la muraille almohade



figureII.2 : Bab Al Had après sa restauration

Source : Rabat, Capitale moderne et ville historique, Janvier 2011

<p>4- Les vestiges de la mosquée de Hassan</p>	<p>La mosquée de Hassan se situe au Nord-est de la ville de Rabat, sur une petite colline dominant l'estuaire et la vallée du Bouregreg. Elle est l'œuvre du Calife almohade Yaâqoub El Mansour qui en ordonna la construction en 1184, juste après son accession au trône.</p>	<p>-Se trouvent globalement dans un assez bon état de conservation et ce grâce aux mesures de protection ainsi qu'aux travaux de consolidation et de restauration réalisés sur le monument depuis 1915 jusqu'à nos jours.</p> <p>-Les vestiges du rempart et des colonnes dégagés par les fouilles archéologiques, ont pu être sauvegardés et mis en valeur.</p> <p>-Le minaret a également subi des travaux de réfections et de consolidation.</p>	<p>Dans le cadre du suivi de l'état de conservation du minaret et de l'évolution de la fissure existante au niveau de la façade sud, trois décisions doivent être prises en charge:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Traitement de la fissure; -Une prospection du sol de la fondation et des ouvrages souterrains est plus que souhaitée vue l'importance de l'ouvrage; -L'assainissement local autour de la tour est à inspecter et à améliorer.
---	---	---	---



Figure13 : La mosquée de Hassan et le mausolée Mohammed V



figure14 : Prolifération des lichen

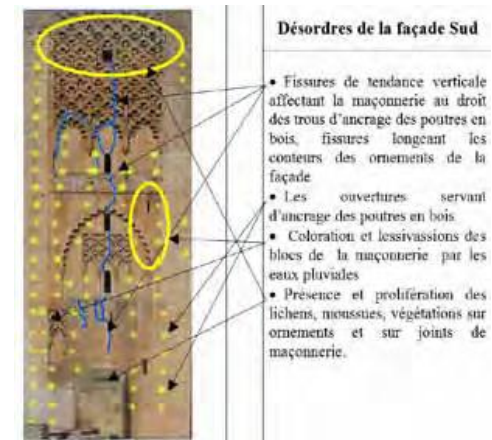


figure15 : Désordres repérés dans la facade sud du minaret.

Source : Rabat, Capitale moderne et ville historique, Janvier 2011

<p>5- la médina de Rabat</p>	<p>Elle est l'un des tissus historiques les mieux conservés du Maroc. son tissu urbain, constitué de places publiques, d'artères principales et de quartiers commerçants, n'a pas connu de changements entachant son intégrité ou affectant ses signes d'identité durant son histoire.</p>	<p>-Les remparts fortifiés ont fait l'objet de projets de restauration et de mise en valeur. -Les éléments de compositions ; auvents, portes etc..., se trouvent en grande partie remplacés par d'autres contemporains. - Les équipements (mosquées, zaouïas ...) grâce aux travaux de réparation et de restauration ponctuels, sont en majorité dans un bon état de conservation.</p>	<p>-Des maisons traditionnelles ont une bonne structure mais qui ont besoin de reboucher les fissures et ravaler et réfectionner les enduits) ; -Des maisons dégradées nécessitant la consolidation des structures ; - Des maisons qui sont en état de dégradation très avancée nécessitent une intervention urgente pour les reconstruire ; -L'élaboration d'une charte architecturale dont l'objectif est la valorisation de ses espaces publics et privés ; -La réalisation des circuits touristiques.</p>
-------------------------------------	--	--	---



Figure16 : La médina de Rabat



figure17 : Mauvais état de conservation de certains monuments de la médina

Source : Rabat, Capitale moderne et ville historique, Janvier 2011

<p>6- La ville nouvelle</p>	<p>Cette ville est la ville coloniale, ce tissu a su conserver intacte sa trame urbaine de l'époque. Ses œuvres ont été longtemps négligées, font aujourd'hui partie d'une culture urbaine moderne indissociable la culture du XXIème siècle au Maroc qu'il faut jalousement préserver.</p>	<p>- Les modifications n'ont touché que les murs de séparation sans atteindre les façades, les éléments architectoniques ou la structure des bâtiments.</p>	<p>-La réhabilitation les bâtiments qui sont dégradés au niveau de certains espaces et équipements collectifs. - Réglementation des habitations et interdire l'aménagement des terrasses des habitations.</p>
------------------------------------	--	---	--



Figure 18 : La ville nouvelle



figure19 : Boulevard Mohammed V et bâtiments des accostant
 Source : Rabat, Capitale moderne et ville historique, Janvier 2011



figure20 : Bâtiment de la ville nouvelle

<p>7-Le quartier Habous de Diour Jamaâ</p>	<p>Ce quartier Habous présente globalement un assez bon état de conservation. Cela est dû principalement à sa fonction résidentielle et l'entretien permanent.</p>		<p>-la Reprise au niveau des entrées des piédroits et des arcs de façon conforme au style traditionnel.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Limiter le gabarit des bâtiments. -La réglementation de certaines activités commerciales sur la façade principale donnant sur le boulevard Hassan II. -Avoir un emplacement harmonieux des câbles électriques afin d'éviter l'impact visuel négatif.
---	--	--	--



Figure21 :Le quartier Habousde Diour Jamaâ



figure22 : Infraction à l'entrée principale du quartier



figure23 : paysage urbain défiguré

Source : Rabat, Capitale moderne et ville historique, Janvier 2011

<p>8- Les jardins historiques de Rabat</p>	<p>Le jardin d'essais et le Triangle de vue se présentent aujourd'hui dans un bon état de conservation puisqu'ils ont toujours été ouverts au public et ont été relativement bien entretenus. Pour sa part, le jardin de la Résidence Générale est actuellement mal entretenu en l'absence de projet d'aménagement et le bâtiment dont il dépend ne remplit aucune fonction depuis son évacuation depuis des années</p>	<p>- Pour conserver davantage ces aspects, les deux jardins ont fait récemment l'objet de projets de restauration et de mise en valeur de grande envergure, ce qui a permis de leur restituer leur éclat d'antan.</p>	<p>- Une nouvelle affectation du bâtiment dont il dépend le jardin et l'ouverture de ce dernier au public pour que la Résidence Générale, ancien pôle de pouvoir et son jardin retrouvent leur charme et leur prestige d'il ya longtemps.</p>
---	---	---	---



Figure24 : Les jardins historiques de Rabat



figure25 : Jardin de la résidence mal entre tenue

Source : Rabat, Capitale moderne et ville historique, Janvier 2011



figure26 : l'allée principale du jardin d'Essais

CONCLUSION

Afin d'inscrire Rabat dans le patrimoine mondial plusieurs actions ont été réalisées, des concertations entamées et des projets de grande envergure inaugurés et aussi un nombre d'actions programmées ont vu le jour que ce soit sur le front de la sauvegarde du patrimoine ou sur celui des infrastructures. Des opérations de restauration de murailles et de chaulage de façades ont été réalisées. D'autres sont en cours de lancement. Des ouvrages d'envergure comme le Pont Hassan II et le Tramway Rabat-Salé ont été inaugurés et contribuent déjà à l'amélioration des conditions de transport urbain et à la fluidité du trafic.

Si le patrimoine a été pris en charge dans plusieurs pays notamment le Maroc afin de définir leur identité national et de promouvoir le tourisme urbain dans le cadre d'un projet urbain global, qu'en est il du cas Algérie ?

PARTIE2 : APPROCHE CONTEXTUELLE

Introduction à la partie2.

L'intérêt pour le patrimoine n'a pas toujours été la préoccupation majeure de l'Etat, en Algérie. Cette nation a passé près d'un demi-siècle à se reconstruire et près de 20 ans pour mettre en place une structure autonome, le ministère de la culture, constituant un cadre législatif capable de prendre en charge son patrimoine, d'affirmer son identité, dans toute sa diversité, en y intégrant même une part importante de son patrimoine contemporain.

Comme presque toutes les villes algériennes, la ville de Tizi-Ouzou a été traversée par plusieurs civilisations mais c'est l'époque coloniale qui a eu un impact très significatif sur le tracé et la création de la ville.

Plusieurs édifices ont été réalisés durant cette période et qui existe jusqu'aujourd'hui d'où un intérêt particulier doit être apporté à ces derniers afin de bien les conserver et de les transmettre aux générations futur.

CHAPITRE1 : DIAGNOSTIC ET ETAT DES LIEUX

PARTIE2 : APPROCHE CONTEXTUELLE

Introduction

Avant la colonisation, l'intérêt pour le patrimoine en Algérie n'a pas été particulièrement une préoccupation des différentes civilisations qui s'y sont succédé, des villes se sont toujours construites et reconstruites sur elles-mêmes. Les lieux de cultes ont plutôt joui d'une vénération particulière, relevant du sacré.

Au début de la colonisation le patrimoine bâti algérien a subi des déconstructions massives. Ce n'est que des décennies plus tard qu'un intérêt pour ce patrimoine a commencé à se manifester. Ce dernier a fini par être directement rattaché au patrimoine architectural français aussi bien dans sa prise en charge que dans sa gestion.

La période coloniale, elle seule a aidé à révéler la richesse, l'ampleur et la variété du patrimoine algérien, et à instaurer une culture de la préservation qui est pleine d'enseignements relatifs à notre histoire et à notre identité nationale.

Au lendemain de l'indépendance, la protection du patrimoine culturel, l'étape transitoire s'est interrompue avec la promulgation de l'ordonnance 67-281 du 20 décembre 1967 relative aux fouilles et à la protection des monuments et sites historique et naturels.

Plusieurs monuments et sites ont été classé patrimoine national ou mondial mais la difficulté de nommer et de classer les infrastructures, ouvrages ou constructions bâtis au cours de la colonisation persiste jusqu'à nos jours. Et d'après Rachid Sidi Boumediene: « *Malgré de récentes évolutions, balisées par exemple, par la loi de 1998 qui élargit la notion de patrimoine de manière significative, la question du patrimoine en Algérie reste marquée par les paradoxes, malgré, dans ce cas particulier d'un pays où la violence de la rupture avec la colonisation (une Guerre de Libération de plus de sept ans, des milliers de victimes), aurait du donner encore plus de netteté à la définition de l'identité nationale* ».

I. Contexte national

1. Alger

Afin de conserver le patrimoine à Alger deux grands projets d'envergure ont été lancés:
1-Le Grand Projet Urbain d'Alger (GPU): Le nouveau Gouvernorat du Grand Alger, installé en en 1997 en remplacement de la wilaya, apporte avec lui une nouvelle vision plus « Métropolitaine » de l'action urbanistique, consignée dans le document programme « Alger, capitale du 21ème siècle ».

Un « Grand Projet Urbain » (GPU), fondé sur de nouveaux paradigmes de gouvernance, essentiellement destiné à mettre fin à « l'anarchie urbaine », est élaboré par les services du Gouvernorat, sous la coordination de la nouvelle Agence d'Urbanisation chargée de piloter les actions d'urbanisme de la nouvelle instance.



Carte III.1 : Les actions projetées dans le cadre du GPU par le Gouvernorat d'Alger 1997-2000

Source : Actes du colloque international, Alger métropole : région, ville, quartier, Ecole polytechnique d'architecture et d'urbanisme / EPAU, 2000.

Il envisage de faire un parcours touristique et culturel à la Casbah, son point de départ est la maison du millénaire situé en Haute CASBAH et l'arrivée se situe au niveau du Front de mer.

2-Le plan stratégique d'Alger: est un plan qui consiste à transformer Alger en « perle » de la Méditerranée à l'horizon 2030. Elle s'inscrit dans le cadre du plan d'aménagement de la baie d'Alger, et répond, pour la première fois, à une vision globale à très long terme destinée à restructurer, d'une manière progressive mais durable, la ville d'Alger.

La première phase(2012-2015) est essentiellement axée sur la reconquête du front de mer de la capitale dont la dépollution de l'oued El Harrach constitue le point de départ pour la mise en œuvre de cette stratégie et d'autres opérations portant, en particulier, sur la réhabilitation du centre historique d'Alger comme la Casbah, la restauration des équilibres écologiques et le réaménagement urbain de certains quartiers implantés autour des grands équipements publics.

Vu que Alger est la capitale du pays, plusieurs projets de réhabilitation et de restauration ont été effectués sur biens patrimoniaux, d'où entre 50 et 55 d'autres eux ont été ainsi classé.



Figure III.1 : reconquête du front de mer d'Alger

Source :

genevetrotter.files.wordpress.com/2016

PARTIE2 : APPROCHE CONTEXTUELLE

2. Tlemcen

Tlemcen représente en outre des grands ensembles de patrimoine culturel et naturel d'Algérie mais qui n'était pas pris en charge qu'à l'occasion de « Tlemcen capital de la culture islamique 2011 ». Une série de travaux de conservation du patrimoine a été lancée dans les années précédentes dans le but :

1. De rafraichir la mémoire historique, identitaire du lieu ;
2. De revitaliser des édifices ou des ensembles historiques;
3. De revaloriser les sites naturels.

Pour célébrer cette manifestation des projets ont été réalisés (palais de la culture, centre des études andalouses et hôtel renaissance) et plusieurs édifices ont été restaurés (palais El Mechouar, la mosquée de Sidi Belhassen, complexe Sidi Boumediene et la grande mosquée) et réhabilités (musée d'art et d'histoire). Et pour ce qui concerne le patrimoine naturel, un circuit touristique est aménagé à l'intérieur des grottes de Beni Add et l'aménagement du parc du plateau de Lalla Setti.



figure III.2 : centre des études andalouses.
Source : Auteur, avril 2014



Figure III.3 : Le palais El Mechouar
Source : Auteur, avril 2014.



figure III.4 : Le plateau de Lalla Setti.
Source : www.algerie-focus.com.



figure III.5 : Le musée d'art et d'histoires
Source : www.vitamedz.org.

Tlemcen a entre 40 à 45 biens patrimoniaux classés, ce qui lui permet de décrocher la deuxième place nationale comme wilaya qui possède un nombre important de biens.

- Plusieurs projets de conception et d'autres de réhabilitation et de restauration ont été réalisés à Alger et Tlemcen pour préserver leur patrimoine, alors qu'en est-il des autres villes d'Algérie et particulièrement de la ville de Tizi-Ouzou?

II. Contexte régional

1. Description de la ville.

Le nom "*Tizi-Ouzou*" symbolise un lieu et une plante, "*Tizi*" étant un lieu, un col, et "*Ouzou*" une fleur, les genêts, pour se traduire par "*col des genêts*". Elle se situe à 100km à l'est d'Alger et à 30km de la mer, elle est la capitale de la wilaya de Tizi-Ouzou qui s'étend sur une superficie de 295793km² et qui est délimitée: au Nord par la mer Méditerranée au Sud par la wilaya de Bouira, à l'Est par la wilaya de Béjaïa et à l'Ouest par la wilaya de Boumédés.

Sa population est de 135088 habitants (suivant le recensement de 2008) soit une densité de 1320hab/km², chaque jour reçoit environ 50000 citoyens, venus de différents horizons pour des raisons multiples.

L'évolution urbaine et historique de la ville de Tizi-Ouzou a connu diverses époques: Premièrement L'époque Romaine qui est caractérisée par la création d'un axe Alger Bejaïa (suivant oued Sibaou) et l'occupation militaire (construction de forts et de camps le long des axes principaux), Puis L'époque ottomane qui est marquée par la création du village des « Amraoua » et le Bordj. L'époque coloniale avec la création de deux noyaux ; ont un tracé en damier, juste après vient l'époque poste coloniale avec le processus d'urbanisation et d'éclatement urbain (ZHUN).

2. L'état de l'aspect architectural originel de la ville de Tizi-Ouzou

Dans toutes les constructions de l'époque coloniale, l'harmonie était le maître mot dans la politique de sa fondation et de son développement. Une harmonie qui a résisté après l'indépendance, mais qui a été vulgairement remise en cause au début des années 1980, à la faveur de la création des Offices pour la promotion et la gestion immobilière (OPGI). Impliqué dans la création de la nouvelle ville, l'OPGI, donc les pouvoirs publics, a complètement défiguré la ville de Tizi-Ouzou en créant une cité- dortoir.

Dans cette extension de la ville, aucune place n'a été laissée à l'aspect identitaire de la ville. Aucune politique urbanistique ne semble avoir accompagné la politique d'extension d'une ville qui avait certes besoin d'être agrandie pour accueillir ses nouveaux arrivants, mais qui avait aussi besoin d'une étude sérieuse qui prendrait en compte, son architecture originale, sa culture et son identité. Cette politique de défiguration s'est poursuivie et s'est même accentuée durant l'anarchie des années 1990, quand le phénomène des bâtiments de plusieurs étages a fait son apparition au centre de la ville. Les fameuses coopératives se sont chargées d'achever l'aspect culturel et celui architectural de la ville de Tizi-Ouzou, en s'implantant dans tous les quartiers périphériques au centre-ville, avant que le cœur de la ville des Genêts ne soit atteint, lui aussi, par le phénomène des hautes bâtisses.

La ville de Tizi-Ouzou, qui a multiplié sa population par six en l'espace de trente ans, n'a pas su ou n'a pas pu préserver son harmonie architecturale, en raison de la précipitation des pouvoirs publics à réaliser des programmes de logement pour faire face à l'exode rural. À fin d'assurer les différentes activités, des équipements ont été réalisés au détriment des équipements existants.

Un véritable gâchis qui peut s'appliquer également au bordj turc de la ville occupé à ce jour par le secteur opérationnel de l'ANP, alors qu'il aurait pu raconter, au moins une partie de la présence militaire turque dans la région.

PARTIE2 : APPROCHE CONTEXTUELLE

Dans les prochaines années, Tizi-Ouzou aura définitivement perdu son harmonie, son aspect architectural original. Face à cette menace des mesures d'urgence devaient être prise à fin de protéger et conserver ce qui reste de ces époques (turque et française).

- Alors, que reste-il de ce patrimoine? N'est-il pas temps d'identifier tous les éléments constitutifs de cet héritage, de les valoriser et de les transmettre aux générations à la venir?

PARTIE2 : APPROCHE CONTEXTUELLE

3. Histoire et état de patrimoine matériel

Le bordj turc (ou le fort français).

Le bordj est un poste d'observation construit en 1640 par les turcs sur le col qui surplombe aussi bien la vallée du Sébaou que celle de Draa Ben Khedda, sur l'emplacement même d'anciennes fortifications romaines.

Le capitaine Carette, d'après une note datée de 1840, donne la description suivante du bordj: « les Turcs avait construit, jadis, à Tizi-Ouzou, une forteresse entourée de murs de cinq à six mètres d'élévation, dans laquelle, ils entretenaient cinquante hommes, elle était, en outre munie de plusieurs bouches de feu, pourvue d'embrasures aux angles et sur les faces, elle pouvait contenir seize pièces, mais n'en conserve que dix. Ces pièces avaient été amenées de Dellys sur des traîneaux à roulettes. Le bordj qui était solidement construit, renfermait un four, un puits et un moulin, il y avait près de la porte une source de trois trembles ».

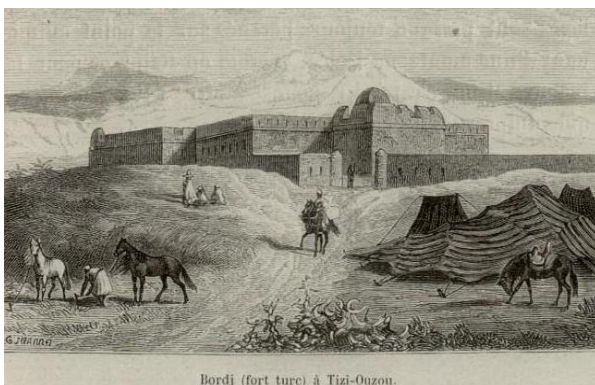


Figure III.6 : bordj (fort turc) à Tizi-Ouzou
Source : collection Jean Crescenzo



Figure III.7 : bordj (fort turc) à Tizi-Ouzou
Source : collection Jean Crescenzo

En 1720, le commandant turc ALIKHODJA entreprit des travaux de consolidation et de confortement de ce bordj.

Après la chute de la régence d'Alger en 1830, la garnison turque évacue le bordj qui sera ensuite occupé le 3 avril 1853 par Belkacem Ou Kaci, l'agha des Amraoua.

En 1839, l'Emir Abdelkader fut accueilli dans ce bordj.

Le bordj comporte deux niveaux:

-Une casemate Est, comprenant un four et une écurie.

-Une casemate Ouest qui sert de magasin

Le premier étage comprenant 14 chambres et un bain maure.

Au milieu de la cour se trouve une citerne, alimentée par les eaux pluviales des toitures.

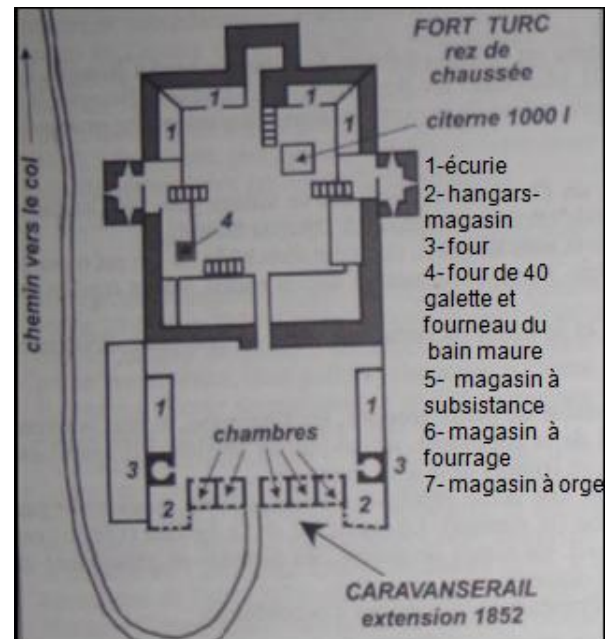


Figure III.8 : Plan RDC de borj turc après la restauration
Source : collection Jean Crescenzo

PARTIE2 : APPROCHE CONTEXTUELLE

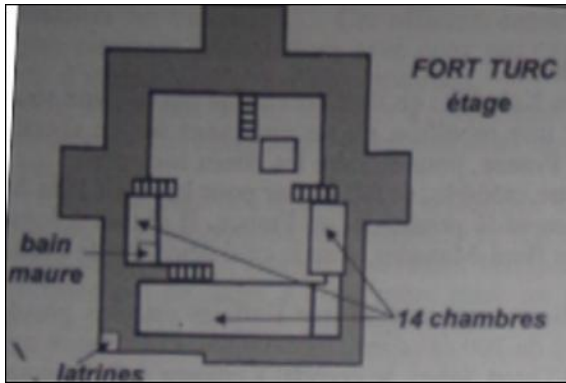


figure III.9 : Plan de 1^{er} étage de bordj turc après la restauration

Source : collection Jean Crescenzo



figure III.10 : Le bordj de Tizi ousou -la soupe en plein air sur la butte à l'arrière, les remparts du fort turc

Source : collection Jean de Crescenzo

Après la mort de Belkacem Ou Kaci, le Maréchal Rondon, occupa le fort et le transforma en un vaste entrepôt fortifié et fit construire à l'intérieur, un hôpital de 64 malades(lits) ainsi que des habitations pour des officiers. L'ensemble fut entouré d'un mur de 700 mètres de long, sur 2 à 5 mètres de hauteur pour un mètre d'épaisseur, le tout paré de trois portes.

Et en 1871, des corps des européens ont été enterrés à l'intérieur du bordj.

Pendant la 1^{er} guerre mondiale des prisonniers Allemands, sont internés au bordj.

Après l'indépendance et jusqu'à ce jour, le bordj est occupé par le secteur opérationnel de l'ANP.

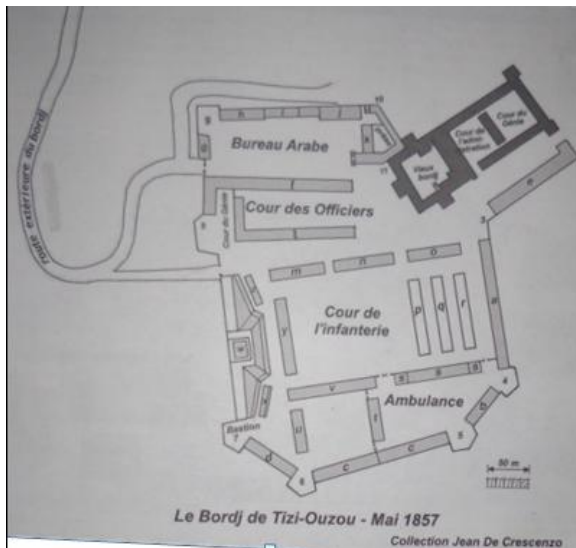


Figure III.11 : Plan de masse de bordj turc après la restauration

Source : collection Jean Crescenzo



Figure III.12 : Vue aérienne du bordj turc

Source : Google earth.

PARTIE2 : APPROCHE CONTEXTUELLE

La mosquée da Lalla Saida

Saida, que certains disent être l'épouse, et d'autres, la fille d'un turc nommé OSMANE, personnage très riche, installé comme tant d'autres à Tizi-Ouzou, décida de financer la construction d'une mosquée à l'entrée du village.

L'assiette fut vite dégagée pour la concrétisation du projet. Et c'est en hommage à cette femme, que la mosquée fut baptisée « Lalla Saida ». Lalla Saida, qui fut la première mosquée de la ville. Elle a été détruite et incendiée par l'armée d'invasion coloniale en pénétrant en Kabylie puis, elle fut brûlée, une seconde fois, après la révolte des villageois de Tizi-Ouzou.



Figure III.13 : La mosquée da Lalla Saida à l'époque coloniale.

Source : collection Omar Ceikh .



Figure III.14 : La mosquée da Lalla Saida à l'état actuel Source : Auteur, mars 2016

S'apercevant de leur méprise pour avoir détruit un lieu de culte l'administration coloniale reconstruira la mosquée, en 1865, au même endroit. Cette mosquée comprenait une salle de prières, un logement pour l'imam et un minaret élevé de plus de 17m dépassant toute les autres bâtisses.

En 1998, la mosquée de Lalla Saïda a connu des travaux de rénovation et d'extension. Son terrain atteint les 4620,04m² dont le bâti est de 792m², elle englobe trois logements de fonction, une salle conférence et une école coranique.

La maison des Ait Kaci.

Il fut nommé Bachagha de l'Aghalik du Sébaou, une grande maison est construite au Nord du village européen, non loin de la mosquée de Lalla Saida, dans le style des maisons algéroises, avec des dépendances et un verger attenant.

Elle s'étend sur une superficie de 778m². Cette résidence est de forme rectangulaire, mesurant 15m sur 17m. L'édifice, a un étage et dépendances, est constitué de la bâtisse principale comprenant le rez-de-chaussée qui comporte six pièces et d'un étage auquel on accède par un escalier en bois. L'étage, quant à lui, comprend six pièces. Les dépendances qui ont servi à divers usages et une partie donnant sur une cour secondaire renferment cinq pièces.

Elle est destinée à Belkacem Ou Kaci afin qu'il libère le logement qu'il occupe à l'intérieur du Bordj.

PARTIE2 : APPROCHE CONTEXTUELLE

Cette maison, qui était d'abord la propriété de l'Etat, fut cédée à la commune de Tizi Ouzou qui en fait une maison de rapport. Elle fut, ensuite, louée au commis agricole de l'arrondissement de Tizi Ouzou qui convertit son verger en pépinière.

Par la suite, la résidence a été occupée par certains fonctionnaires de la municipalité jusqu'à la fin des années 20.

En 1932, la Mission Protestante Rolland, avait obtenu de la commune de Tizi Ouzou, l'autorisation d'occuper la maison des Ait Kaci qui deviendra son refuge jusqu'à l'indépendance.

La résidence des Ait Kaci est aujourd'hui classée patrimoine culturel national suivant un arrêté paru au journal officiel N°60 du 26/09/2007.

Les travaux de restauration sont achevés mais elle n'est pas encore ouverte au public



Figure III.15 : la maison des Ait Kaci avant sa restauration

Source : www.tiziouzou-dz.



Figure III.16 : la maison des Ait Kaci après sa restauration

Source : www.tiziouzou-dz.

L'hôtel de ville

L'hôtel de ville a été réalisé en 1896 sur une superficie de 345m² dans le style de Louis XVI avec un double accès.

Au rez-de-chaussée, il comporte le cabinet du maire et des affaires indigènes, son secrétaire, le cabinet du docteur, le bureau de l'architecte, les archives, les chaouchs et les toilettes.

Au 1^{er} étage, il y avait deux grandes salles de 85m² chacune, l'une réservée aux réunions du conseil municipale, l'autre polyvalente sert aux mariages, aux répétitions musicales, etc.

Les deux salles pouvaient être réunies pour former une magnifique salle où se déroulaient des bals et autres festivités.



Figure III.17 : hôtel de ville à l'époque coloniale

Source : www.delcape.net.

PARTIE2 : APPROCHE CONTEXTUELLE

Le 1^{er} conseil municipal s'est tenu le 29 février 1896 sous la présidence de Pierre Henri Martien, maire (1892-1896 et 1896-1900). Son ouverture officielle au public a eu lieu le 1^{er} mars 1896.

Le 13 mars 1974, l'hôtel de ville de Tizi-Ouzou a été fermé au public après l'ouverture de la nouvelle mairie qui est située, plus loin, à quelques deux cents mètres environ. À partir de cette date, elle sera connue sous le vocable de « l'ancienne mairie ».

Depuis le 1^{er} novembre 2012, cette ancienne mairie de Tizi-Ouzou a été convertie en « Musée de la ville » où est intégrée également une bibliothèque spécialisée dans l'histoire et la culture de la Kabylie.



Figure III.18 : le musée de la ville.

Source : www.tiziouzou-dz

Le palais de la justice.

Après de nombreuses recherches et propositions, c'est finalement sur un terrain appartenant à la commune, au coin de la rue Saint-Eustache et la rue du presbytère, en face de l'église que sera construit le palais de justice.

La construction débute en janvier 1898. La réalisation est de M.Bevia architecte et de M.Mélia, entrepreneur.



Figure III.19 : le palais de la justice à l'époque coloniale. Source : www.delcape.net



Figure III.20 : le palais de la justice actuellement. Source : www.bledco.com

La maison de la culture

Érigée sur l'emplacement de l'ancienne prison départementale qui a été construite en 1881 et M.Henry Laubach est nommé Gardien- chef (directeur), démolie en 1970, la Maison de la Culture « MOULOUD MAMMERI » de Tizi-Ouzou a été inaugurée le 10 octobre 1975 par le Ministre de l'information de l'époque. Ainsi cet établissement considéré comme « la première Maison de Cultures pilote » lancée à l'échelle nationale.

PARTIE2 : APPROCHE CONTEXTUELLE

En 1989 lors de l'enterrement de feu Mouloud Mammeri la population avait souhaité que la Maison de la Culture de Tizi-Ouzou soit baptisée du nom de cet illustre homme de culture, ce qui fut à l'occasion du premier anniversaire de sa mort le 29 février 1990, en présence de tous les artistes et personnalités du monde de la culture de la région.

La maison de la culture Mouloud MAMMARI de Tizi-Ouzou est dotée d'une salle de spectacles, d'une Bibliothèque, d'un petit théâtre, d'un cyber espace, de deux salles d'expositions et de 10 salles où se relaient des ateliers d'animation aux disciplines artistiques.



Figure III.21 : l'ancienne prison départementale.
Source : collection Omar Ceikh



Figure III.22 : la maison de la culture « Mouloud MAMMARI »
Source : www.vitamedz..

Maison de l'artisanat

Erigée en 1984 sur l'emplacement de l'ancienne école Guembetta, construite en 1888, appelée aussi « l'école en bas ».

En effet, on dénombre dans cet établissement environ 40 boutique où toutes les activités de l'artisanat traditionnel de la région sont représentés : la bijouterie, la poterie, le tissage, la céramique d'art, la broderie berbère, le vêtement traditionnel, l'instrument de musique traditionnel, la maroquinerie, la vannerie, la sculpture sur le bois et la dinanderie (le travail du cuivre).

A l'intérieur de chaque boutique, on trouve des ateliers de production à l'exemple des ateliers de tissage, de vannerie, de bijouterie, de broderie ...



Figure III.23 : l'ancienne école Guembetta.
Source : collection Marcel Lagarde



Figure III.24 : la maison de l'artisanat
Source : www.tiziouzu-dz.

Le bureau de poste

En juin 1924, une nouvelle poste est construite, à l'entrée de la ville, en face de la mairie. Ce bâtiment remplace la poste de la rue de la paix devenue beaucoup trop petite. Actuellement, elle est devenue le siège des PTT.



Figure III.25 : l'ancienne poste
Source : www.algeriephilatelie.net.

PARTIE2 : APPROCHE CONTEXTUELLE

L'ancienne daïra



Figure III.26 : la DSP

Source : www.tiziouzou-dz

L'ancienne daïra a été réhabilitée pour devenir le siège de la direction de la santé et de la population.

La cinémathèque

Le 19 mai 1910, Charles Bousquet, inaugura en grande pompe sa salle des fêtes. Ensuite le cinéma Pathé s'installa à Tizi-Ouzou à la salle Bousquet le 31 mai 1912. la salle pouvait contenir 500 spectateurs.

En février 1914, le cinéma Bousquet fut doté d'une nouvelle cabine de projection entièrement en maçonnerie et complètement indépendante de la salle des fêtes. Cette salle prendra plus tard le nom de « Cinéma le Mondial ».

Le 02 juillet 2012, a été inaugurée « la Cinémathèque Algérienne de Tizi-Ouzou » dans l'ancien cinéma « le Mondial » après avoir été entièrement rénové et doté d'équipement modernes dont devenue « Cinémathèque de Tizi-Ouzou ».



Figure III.27 : l'entrée de cinémathèque.

Source : Auteur, mai 2014.



Figure III.27 : l'entrée de cinémathèque.

Source : Auteur, mai 2014.

Cinéma Djurdjura

En 1928, a eu lieu la construction d'une salle des fêtes municipale, sur l'emplacement de l'ancien marché couvert, comprenant un grand hall d'entrée, une scène avec vestiaires et dépendances dont une cave, une salle de spectacle composée d'une salle d'exposition composée d'un orchestre et d'un balcon avec loges, une salle d'exposition, un salon, une chambre, une cuisine, un foyer, des toilettes et une grande terrasse.

Quelques années plus tard, elle devient « Cinéma Wenitch » du nom de son exploitant avant de devenir à l'indépendance « Cinéma Djurdjura ».

Un projet de sa reconstruction est en cour de réalisation.

PARTIE2 : APPROCHE CONTEXTUELLE



Figure III.29 : cinéma Djurdjura.
Source : collection Marcel Lagarde



Figure III.30 : reconstruction du cinéma Djurdjra
Source : www.tiziouzou-dz.

La mosquée de Lalla Dmamaya

Elle à été construite soit en 1897 (selon l'indication portée sur le panneau de faïence qui se trouve sur la porte d'entrée, soit en 1898 d'après Jean De Crescenzo. Plus tard, on adjoint à cette dénomination, le nom de « Djamaa El Âttiq ».



Figure III.31 : Djamaa El Âttiq
Source : collection Marcel Lagarde

La mosquée Arezki Cherfaoui

Elle à été construite sur l'emplacement de l'ancienne église Saint Eustache qui a été construite en 1873 et démolie en 1970. La mosquée a été inaugurée le vendredi 13 juillet 1973 lors de la tenue d'un Séminaire International de la Pensée Islamique à Tizi Ouzou. Cette dernière à caractère national s'étant sur une superficie de 1000m².



Figure III.32 : l'église Saint Eustache
Source : www.delcape.net



Figure III.33 : La mosquée Arezki Cherfaoui
Source : www.tiziouzou-dz

PARTIE2 : APPROCHE CONTEXTUELLE

Le mausolée de sidi Belloua

Sur le sommet du mont de Redjouna, à quelques sept cents mètres d'altitude de la ville de Tizi-Ouzou se situe le mausolée de Sidi Belloua. Ce lieu saint, qui draine chaque jour de nombreux visiteurs, se caractérise par son histoire merveilleuse. La légende raconte que Sidi Athman, grand père de Sidi Belloua avait quitté Marrakech depuis Seguia El Hamra au IX^e siècle. Il voulait se rendre à Baghdâd pour se recueillir sur la tombe du saint Abdelkader El Djilali en compagnie de ses trois fils. Mais arrivé en Kabylie, il se sentait tellement diminué qu'il a fini par s'installer à Ouacif. Sidi Belloua nommé réellement Abou Allioua, qui est le fils de Sidi Mohamed Ben Athmane est venu s'installer à Rédjaouna après avoir fait escale dans un premier temps à Larbaa N'Ath Irathen. Il a exercé pendant toute sa vie la fonction d'Imam dans ce village.



Figure III.34 : la cour du mausolée Sidi Belloua
Source : www.tiziouzou-dz.

Le marabout de Sidi Belloua, connu par sa Baraka, a acquis une grande vénération. Il est considéré comme l'homme qui veille sur la plaine de Tizi-Ouzou. Aujourd'hui, son corps qui repose dans une petite chambre qui abrite son mausolée est devenu la destination d'une grande foule venant destination d'une grande foule venant des quatre coins du pays. La foule est plus nombreuse le jeudi car, en ce jour, on organise la « ouaâda », une cérémonie hebdomadaire caractérisée par la lecture du coran et des chants religieux. Une fois le recueillement terminé, les visiteurs se répandent autour du mausolée pour admirer le magnifique panorama qui se déroule sous leurs yeux, dans toutes les directions.

A quelques dizaines de mètres du mausolée, se trouve une école coranique qui prend le nom de cet homme religieux « Zouia sidi belloua ». Elle est construite en 1946 par les habitants du Redjouna. Cette structure a été détruite en 1957 par l'armée française son rôle dans l'éveil des consciences des algériens et son combat contre le colonialisme français, à l'instant de toute les zaouias du pays.

Cet édifice religieux a été reconstruit en 1985 et inauguré en 2003 ; il comprend une mosquée pouvant contenir 1000 fidèles, deux salles de cours, trois dortoirs d'une capacité globale de 150 tables (étudiants), une bibliothèque, des bureaux et des logements de fonction.



Figure III.35 : le tombeau de Sidi Belloua.
Source : www.tiziouzou-dz.



Figure III.35 : salles d'isolement « Khouloua »
Source : www.tiziouzou-dz.

PARTIE2 : APPROCHE CONTEXTUELLE

La haute ville

La haute ville est un autre espace symbolique majeure de la ville, c'est le vieux village ou Smala de Tizi-Ouzou appelée communément « casbah de Tizi-Ouzou », où encore dechra par opposition à l'espace du village colonial « El bilage » ; désignation très significatives des cloisonnements de l'espace tizi-ouzien.



Figure III.36 : la haute ville
Source : www.tiziouzou-dz.

Ce noyau originel de la ville de Tizi-Ouzou, se compose à l'origine de quelques habitations éparses, pour devenir successivement Smala, « village indigène », puis dechra. Elle constitue malgré sa marginalisation actuelle un champ d'étude important, elle réunit à la fois un cadre historique intéressant, un cadre morphologique traditionnel, en mutation et un cadre humain hétérogène représentatif d'une situation propre à toute la ville.



Figure III.37 : Les ruelles du quartier Zellal
Source : www.tiziouzou-dz.

Les caractéristiques les plus marquantes de cet espace historique qui lui donnent tout son charme, sont le terrain lui-même qui est accidenté et en pente, les rues très étroites et les habitations basses. La dechra renferme en son sein un mélange d'habitations modernes, traditionnelles et un bon nombre de vestiges datant de la période ottomane. Les rares maisons typiquement kabyles encore debout (semblable à celle des villages de la haute Kabylie), résistent tant bien que mal aux forces de la nature (séisme) et phénomène d'urbanisation pour témoigner d'une époque lointaine.

Ces maisons sont construites à l'aide de matériaux rudimentaires à savoir la pierre, le bois et la terre. Elles sont généralement plus connues pour leurs toitures en tuiles rouges.

La haute ville se caractérise aussi par ses fontaines où l'eau souterraine s'écoule naturellement du sol, à l'exemple d'Ain El halouf, zoudj Ayoun, Tazeugart... Autour de ces endroits sont organisés les quartiers, elle abrite des édifices d'une valeur historique telle que la mosquée de Lalla Saïda et la maison des Ait Kaci.

Du point de vue touristique, ce noyau constitue la ville de Tizi-Ouzou une destination à ne pas rater ; elle permet au touriste de découvrir la Kabylie à travers ce site historique.

Elle constitue une superficie rare qu'il faut sauvegarder, c'est un espace symbolique majeure de la ville, elle est la mémoire de la civilisation précoloniale.



Figure III.38 : Les vestiges des maisons kabyles
Source : www.tiziouzou-dz.

PARTIE2 : APPROCHE CONTEXTUELLE

Le cimetière chrétien

Le cimetière chrétien de la ville de Tizi-Ouzou situé sur la rue Khodja Khaled, est sans doute l'un des plus anciens lieux de repos éternel de la communauté chrétienne. Il abrite les tombes des Européens : des Français surtout, mais aussi Espagnols, Suisses, Russes, etc.

A l'origine, les colons ont édifié ce cimetière à l'extérieur de la ville comme il est de coutume, mais aujourd'hui avec le développement du tissu urbain, il occupe une place centrale, encadré par deux ruelles.

Le cimetière chrétien de Tizi-Ouzou est d'une superficie de 3000m², il constituait le cimetière principal de la Kabylie du temps de l'Algérie coloniale, il contient des sépultures portant des noms bien connus et rattachant à l'histoire locale de centre ville, à l'exemple de Monsieur WEIMAN maire de Tizi-Ouzou et la famille GALLI connue pour sa fortune colossale.

Cette nécropole dispose d'une allée principale pourvue d'arbres et bordés de sépultures de style varié, allant d'un simple tombeau à des caveaux. Ces derniers sont construits à l'aide de pierres taillées et décorées avec du marbre. Comme dans la pure tradition chrétienne, chaque tombe porte un signe de croix et des inscriptions qui permettent leurs identifications.

A l'entrée du cimetière, un monument est inauguré le 27-11-2011 à la mémoire des quatre pères blanc assassinés en 1994 par le GIA, dont trois d'entre eux sont enterrés dans ce cimetière.

Contrairement aux autres cimetières chrétiens de le Kabylie, celui de la ville de Tizi-Ouzou est en bon état. En effet, il constitue la destination privilégiée des chrétiens de la région pour la célébration de leurs fêtes religieuses.

Par ailleurs, le cimetière accueille les ambassadeurs des pays européens pour des cérémonies de recueillement, ainsi que les descendants des familles enterrées dans ce cimetière.

En conclusion, ce cimetière chrétien qui a une valeur historique, peut constituer un pôle touristique important. Il présente une empreinte historique en même temps qu'une architecture de civilisation chrétienne dans un mode presque exclusivement musulman.



Figure III.39 : L'allée principale



figure III.40 : les différents tombeaux et caveaux

Source : www.tiziouzou-dz.

Les fontaines.

L'eau, c'est la vie aussi bien pour la terre que pour les hommes, pour les animaux que pour les plantes. Elle est la source de tous les fruits qui couvrent les êtres et les espaces. Le bonheur de se nourrir par ce liquide précieux et de vivre dans la propreté grâce à ce don de Dieu relève du miracle quotidien quand on sait que des millions de personnes n'ont pas encore accès à ce trésor de la nature. Même dans notre pays, l'eau coule en abondance pour certains, par contre, elle est distribuée au compte goutte pour d'autres.

Les principales fontaines qui existaient à Tizi-Ouzou sont :

PARTIE2 : APPROCHE CONTEXTUELLE

Deux fontaines turques mais aucune trace de leur emplacement n'a été retrouvée.

« -En 1860, une fontaine-abreuvoir est implantée, au milieu d'un pavage de six mètres, sur la place de l'église et donnait de l'eau en suffisance à la population sauf en cas de sécheresse. Elle est alimentée par une conduite en fonte qui acheminait l'eau des sources captées sur le flanc Ouest de la montagne de Sidi Belloua. Les troupeaux qui venaient boire provoquaient beaucoup de désagréments aux habitants venant prendre de l'eau »¹. Aujourd'hui, Cette fontaine est remplacée par un petit jet d'eau.



Figure III.41 : le jet d'eau
Source : www.tiziouzou-dz.



Figure III.42 : le jet d'eau du centre ville
Source : www.tiziouzou-dz. .

« -En mai 1872 est réalisée une fontaine-abreuvoir de quatre mètres de long sur quatre vingt centimètres de large environ, sur la place de la mairie, à l'emplacement actuel du bassin de jet d'eau qui se trouve au rond point principal de l'ancienne mairie. Son débit était de 86 litres à la minute ce qui était très suffisant et appréciable. Les troupeaux qui traversaient la ville, allant pâturages s'y désaltéraient »².

« -Fontaine-abreuvoir « Ain Ibachiréne » était située devant l'emplacement actuel du centre de Formation Professionnelle Kerrad Rachid (coté est). Elle était dotée d'un robinet au milieu d'un abreuvoir de deux mètres de long sur soixante centimètres de large environ.

-Fontaine-abreuvoir située juste derrière la gendarmerie, sur la route menant à M'Douha. La fontaine était au milieu d'un abreuvoir de deux mètres sur soixante centimètres environ.

-Fontaine-abreuvoir d'Ain Si Moh, située à quartier de lalla Saïda. Elle avait un robinet sur un montant derrière lequel il y avait un grand abreuvoir d'environ un mètre quatre vingt de long sur quatre vingt centimètres de large.

-Fontaine Ain Sultan avec son dôme doté de deux tuyaux d'où coulait en permanence une eau de source ainsi que d'un montant où était installé un robinet. Elle était située au quartier d'Ain Sultan. »³

¹ Mohamed ATTAF " TIZI OUZOU à travers les âges ", DALIMEN, 2014 P 190

² Mohamed ATTAF " TIZI OUZOU à travers les âges OP, CIT P 190

³ Mohamed ATTAF " TIZI OUZOU à travers les âges OP, CIT P 192

PARTIE2 : APPROCHE CONTEXTUELLE

« -Lavoir et plus tard Fontaine-abreuvoir d'Ain Hallouf, situé dans le quartier de Ain Hallof, juste en face de l'entrée actuelle de l'Institut de Formation Professionnelle. Elle était constituée initialement de deux tuyaux d'eau de source qui coulait jour et nuit dans un bassin d'environ deux mètres de long sur soixante centimètres de large. Plus tard, l'administration construisit un montant sur lequel elle installa deux robinets d'eau potable ainsi qu'une petite toiture sur cette nouvelle installation. »⁴



Figure III.43 : fontaine Ain Hallouf
Source : www.tiziouzou-dz.



Figure III.44 : Fontaine Zoudj Ayoun
Source : www.tiziouzou-dz.

« -Fontaine Zoudj Aêyoun (deux fontaines) située à Tazougart. A l'origine, c'était une source qui était couvert par une sorte de dôme. Son eau coulait en permanence par deux tuyaux et se déversait dans un bassin. Plus tard, elle a été aménagée par l'installation d'un robinet. »⁵

« Fontaine Ain Tolba, située dans le quartier de Lalla Saïda, à l'extrême gauche du réservoir-château d'eau. Elle était en pierres, avec un montant d'où sortait un tuyau qui débitait l'eau de source. Derrière, il y avait un bassin d'environ un mètre cinquante sur quatre vingt centimètres qui devait certainement servir de lavoir.

-Fontaine Tala N'Zellal située à mi-chemin entre le village indigène et celui de Redjaouna au bord d'une piste. Elle avait une sorte de réservoir en ciment d'où sortaient deux tuyaux métalliques d'où coulait, en permanence, une eau abondante et fraîche. »⁶

Squares du 1^{er} Novembre

Le 29 Mars 1925, le Monument aux Morts de la ville de Tizi-Ouzou est inauguré. Il est élevé dans le square, en bordure de l'Avenue Ferdinand Aillaud (la Grande Rue), en face de l'église. une cérémonie est organisée en présence du préfet d'Alger, venue spécialement pour cette occasion. Le monument est constitué d'une colonne pyramidale tronquée, surmontée qu'on gaulois. Sur la face avant, une plaque porte le texte suivant :

AUX ENFANTS DE TIZI OUZOU MORTS POUR LA FRANCE ILS SE SONT
IMMORTALISES EN FAISANT LE SACRIFICE DE LEURS VIES POUR LA DEFENSE
DU DROIT ET DE LA LIBERTE.

Au dessous, un médaillon représentant la tête d'un poilu avec son casque.

Après l'indépendance, cette place a été rénovée et appelé squares du 1^{er} novembre.

⁴ Mohamed ATTAF " TIZI OUZOU à travers les âges OP, CIT P 192

⁵ Mohamed ATTAF " TIZI OUZOU à travers les âges OP, CIT P 192

⁶ Mohamed ATTAF " TIZI OUZOU à travers les âges OP, CIT P 193

PARTIE2 : APPROCHE CONTEXTUELLE

Le jardin 1^{er} novembre dit jadis « square du 1^{er} novembre » ; juste en face, un autre jardin, mitoyen de la mosquée, baptisé place du 17 Octobre 1961. Ce square qui fait la fierté de la ville des Genêt abandonnés depuis de nombreuses années, des travaux de réaménagement sont tenus pour que le lieu soit rendu à sa vocation d'espace vert voué au repos.

Aujourd'hui, il constitue un poumon au tissu urbain et permet à sa population résidente, notamment les personnes âgées de trouver un espace de détente agréable et convivial.



Figure III.45 : le Monument aux Morts
Source : collection Marcel Lagarde



Figure III.46 : Le jardin 1^{er} novembre
Source : www.tiziouzou-dz

Le patrimoine culturel ne s'arrête pas aux monuments et aux collections d'objets. Il comprend également les traditions ou les expressions vivantes héritées de nos ancêtres et transmises à nos descendants, comme les traditions orales, les arts du spectacle, les pratiques sociales, rituels et événements festifs, les connaissances et pratiques concernant la nature et l'univers ou les connaissances et le savoir-faire nécessaires à l'artisanat traditionnel. Ce nouveau concept se présente sous ce qu'on appelle maintenant le patrimoine immatériel.

4. Le patrimoine immatériel

La wilaya de Tizi-Ouzou est considérée comme l'une des régions d'Algérie la plus remarquable par la diversité et la qualité de ses produits artisanaux tel que: poteries, la bijouterie, le tissage, la vannerie, mais ce patrimoine immatériel est menacé de disparition et pour tant il représente une grande partie de l'identité kabyle.

Le savoir faire artisanal et le folklore kabyle, peuvent rendre la ville de Tizi-Ouzou plus attractive et une région touristique par excellence.

La Poterie

Considéré comme l'activité la plus authentique de la Kabylie. Dans tous les lieux de production, les poteries fabriquées sont destinées soit pour l'usage domestique, soit à des fins commerciales.

Certains villages ont introduit des poteries décoratives très appréciées des connaisseurs.

Cet art typiquement féminin est exécuté à la main et incorpore des dessins et des symboles décoratifs.



Figure III.47 : poteries décoratives
Source : azititou.files.wordpress.com.

La vannerie

La vannerie est un artisanat qui, comme toute autre activité, s'inscrit dans la tradition industrielle de la région. Contrairement aux autres régions du monde, où l'osier est une plante propice et foisonnante pour cette industrie, en Kabylie, les rameaux d'oléastre et le roseau sont des matériaux idéaux pour la vannerie. Les fibres d'autres végétations s'y ajoutent pour en sortir avec un résultat étonnant. Des couffins, des paniers et d'autres objets de la vie quotidienne y sont confectionnés.



Figure III.48 : La vannerie traditionnelle
Source : cam-tiziouzou.com.

Le tissage

La femme kabyle a toujours exploité les richesses naturelles existantes dans son environnement immédiat en les transformant en œuvres extraordinaires. Le métier à tisser, héritage culturel, demeure une activité très répandue dans la région. Derrière leur métier à tisser, les femmes inventent tout un univers de signes qui traduit leurs vécus.



Figure III.49 : tissage traditionnel
Source : www.vitamedz.org

PARTIE2 : APPROCHE CONTEXTUELLE

Le costume Traditionnel

Le costume traditionnel est l'outil de communication et le moyen d'identification par excellence. La robe kabyle et le burnous sont les seules pièces survivantes face au phénomène de mode actuelle.



Figure III.50 : Le costume traditionnel masculin « ABARNOUS »

Source : www.ambassade-algerie.ch.



Figure III.51 : La robe kabyle

Source : laurenn.info.

La Bijouterie

La bijouterie kabyle est par contre un métier d'homme. La forme du bijou fabriqué par des artisans spécialisés est classique et d'un beau caractère. Ce sont des bijoux d'argent enrichis d'émaux cloisonnés et de cabochons de corail.

A l'origine, les Ath-Yanni excellaient dans la fabrication de fausse monnaie, celle-ci était tellement bien imitée qu'elle faillit mettre en faillite l'économie turque qui était alors organisée en protectorat. Cette technique de lutte alliée à la fabrication d'armes va donner ensuite une maîtrise de la serrurerie, un art qui va s'orienter vers la fabrication de bijoux.

La popularité et le particularisme de ces productions tiennent de la présence d'émaux de couleurs différentes, bleus, verts et jaunes qui forment un contraste attrayant avec le rouge vif du cabochon en corail qui sertit les pièces.



Figure III.52 : le bracelet kabyle « DAH »

Source : www.tsa-algerie.com.

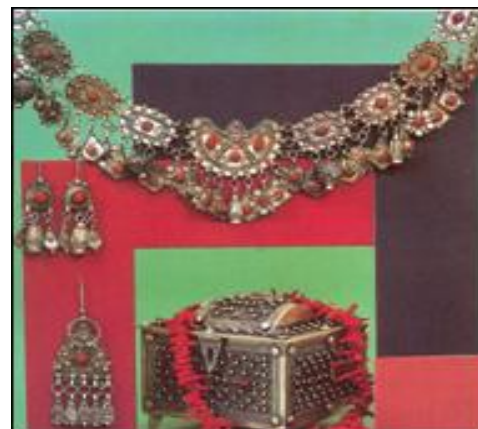


Figure III.53 : des différents bijoux kabyles.

Source : www.tsa-algerie.com.

La broderie

Cette activité a été vulgarisée par les ouvriers des sœurs blanches et n'est pas spécifique à la région. Seulement les motifs décoratifs s'inspirent beaucoup des traditions locales et c'est ainsi que l'on retrouve les dessins de la poterie et la tapisserie.



Figure III.54 : la broderie berbère
Source : www.2010.feminalgerie-creation.org.

L'Art culinaire (Plats traditionnels)

L'art culinaire d'un peuple fait partie de son histoire, c'est son identité culturelle et son génie créateur. Le régime alimentaire kabyle est constitué d'aliments de base qui sont produits localement. Inghman (figues sèches), Aghroum aqoran (galettes avec toutes ses variétés), Tamthount accompagnés d'huile d'olive sans oublier le roi de la table qu'est le couscous, sont les vivres omniprésents dans un foyer.

La femme a toujours maîtrisé la préparation de la semoule qui est un aliment sacré (Nâma) en Kabylie. Le couscous avec ses variétés (berkukes, afuru), Acedluh, Tikerbabin, Acebbadh, etc. Et les gâteaux qui sont des créations telles que Laxfaf, Tighrifin, M'semen, etc, sont préparés avec finesse, amour et respect.

La semoule roulée est la base de nombreuses recettes de couscous : gros, fin et moyen selon la recette. Le couscous à la viande, aux légumes, aux herbes, avec ou sans sauce est considéré comme étant un repas complet.

L'art de rouler le couscous est un héritage artisanal légué précieusement et jalousement de mère en fille depuis la nuit des temps. La confection du couscous exige de la femme kabyle une grande patience. Toutes les graines doivent avoir le même calibre.



Figure III.55: beignets « Sfendj »
Source: img.over-blog.com.



Figure III.56: Plat de couscous
Source : vitamedz.org.



Figure III.57 : Les figues
Source : cuisineplurielle.com.



Figure III.58 : Les figues barbares
Source : p-rubira.com.

Traditions locales

- Timachrat (abattage de Bovin)
- Yenayar (le premier jour de l'an) 12 janvier de chaque année
- Thafssouth imazighane (le printemps Berbère)
- Twiza (collecte collective des olives)
- Visites des Zaouia et Mausolées

Pour présenter et préserver ce patrimoine plusieurs fête et festivals sont organisés chaque année dans plusieurs villages de la wilaya.

Fêtes locales

- Fête de bijou de BENI YENNI ;
- Salon national de l'ARTISANAT à Tizi-Ouzou;
- La journée nationale de l'Artisanat -09 Novembre.
- Festival de la robe kabyle au village Ihamziène –Illoula
- Fête de la figue au village Lamsella –Illoula
- La semaine de l'Artisanat à la commune de Tadmaït...
- Fête de la cerise à Larbaa nath Irathen,
- Fête du couscous à Frika

Festivals et événements culturels

- Festival de la Poterie à Maatkas;
- Festival du Tapis à Ait Hichem;
- Festival culturel Arabo Africain de dance folklorique;
- Festival Lire en fête;
- Festival culturel des arts et cultures populaires;
- Festival du cinéma amazigh;

5. Analyse des instruments d'urbanisme PDAU et POS :

Selon le PDAU, il existe deux tissus historiques et le Bordj turc aux quels on doit apporter une attention particulier et un entretien régulier.

La haute ville

La haute ville est le premier noyau de la ville de TIZI-OUZOU. En tant que tel, elle est un des repères de la mémoire collective. La haute ville est constituée d'entités et /ou de quartiers ethniques ; ils répondent à l'organisation de tissu traditionnels avec fontaines comme places, comme seuils d'entrée aux quartiers. Cependant, cette organisation est en train de connaître des mutations au niveau de son tracé urbain et de son architecture par des opérations de densification intra-muros. Cette entité vit une situation de marginalité et de sur densification qui tend à accentuer la désagrégation du patrimoine.

- L'action prioritaire à mener porte la dé marginalisation de ce noyau par l'installation d'équipements socio-éducatifs et institutionnels là où l'existence de portefeuille foncier le permet notamment à l'Est, à l'Ouest et au Sud de manière à l'articuler socialement avec la ville - centre du noyau colonial.
- A moyen terme, il s'agira d'opérer des reconversions fonctionnelles après dé densification pour introduire des activités de tourisme, de loisirs et de culture (maison – restaurants, maisons d'hôtes, auberges, petites bibliothèques, siège d'associations.). Sa position privilégiée de haute ville avec vue privilégiée sur le DJURDJURA et sur le mont Hasnaoua, ainsi que sur l'ensemble de la ville, de même que sa proximité avec la forêt du Mont Belloua, ainsi que son histoire, sont des atouts importants pour une vocation de tourisme, de loisirs et de culture. Ces actions permettront de lui conférer une attractivité économique, seule à même d'opérer le remembrement parcellaire indispensable pour sa modernisation.
- Une action de classement est souhaitée comme tissu et comme architecture que le POS déterminera. Toutefois, il s'agira de classer immédiatement les fontaines, les mosquées ainsi que la délimitation des places - seuils.
- Encourager les conventions de partenariat entre l'administration régionale et locale et l'université, notamment les écoles d'architecture pour l'étude systématique.
- Toutes les activités qui permettent leur reconversion fonctionnelle dans le but de leur réhabilitation sont permis mais par contre l'habitat collectif, les dépôts et industries autres que le petit artisanat familial sont interdites à l'intérieure du village.
- Il est fortement recommandé de reprendre les « isquifen » traditionnels comme lieu d'articulation entre espace public et espace commun (entrée au quartier). Ainsi, le passage sera sauvegardé au RDC et l'étage est construit formant un porche.
- L'appareillage en pierres est obligatoire sur les murs extérieurs donnant sur les voies.
- Couverture en terrasse et / ou tuiles rouge selon la typologie de la maison
- La clôture est en parement de pierres sur toute sa hauteur.
- Le stationnement est interdit à l'intérieure de l'espace villageois.

La ville de fondation coloniale

La ville de fondation coloniale est la ville de référence du projet urbain développé et explicité dans le présent PDAU, elle est l'archétype de la ville traditionnelle qui part d'une définition de l'espace public qui délimite les domaines de l'intervention privée. L'espace public est défini dans une hiérarchie dans son statut (de rue, de ruelle, de place), il est défini dans son insertion dans la structure territoriale et par rapport au relief et à la trame historique du site. Cet espace public est défini également d'un point de vue continu par l'ouverture systématique des RDC aux commerces et services et de façon ponctuelle par les équipements et les édifices institutionnels. L'espace privé est défini par le parcellaire lui conférant une intimité et une extériorité, un statut juridique et un statut de plus-value selon sa position dans la trame. Cette disposition structurelle démultiplie l'acteur urbain et confère à la zone une très grande centralité, ce qui induit une très grande attractivité de l'usager et de l'investisseur. Cette attractivité produit des ressources financières et une densification du tissu urbain, malheureusement sans contrôle.

- Cette ville de fondation coloniale devient véritablement, de par la croissance actuelle de la ville de TIZI-OUZOU, la place centrale d'où nécessité le contrôle de cette densification et nécessité de la diffusion de la centralité sur le reste du tissu urbain par la requalification urbaine des cités nouvelles telles que : Cité Med BOUDIAF (2000 logements), Cité 450 logements EPLF, Cité 600 logements Génie Sider,....
- En tant que place centrale, en tant que ville de référence, en tant que situation, cette ville gardera sa vocation de centralité pour le tertiaire supérieur et pour « l'être dans la ville »
- En tant que centre classé, il s'agit de gérer avec un contrôle des reculs des constructions pour chaque densification afin d'élargir les voies, il faudra imposer au niveau de chaque densification un minimum d'étages réservés à la résidence, de même qu'il faudra opérer un classement architectural et de figures urbaines pour certaines places et édifices représentatifs et exceptionnels ; il s'agit, à titre d'exemple des immeubles du 19^{ème} siècle tels que la mairie et le tribunal, la résidence du Wali, les immeubles précoloniaux, de la maison des Ait Kaci et de l'architecture rationaliste telle que la gendarmerie,...).
- Le POS devra établir une liste plus prise d'édifices à classer, de même qu'il proposera d'éventuelles reconversions fonctionnelles.
- Sont notamment autorisées toutes activités centrales : Services et commerces de luxe et commerces et services de proximité pour les quartiers et de façon générale toute activité du haut tertiaire ainsi que l'activité résidentielle.
- Sont notamment interdites toutes activités d'élevage, de production de dépôt autre le dépôt quotidien et toute activité polluante et nuisible quelle qu'en soit l'origine, sonore, chimique.

PARTIE2 : APPROCHE CONTEXTUELLE

La réhabilitation de l'ancienne mairie et la réaménagement en un centre d'exposition consacré à l'histoire de la région de Tizi-Ouzou et à son artisanat.



Figure III.59 : musée régional de Tizi-Ouzou.

Source : www.tiziouzou-dz.



Figure III.60 : la maison des Ait Kaci.

Source : www.tiziouzou-dz.

La réalisation d'une œuvre architecturale historique à la mémoire des martyrs de la Révolution à l'entrée ouest de la ville de Tizi-Ouzou. Cette œuvre prend la forme d'un cliché cinématographique en cuivre, sur lequel des batailles livrées en Kabylie durant la période coloniale sont façonnées. La base de cet ouvrage architectural est décorée avec des plaques en marbre noir, sur laquelle sont transcrit 20000 noms de martyrs de la wilaya de Tizi-Ouzou.

La réalisation du centre d'interprétation de la maison des Ait Kaci offrira une approche moderne et interactive sur l'histoire de ce monument, dès les premiers moments de la colonisation française à Tizi-Ouzou vers la moitié du 19^e siècle. Le visiteur peut découvrir le monument et tous les faits historiques auxquels il est associé.



Figure III.61 : la place de la bougie.

Source : www.tiziouzou-dz.

Le bordj turc :

Le fort Turc est le 1^{er} édifice de la ville de TIZI-OUZOU, en tant que tel il devient patrimoine historique et architectural. La servitude foncière et de verdure qui l'entoure devient une richesse écologique. De ce fait, la vocation principale de ce site sera une vocation de culture et de loisirs ainsi qu'une vocation d'espace d'articulation entre les différents moments de croissance (quartiers) de la ville de TIZI-OUZOU.

- Cette situation historique, panoramique, naturelle et de proximité avec l'ensemble des moments urbains interdit toute nouvelle urbanisation. Il s'agit de rénover et de restaurer le fort et de créer des cheminements sans plus.
- Culture, loisirs, commerces de consommation sans construction permanente; intégrer dans les édifices existants, mobilier urbain et sécurité (incendie,...) sont autorisés
- Toute résidence permanente, toute activité de dépôt, d'élevage, de production ainsi que toute activité de type Disneyland sont interdites.

PARTIE2 : APPROCHE CONTEXTUELLE

Cette notion de patrimoine n'a pas été vraiment prise en considération par les instruments d'urbanisme mis à part ces petites actions de réhabilitation et l'entretien des placettes et jardins. Mais c'est la direction de la culture qui a mené plusieurs actions qui se traduisent par la réalisation de plusieurs infrastructures et équipements culturels permettant la diffusion du patrimoine et de produire un rayonnement identitaire, tout en constituant un vecteur de dynamisme économique et social majeur. Ceci se traduit également par l'organisation des festivals et des salons, l'organisation de journées d'étude, conférences et colloques abordant différents thèmes, et création d'ateliers temporaires durant les grands événements culturels. Et parmi ces opérations on site:

La réalisation du musée régional de Tizi-Ouzou permettra certainement une meilleure considération du patrimoine culturel et accèdera la généralisation progressive de sa valorisation à toutes les localités.



Figure III.63 : le musée régional du Moudjahid
Source : www.tiziouzou-dz.



Figure III.62 : Photo en 3D du musée régional.
Source : Auteurs, mars2016.

L'édification du musée du Moudjahid à M'Douha est devenue en 2008 musée régional du moudjahid de Tizi-Ouzou. Ce musée comporte des salles d'expositions dans lesquelles on trouve tout ce qui se rapporte à la guerre de libération (archives, photos, matériels de guerre, armement léger...)

La reconstruction de Cinéma Djurdjura



Figure III.65 : la maison de la culture.
Source : www.vitamedz..



Figure III.64 : Photo en 3D de lu cinéma Djurdjura.
Source : www.tiziouzou-dz.

Maison de la culture a pour rôle de rendre plus accessible aux œuvres du patrimoine culturel et dans la quelle s'organise plusieurs événements et festivals.

PARTIE2 : APPROCHE CONTEXTUELLE

La maison d'artisanat où toutes les activités de l'artisanat traditionnel de la région sont représentés : la bijouterie, la poterie, le tissage, la céramique d'art, la broderie berbère, le vêtement traditionnel, l'instrument de musique traditionnel, la maroquinerie, la vannerie, la sculpture sur le bois et la dinanderie (le travail du cuivre).



Figure III.66 : les expositions de la maison d'artisanat.

Source : www.tiziouzou-dz



Figure III.67 : événement sur la place de place de Mairie.

Source : cam-tiziouzou.com

Organisation des événements par la Chambre de l'Artisanat et des Métiers (ex:Salon de l'Innovation dans l'Artisanat traditionnel sur la Placette du musée de la ville et le Salon national de l'Artisanat Jardin colonel Mohand Ouelhad).

Conclusion :

D'après cette analyse, Tizi-Ouzou possède une richesse patrimoniale inestimable qui se traduit par les sites naturels, les monuments historiques, les traditions et savoir-faire dont ne disposent pas bon nombre de villes. Ce patrimoine doit être protégé et conserver pour les transmettre d'une génération à une autre et il permettra ainsi un décollage touristique, voire économique de la région.

Des actions ont été envisagées par les instruments d'urbanisme et d'autres ont été menées par la direction de la culture mais elles restent succinctes, ponctuelles (elles ne sont pas intégrées dans une stratégie urbaine et réflexion globale).

- **Transmettre ce patrimoine est notre devoir. Pourquoi on ne profite pas de cette richesse culturelle pour quelle soit un facteur de développement économique favorisant ainsi le tourisme urbain? Quelles sont donc les actions qui permettront d'atteindre cet objectif?**

CHAPITRE2 : PLAN D' ACTIONS

Introduction :

Après le diagnostic effectué sur le patrimoine de la ville de Tizi-Ouzou ainsi que l'analyse des instruments d'urbanisme, on trouve que ce patrimoine a été négligé par les autorités locales voire mis à l'écart dans leur stratégie de planification urbaine.

Pour remédier à cette situation, nous allons définir un ensemble d'actions qui permet la gestion, la conservation, la restauration, la protection, l'entretien des biens et des sites patrimoniaux, la transmission de la culture traditionnelle, de diffusion et d'animation du patrimoine. Ce champ d'intervention correspond au patrimoine culturel matériel et immatériel. Il comprend aussi les infrastructures culturelles dédiées et destinées en permanence à l'activité culturelle de création, de production, de diffusion/distribution, de formation ou de conservation dans le domaine du patrimoine.

I. Le plan d'actions

1. Bordj Turc.

- ❖ Délocaliser la caserne du centre ville à fin de récupérer le bordj qui est un témoin de l'histoire de la Kabylie ainsi que son terrain, poumon de la ville. Cette récupération sera accompagnée par d'autres actions telles que :

- La réhabilitation du Bordj Turc en Musée dans lequel sera exposée son histoire et un montage de scènes qui illustrent les textes ;

- L'aménagement d'un parc de loisirs qui sera un véritable centre de distractions.

- Dégager une placette qui accueillera les événements culturels dans lesquels seront exposés différents produits locaux. L'objectif de ces événements est d'attirer les touristes ce qui nous permet de diffuser notre culture et notre savoir-faire à une grande échelle.



Figure IV.1 : la réhabilitation.

Source : www.atelierphilippemadec.fr

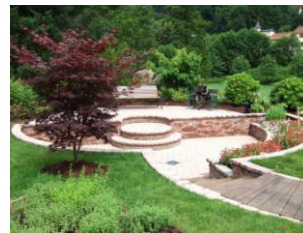


Figure IV.2 : l'aménagement d'une placette.

Source : static.booking.weekendesk.fr

- ❖ Vu que l'État ne peut plus fournir les moyens nécessaires à l'entretien et à la restauration de ce monument historique, la solution envisagée est d'ouvrir sa gestion à un opérateur privé qui pourra y développer son propre activité sous conditions, dont celles d'assurer la restauration et l'entretien de l'édifice.

2. Les espaces publics :

- ❖ Aménagement d'un parc naturel au mont de Belloua. Sa vocation est de protéger et de valoriser le patrimoine naturel, culturel et humain de la région en mettant en œuvre une politique innovante d'aménagement et de développement économique, social et culturel, respectueuse de l'environnement.



Figure IV.3 : Parc de détente.

Source: mesquartiers.files.wordpress.com

- ❖ Introduire des fontaines dans les espaces publics pour se rappeler de la mémoire de ces espaces.



Figure IV.4 : la fontaine.

Source, Auteurs, mars 2016.

- ❖ L'édification d'une porte monumentale à l'entrée de la ville (au rend point Djurdjura) à côté de l'ex porte de Bougie.



Figure IV.5 : la port de Fort National.

Source:static.panoramio.com

- ❖ Réhabilitation du square 1^{er} novembre avec l'association de la place du 17 octobre 1961 pour accueillir les événements, les festivals et les marchés hebdomadaires dans lesquels seront mis en vente les produits locaux. Donc cette place deviendra un véritable lieu d'échange et de rencontre liée à toute activité culturelle et artistique.

3. Le patrimoine bâti :

- ❖ Transformer le palais de justice en une bibliothèque dans laquelle on trouvera uniquement les portraits et bibliographies des grandes figures qui ont laissé leurs empreintes dans divers domaines.

PARTIE2 : APPROCHE CONTEXTUELLE



Figure IV.6 : portraits des grandes figures.
Source : www.kabyle.com.



Figure IV.7 : les grandes figures kabyles
Source : www.kabyle.com.

- ❖ La réhabilitation de l'ancienne poste (actuel local des PTT) pour la transformer en un centre de formation pour apprendre l'art culinaire de la région.



Figure IV.8 : préparation du couscous.
Source : www.lemidi-dz.com



Figure IV.9 : préparation de la galette
Source : encrypted-tbn2.gstatic.com

- ❖ Réaménager l'ancienne daïra, actuelle direction de la santé et de la population, en un conservatoire de musique kabyle et de danse folklorique.



Figure IV.10 : la danse Kabyle
Source: dailymotion.com



Figure IV.11 : la corale féminine.
Source: taghamsa.wordpress.com

- ❖ La sauvegarde des anciennes maisons de la Haute ville qui représentent la mémoire de l'architecture traditionnelle. Pour cela il faut attribuer une aide financière aux habitants pour réhabiliter leur maisons et équiper le village par de nouvelles commodités afin de les inciter à ne pas quitter les lieux.



Figure IV.12 : l'intérieur d'un village Kabyle.
Source: www.lematindz.net.



Figure IV.13 : l'intérieur d'une maison Kabyle.
Source: www.marc-grodwohl.com.

4. Le transport :

- ❖ Prolongement de la ligne téléphérique jusqu' au bordj turque. La station principale de départ sera implantée au niveau de la gare de transport multimodale et la dernière station se trouvera à Rejaouna en passant par cinq stations intermédiaires. Ce prolongement aura pour but de montrer aux visiteurs la richesse de notre patrimoine tout en évitant la congestion de la ville.



Figure IV.14 : Station téléphérique. Source : www.elwatan.com.



Figure IV.15 : cabinet téléphérique. Source : www.tlemcen-dz.com.

- ❖ Prolongement de la trémie qui longe le boulevard ABANE Ramdane afin de transformer cette voie en une voie piétonne et permettre aux visiteurs de parcourir cet axe antique qui est le 1^{er} axe structurant de la ville de Tizi-Ouzou. Et ceux la seront séduis en leur racontant l'évolution de cet axe à travers les civilisations qui se sont succédées en ce lieu.



Figure IV.16 : une rue piétonne. Source: lvdn.rosselcdn.net.

5. Le patrimoine immatériel :

- ❖ Organisation des événements religieux incluant des récitals des versets du Coran dans les mosquées.



Figure IV.17 : la récitation des verset du Coran Source : Auteur, avril 2014.

- ❖ Réalisation d'un parcours touristique et culturel qui s'inscrit dans la mise en valeur du patrimoine architectural et historique de la ville de Tizi-Ouzou .Ce parcours serra une promenade culturelle qui permettra aux citoyens et visiteurs d'apprécier la richesse de notre patrimoine architectural et historique. Ce projet demeurera dans le souci d'intégrer avec d'autres secteurs et de participer à la promotion du tourisme urbain.

PARTIE2 : APPROCHE CONTEXTUELLE

Et parmi toutes ces actions figurent notre projet architectural qui s'inscrit dans le cadre d'une réflexion globale de la ville celle du projet urbain. Le projet est un palais de la culture qui sera édifié sur la place du marché informel. Il abritera les activités de grandes ampleurs à savoir les journées, les salons internationaux et les manifestations culturelles de grandes importances.



La réhabilitation de l'ancienne poste (actuel local des PTT) pour la transformer en un centre de formation pour apprendre l'art culinaire de la région.



La sauvegarde des anciennes maisons de la Haute ville qui représentent la mémoire de l'architecture traditionnelle.



Réaménager l'ancienne daïra, actuelle direction de la santé et de la population, en un conservatoire de musique kabyle et de danse folklorique.



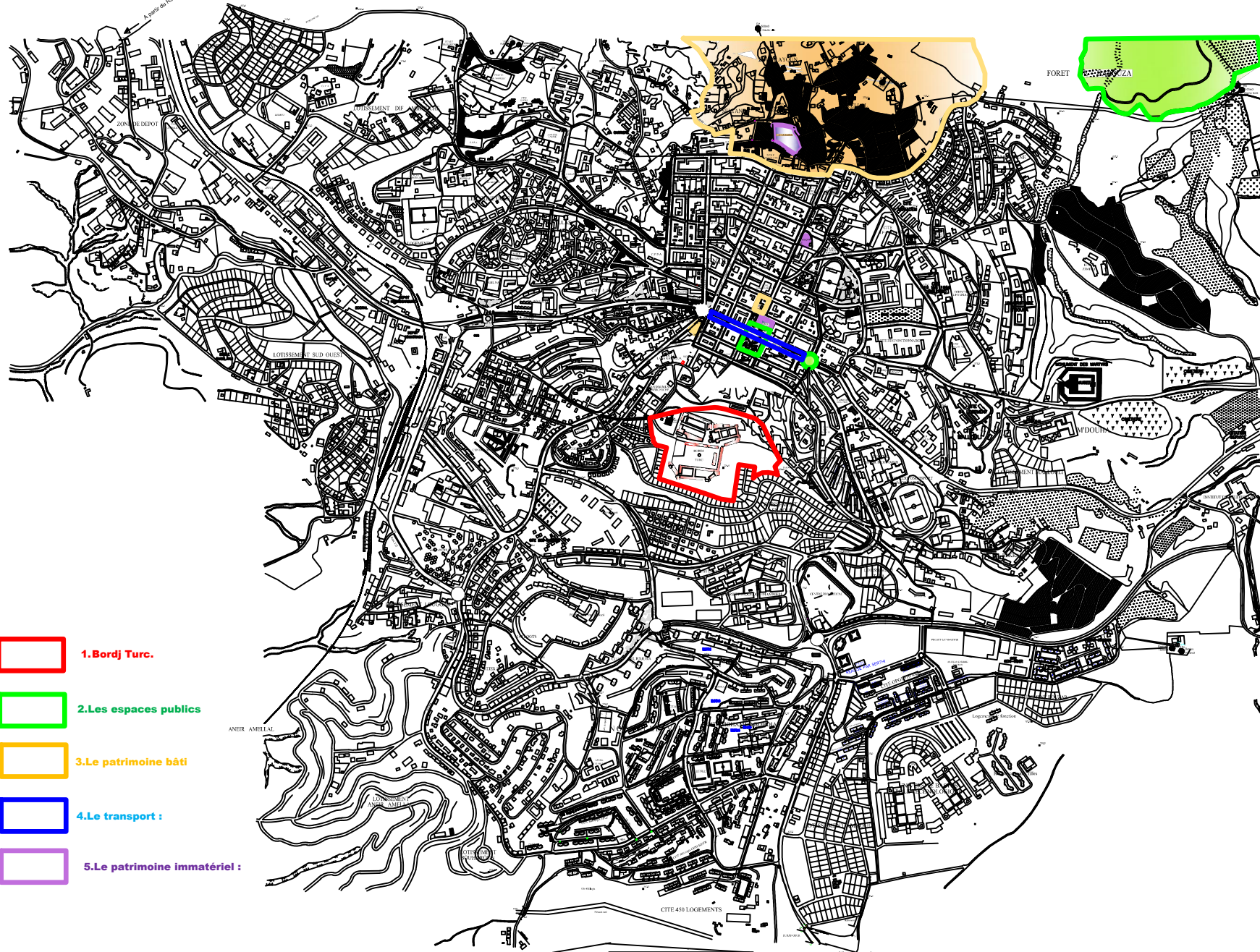
Organisation des événements religieux incluant des récitals des versets du Coran dans les mosquées.



Prolongement de la trémie qui longe le boulevard ABANE Ramdane afin de transformer cette voie en une voie piétonne.



l'aménagement d'un parc de loisirs qui sera un véritable centre de distractions, dégager une placette qui accueillera les événements culturels



Aménagement d'un parc naturel au mont de Belloua. Sa vocation est de protéger et de valoriser le patrimoine naturel, culturel



la réhabilitation du Bordj Turc en Musée dans lequel sera exposée son histoire et un montage de scènes qui illustrent les textes



-Introduire des fontaines dans les espaces publics pour se rappeler de la mémoire de ces espaces
-Réhabilitation du square 1er novembre avec l'association de la place du 17 octobre 1961

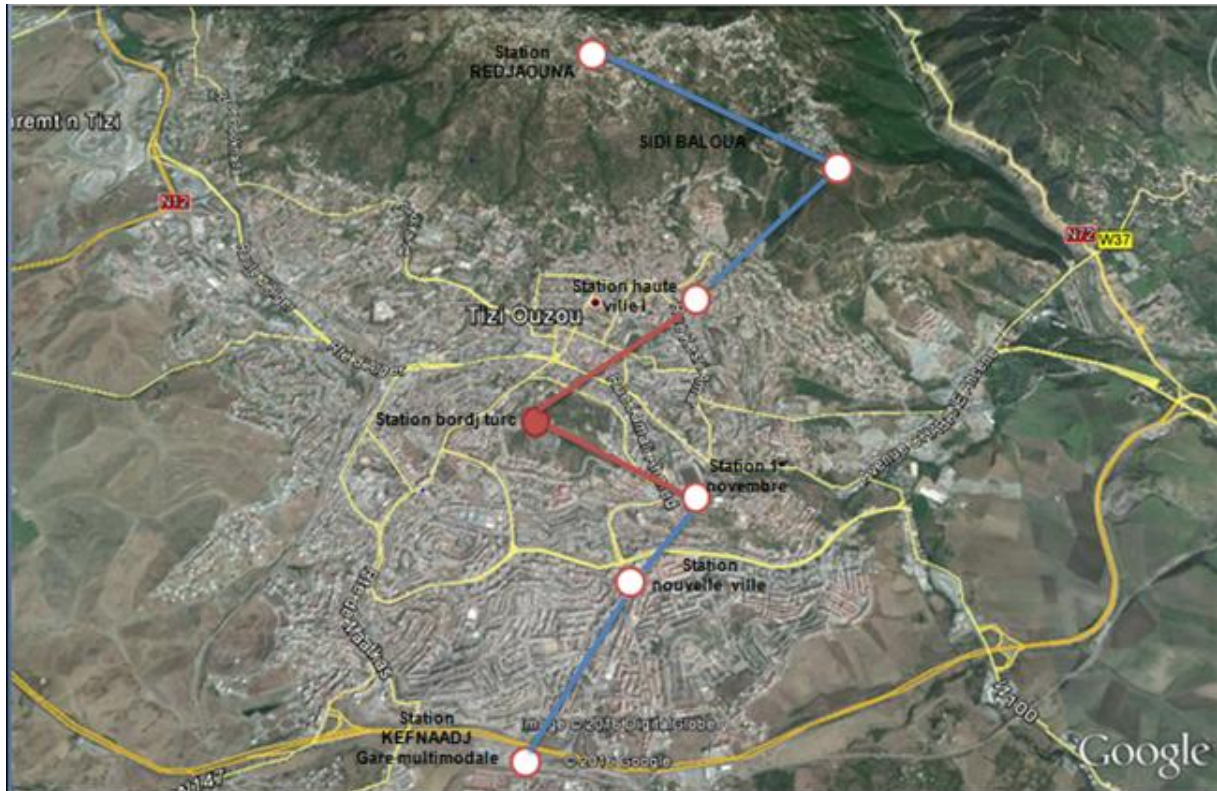


Transformer le palais de justice en une bibliothèque dans laquelle on trouvera uniquement les portraits et bibliographies des grandes figures qui ont laissé leurs empreintes dans divers domaines



L'édification d'une porte monumentale à l'entrée de la ville (au rend point Djurdjura) à coté de l'ex porte de Bougie.

carte1: Le plan d'actions



Carte2 : prolongement de la ligne téléphérique



Cinémathèque



Mosquée de Lala Saïda



La maison de Aït Kaci



Mosquée de Lala dmamya



L'ancienne daïra



La maison d'artisanat



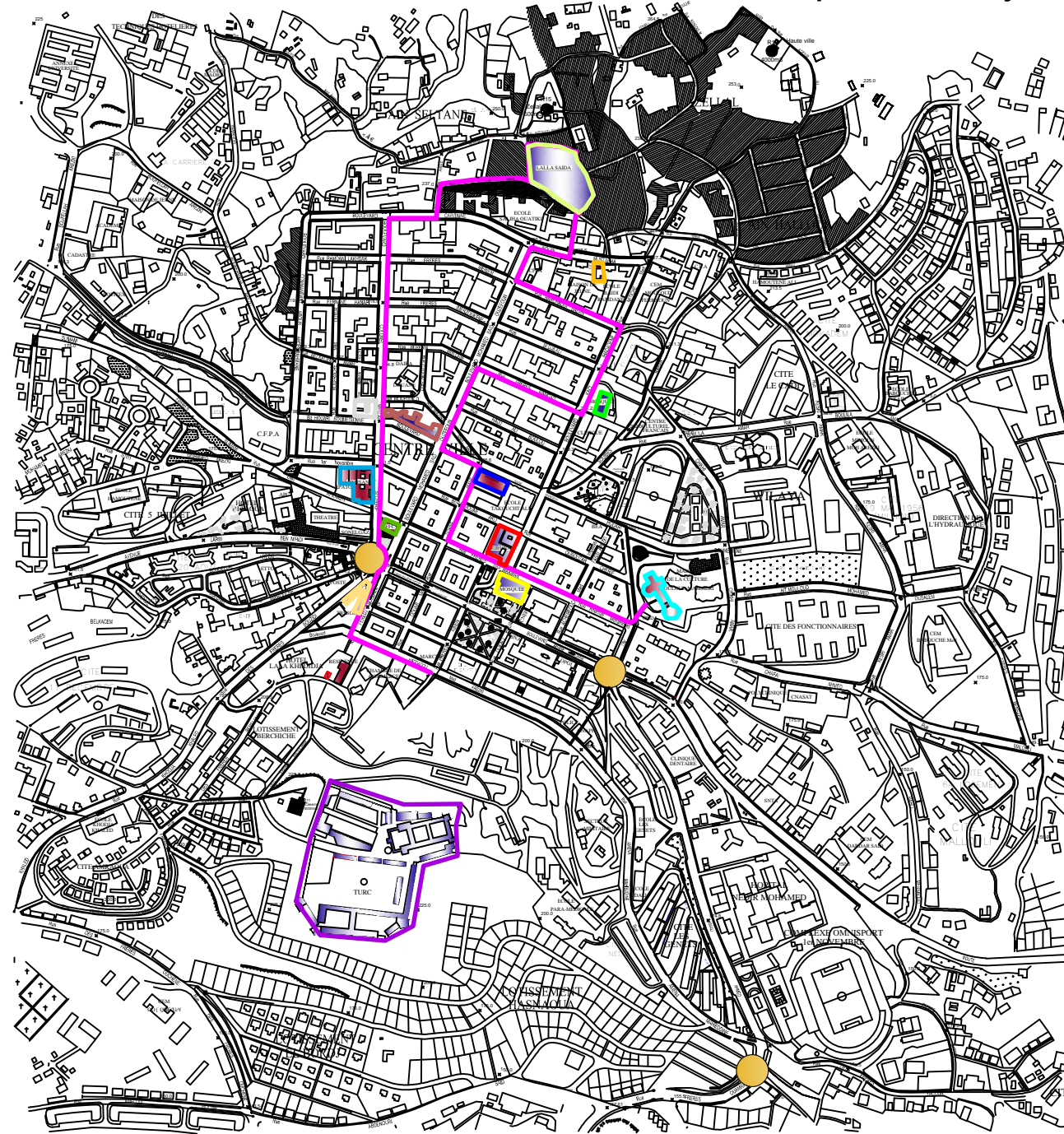
Musée



Bureau de poste



Bordj turc



L'ancienne daïra



Tribunal



Mosquée de Rezki charfaoui



La maison de la culture

carte03: Le parcours touristique et culturel

Conclusion :

Ce plan d'actions constitue des éléments de réponse aux problématiques posées au préalable. Il assurera à entretenir, préserver et mettre en valeur le patrimoine de la ville de Tizi-Ouzou. Ces actions peuvent devenir le pivot d'une stratégie de développement du tourisme et par conséquent un développement économique local et durable.

PARTIE3 : APPROCHE ARCHITECTURALE

Introduction à la partie3.

Dans cette partie architecturale, on essayera d'aborder au premier lieu le cadre théorique pour en déduire les outils opérationnels nécessaire à la réalisation du projet.

La recherche thématique de la première étape de la conception architecturale consiste à faire l'analyse des exemples de références suivie d'une analyse de l'assiette d'intervention. Ces analyses permettront de définir le thème, faire ressortir les attentes et définir un programme. Cette étape est nécessaire pour conclure avec un projet qui est en accord avec nos objectifs.

CHAPITRE1 : AVANT PROJET

Introduction

L'analyse des exemples est essentielle dans le processus de la conception architecturale, car elle permet de connaître la genèse, le fonctionnement, les besoins, de définir les buts du projet et qui permettront d'établir un programme.

Notre objectif dans cette étape est d'aboutir à concevoir un projet architectural.

L'analyse porte sur un des équipements culturels, cette étape permet de faciliter la compréhension des exigences de ce dernier, et qui est destiné particulièrement pour connaître, et découvrir cet équipement qu'est : « le palais de la culture ».

I. Choix du thème:

Dans la ville de Tizi-Ouzou la reconnaissance du patrimoine a été tardive. Ce n'est que récemment que certaines tentatives timides d'identifications du patrimoine font leur apparition mais sa protection reste aléatoire et pour tant ce patrimoine constitue une partie essentielle de la mémoire des sociétés et il a besoin d'être protégé et mis en valeur afin d'éviter sa disparition.

Pour remédier à cette situation nous allons proposer un équipement qui prendra en charge ce patrimoine et qui permettra sa reconnaissance, sa diffusion à plus grande échelle, sa mise en valeur et de l'intégrer harmonieusement au cadre de vie contemporaine. A cet effet nous proposerons un palais de la culture sur le site du 1^{er} novembre.

II. Définition du palais de la culture :

« Cet espace constitue le lieu privilégié de production et de diffusion d'activités artistiques et culturelles nationales et étrangères les plus représentatives et d'encouragement à la création d'œuvres artistiques et littéraires de haute qualité. »¹

C'est un vaste édifice presque sanctifié abritant des activités de grandes ampleurs, des associations, des organismes et des services. Il est destiné aussi à abriter les journées et les salons internationaux et les manifestations culturelles de grandes importances.

III. Les objectifs d'un palais de la culture :

Le palais de la culture est construit pour la promotion de la culture pour ainsi présenter des programmes variés et diversifiés en matière de manifestations culturelles. Il peut offrir aussi un environnement favorable, capable de mener à bien une vie culturelle permanente. Il exerce entre autres des activités et des tâches essentielles suivantes :

- Organiser des spectacles culturels et artistiques nationaux et internationaux dans les différents domaines : culturels, artistiques, histoires et scientifiques.
- Présenter des spectacles locaux, nationaux et étrangers dans le cadre des échanges culturels.
- Programmer des séminaires ou des forums touchant aux domaines culturels, scientifiques, historiques ou littéraires.
- Fournir un cadre propice de motivation en matière de réunions et de communications aux chercheurs, aux hommes d'art ainsi qu'aux différentes catégories sociales du public.

¹ "Schéma directeur sectoriel des biens et services et des grands équipements culturels P46.

IV. ANALYSE DES EXEMPLES

IV.1 Le centre polyvalent de Nevers :

1. Présentation et situation du centre

Centre Polyvalent au cœur du projet de renouvellement urbain (ANRU) du quartier de la Grande Pâturée de Nevers (département de la Nièvre en région Bourgogne-Franche-Comté, France), le nouveau Centre Polyvalent Culturel a été conçu par les Ateliers OS Architectes. Le centre Polyvalent Culturel est d'une superficie 1 300 m². Il se compose de deux niveaux.

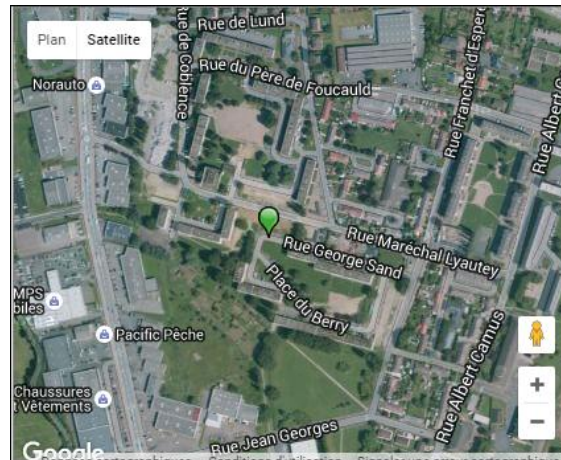


Figure V.1 : plan situation du Centre Polyvalent.
Source : Google earth.

2. Séquence urbaine et paysagère

Prenant place au cœur du projet de renouvellement urbain (ANRU) du quartier de la Grande Pâturée de Nevers, le nouveau Centre Polyvalent Culturel doit permettre au secteur ouest de la ville de disposer d'un équipement pour les structures de quartier existantes, adapté à la mise en œuvre d'un projet pédagogique. Le bâtiment apporte une nouvelle lisibilité au quartier et une valorisation de son identité. L'implantation du bâtiment va préconfigurer l'organisation de l'espace public, délimité par l'avenue de Lyautey au Nord, des collectifs fraîchement ravalés à l'ouest et au Sud et un lotissement neuf à l'Est.

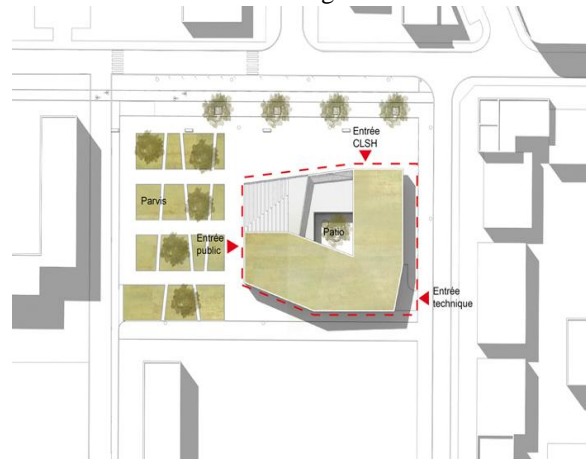


Schéma V.1: plan de masse du Centre Polyvalent.
Source : www.batiweb.com.

Dans le but de redynamiser le quartier, lui donné une image, le restructuré autour d'une place d'élément fédérateur. Créer un environnement convivial dans un environnement difficile. Il a été aussi pensé comme un lieu pour accueillir les associations existantes dans le quartier.

3. Etude conceptuelle :

Le bâtiment a été conçu et réalisé sur la base de deux principes : densité et générosité pour la ville et les usagers. La position stratégique du centre culturel et les programmes qu'il accueille nous ont amenés à penser un projet compact et généreux dialoguant avec la ville, un prolongement de l'espace public valorisant l'identité et l'image du quartier.



Figure V.2 : Centre Polyvalent Culturel
Source : www.batiweb.com.

4. Etude spatiale et fonctionnelle

Les éléments structurants du programme, organisés sur deux niveaux, sont : une salle polyvalente (spectacles et concerts) de 220 places assises, une salle de danse, des espaces de travail et réunion, un CLSH (centre de loisir sans hébergement, structure éducative accueillant des enfants hors temps scolaire).

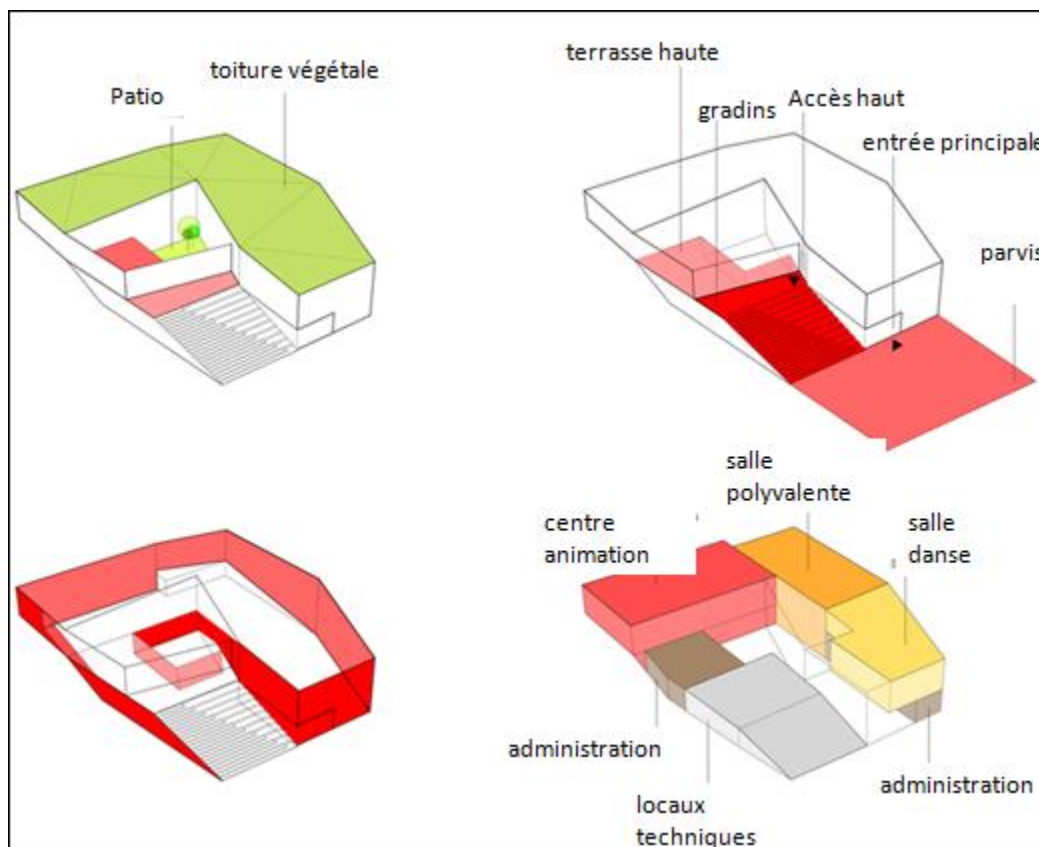


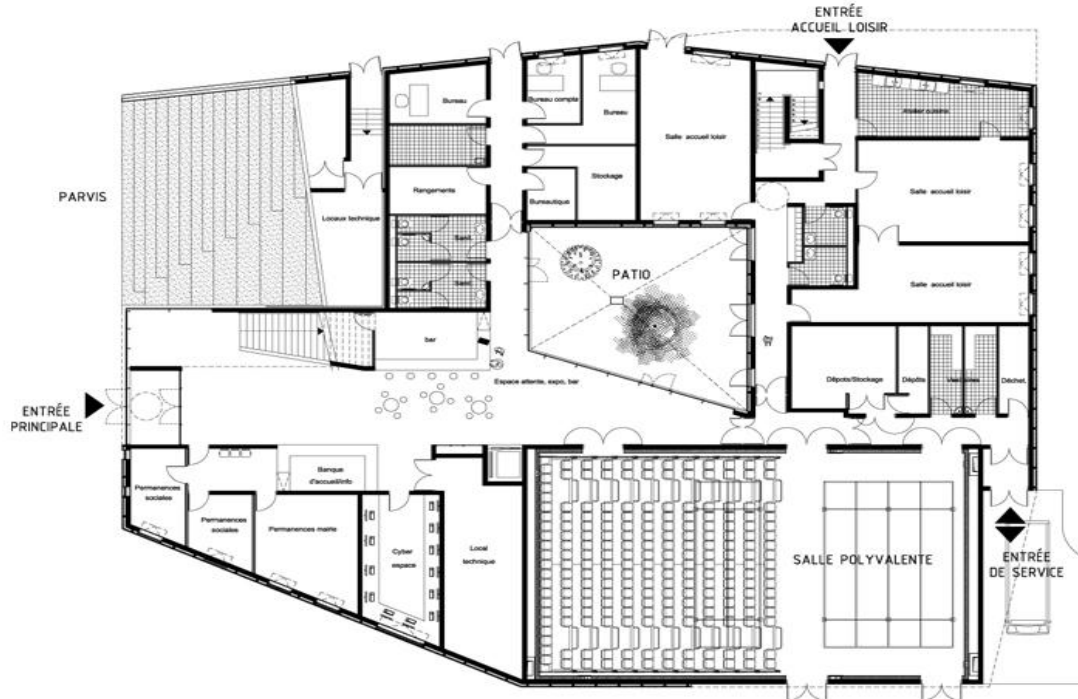
Schéma V.2 : programme du projet

Source : www.batiweb.com.

Un vaste hall partiellement en double hauteur dessert l'équipement. Au rez-de-chaussée se situent la salle polyvalente, le CLSH et des espaces de travail tous largement éclairés par de multiples percements parfois dissimulés derrière le bardage en bois. Des parcours fluides et circulaires sont organisés autour d'un patio central. Faisant pendant aux gradins extérieurs, un escalier dessert le niveau supérieur qui accueille la salle de danse et des salles d'activités. Une terrasse privative est accessible aux usagers des associations.

Ce bâtiment en ossature béton se drape d'un bardage bois en mélèze traité autoclave destiné, au-delà de sa durabilité, à distiller une ambiance douce et chaleureuse dans un quartier réputé difficile.

Un large parvis est ainsi créé au pied du bâtiment. Espace de convivialité et de rencontre, il s'étend sur le toit de l'équipement par de spacieux gradins, véritable agora dominant le quartier. Espace public accessible, à l'image d'un amphithéâtre, sa présence est à la fois discrète et expressive.



Shéma V.3 : Plan de RCD Centre Polyvalent Culturel
Source : www.batiweb.com.



Figure V.3 : espace extérieur du centre
Source : www.batiweb.com.



Figure V.4 : façade principale
Source : www.batiweb.com.



Figure V.5 : du parvis
Source : www.batiweb.com.

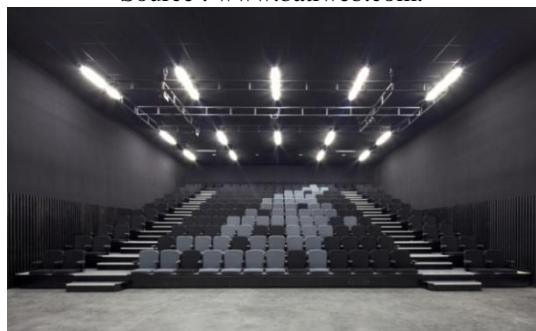


Figure V.6 : salle polyvalente
Source : www.batiweb.com.

IV.2 Palais de la culture Tlemcen

1. Choix d'exemple

Le palais culturel de Tlemcen a été choisi pour les raisons suivantes :

- L'intégration à son environnement immédiat
- La richesse de son programme.
- Son architecture qui s'inspire du style arabo-musulman.

2. Présentation du projet

Le Palais de la Culture de Tlemcen « Imama » est un édifice culturel prestigieux et luxueux à la fois. Il est l'un des chefs-d'œuvre d'art architectural arabo-islamique de valeur. Il se situe à proximité des sites et monuments historiques de Mansourah. Son emplacement demeure adjacent au Centre d'études Andalouses où "l'Alhambra", il a été prévu pour être un complexe culturelle qui accueillera les gens de 18 ans et plus et avec l'avènement de Tlemcen capitale de la culture islamique 2011



Figure V.8 : photo 3D du Palais de la Culture de Tlemcen – Imama

Source : www.vitamedz.org

3. Accessibilité

Le palais de la culture Imama se caractérise par une fluidité d'accès, il est desservi par deux rues avec un degré de flux différent.

L'accès principal qui se fait par Boulevard DARRAR Abed Rahman qui un axe principal reliant Tlemcen au centre de la commune de Mansourah. Le deuxième accès mécanique se fait par la rue RIAT Makhoukh et qui mène vers le parking du côté sud.



Figure V.7 : Le Palais de la Culture de Tlemcen.

Source : www.vitamedz.org.

ils ont décidée de revoir le programme et d'agrandir le complexe et il devient un palais de la culture pour accueillir les manifestations.

Il a été édifié par l'architecte HAMDAN Omar, il se développe en R+1 et un sous-sol avec une superficie total de 10 220 m² implanté sur un terrain de 1,5 ha.

Les travaux de construction ont commencé le 02 janvier 2008 pour s'achever 2011.

L'inauguration officielle a eu lieu le 17 avril 2011 par le président de la république.



Figure V.9 : situation Le Palais de la Culture

Source : Google earth

4. Analyse formelle et architecturale

Etude du volume

Le palais de la culture de Tlemcen est un mariage de fonction et de flexibilité dans la création des espaces et un projet qui reflète l'image, l'histoire et l'identité d'une région par son architecture.

En s'inspirant essentiellement du style arabo-musulman basé sur le principe d'un noyau central autour duquel gravitent les différents activités et fonctions culturelles. La créativité des concepteurs s'est trouvée nourrie par des références allant des maisons traditionnelles à l'Alhambra.



Figure V.10 : esquisse du Palais de la Culture.
Source : www.vitamedz.org



Figure V.11 : l'intérieur du palais
Source : c1.staticflickr.com

Le palais se compose d'une forme simple constitué d'un carré à qui on lui a ajouté un heptagone sur un des ces coins, au croisement des médianes se dresse une coupole.

L'intérieur du palais est assez lumineux est richement décoré en utilisant toujours le style mauresque (décor floral, géométrie, stalactite...) et avec plusieurs matériaux tel que le marbre pour le sol, le bois et le plâtre sculptés pour les plafonds, la faïence pour les murs et les colonnes.

Les façades

Les façades sont entièrement vitrées afin d'assurer le maximum de transparence à l'édifice.

Ces façades vitrées sont ornées par des arcs, arcades, moucharabiés et fresques.



Figure V.12 : façade principale du palais.
Source : palais-culture-tlemcen.org

5. Analyse spatiale et fonctionnelle

Programmation intérieur:

Le Palais de la Culture de Tlemcen - Imama se compose :

1. Une infrastructure d'un seul niveau (sous sol) d'une surface de Surface 1422 m², où sont regroupés des locaux techniques et des services.
2. Une superstructure de 2 niveaux (R+1) dans la quelle on trouve les déférents espaces. Le RDC a une Superficie de 4859 m² et l'étage d'une surface de 3734 m².

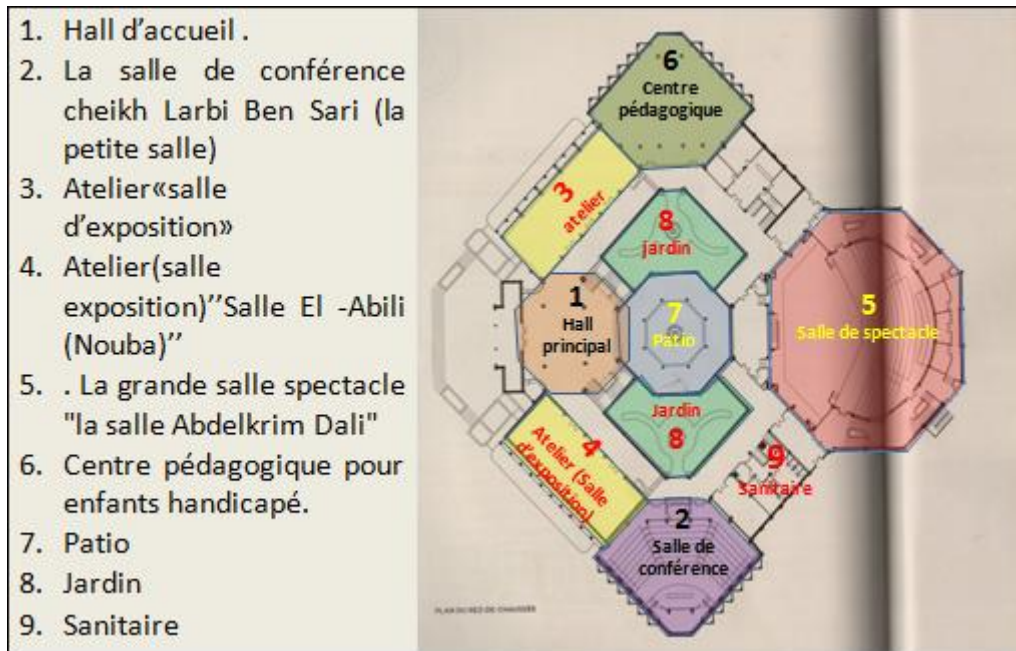


Schéma V.4 : Plan de rez de chaussée

Le hall principal

Au centre du palais de la culture, nous trouvons une large cour marbrée avec comme ornementation une fascinante fontaine au milieu. Cette fontaine reste considérée comme un symbole de la beauté dans son style architectural arabo-islamique.

Le faux-plafond par contre est décoré par de meilleurs motifs sculptés sur le gypse avec l'un des plus prestigieux lustres que couronne toute la ville de Tlemcen et d'Oran.

Le hall est consacré à l'organisation des expositions artistiques comme les arts plastiques, l'artisanat, la céramique, la sculpture.

Il y a aussi dans un autre espace des salons qui sont conçus et réservés à d'autres domaines de la culture à savoir : la science et la technologie. Beaucoup d'événements actifs se sont déroulés depuis la mise en fonction de ce palais, notamment à l'intérieur de ce hall précité, et parmi eux, on note à titre d'exemple l'exposition vestimentaire du Hayek qui a été consacrée spécialement pour la femme Tlemcénienne, en même temps qu'une seconde comportementale dite Chedda ou Ech-chadda



Figure V.13 : Le hall principal
Source : palais-culture-tlemcen.org.



Figure V.14 : l'exposition vestimentaire
Source : palais-culture-tlemcen.org.

La salle cheikh Larbi Ben Sari (la petite salle)

La salle cheikh Larbi Ben Sari se trouve sur une superficie de 336 m². Elle peut accueillir 300 places. Elle est équipée de la dernière technologie, où l'éclairage et la climatisation en plus du grand écran avec les normes requises pour la projection des films cinématographique et la diffusion des affiches d'activités organisés, restent les commodités essentielles de la salle.

Elle contient deux caméras, des fenêtres de ventilation et des caches-rideaux pour la couvrir en cas de projection cinématographique. Elle est faite aussi pour organiser les différentes manifestations culturelles tels que les journées d'étude, les séminaires, les soirées de poésie ainsi que les autres rencontres officielles.

Salle El -Abili (Nouba)

Sa superficie est de 243 m². Elle est consacrée aux expositions artistiques permanentes. Elle contient de hauts murs qui sont réservés spécialement aux photos et aux biographies d'anciens musiciens tlemcenien. Elle est aussi réservée aux maitres de la musique de Constantine. On trouve aussi de grands napperons sous forme de cartes historiques de l'Algérie, du Nord Africain ainsi que des anciens manuscrits au sujet de la musique. La salle comprend également deux grands écrans de télévision pour diffuser les films documentaires archivés par la télévision algérienne à propos des maitres de la musique andalouse de Tlemcen.

La grande salle "la salle Abdelkrim Dali"

La superficie de la grande salle dite «Abdelkrim Dali» reste délimitée entre 900 m² et 1000 m². Elle peut abriter 1127 places avec bien entendu le rajout de la terrasse supérieure et une seine de 400 m². Cette salle très spacieuse est équipée de commodité faisant référence à la dernière technologie. Son éclairage, sa climatisation et ses mécanismes de surveillance techniques sophistiqués font de cette infrastructure un espace suffisant pour l'accueil des différents acteurs de la culture. Cette salle est conçue spécialement pour organiser les différentes manifestations culturelles.



Figure V.15 : La salle cheikh Larbi Ben Sari (la petite salle)

Source : palais-culture-tlemcen.org.



Figure V.16 : Salle El -Abili (Nouba)

Source : palais-culture-tlemcen.org.



Figure V 17 : La grande salle "la salle Abdelkrim Dali"

Source:palais-culture-tlemcen.org.

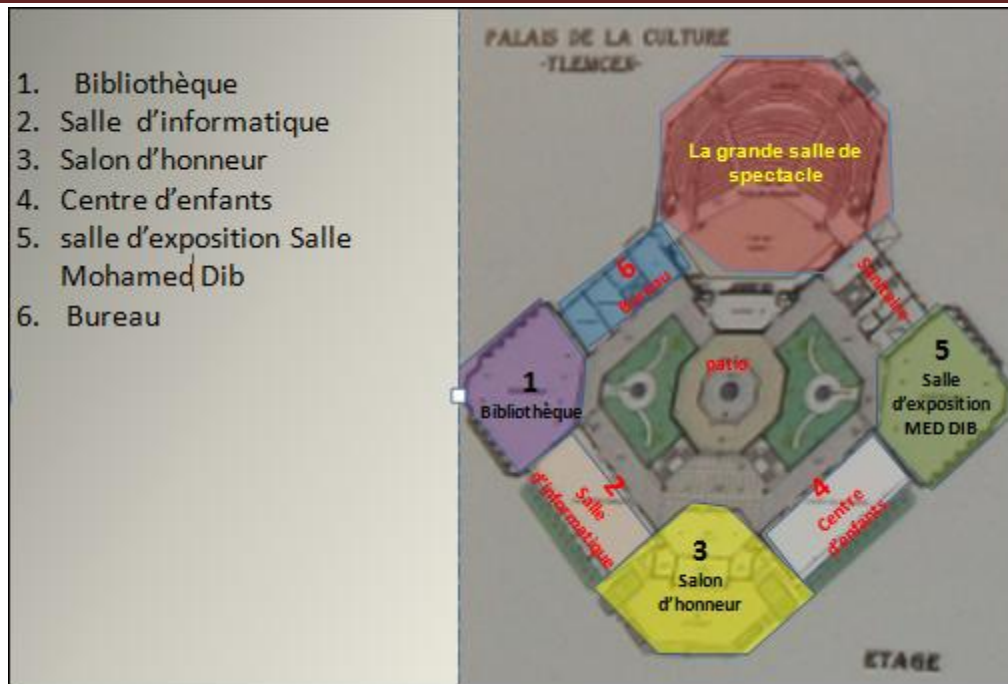


Schéma V.5 : Plan de 1^{ER} étage.
Source : palais-culture-tlemcen.org.

La salle d'honneur

La salle d'honneur est un espace luxueux, conçu pour accueillir les autorités locales, nationales, internationales ainsi que les hôtes étrangers, notamment le fil diplomatique et les personnalités éminentes du monde artistique et culturel. Du côté architectural, la Plate-forme reste confectionnée de plâtre sculpté, posée sur deux grandes hampes et décorée par quatre lustres moyens. Le sol est fait de plaques de marbres. L'espace de la salle contient par contre des canapés, des tables et des chaises de luxe ainsi que des armoires excellentes en bois.



Figure V.18 : La salle d'honneur.
Source : palais-culture-tlemcen.org.

Salle Mohamed Dib

Sa superficie est de 243 m². Elle est consacrée aux arts plastiques, à l'artisanat comme par exemple la poterie ainsi qu'à la sculpture.



Figure V.19 : Salle Mohamed Dib
Source : palais-culture-tlemcen.org.

Salle Abou Abbess Al makari (bibliothèque)

La superficie de la salle Abou-Abbès El-Makari est de 336 m², Elle contient des ouvrages dans différents domaines de la culture à savoir les sciences et la technologie qui demeurent conçus spécialement pour les étudiants, les chercheurs et les universitaires. La salle contient un endroit pour la lecture qui comprend plus de 100 chaises. L'organisation, la beauté, la richesse et la qualité du contenu sont les caractéristiques de cette bibliothèque qui offre pour le lecteur un entourage calme et exceptionnel.

La bibliothèque contient 25 rangs d'étalage et plus de 406 titres d'ouvrages, en plus d'une collection importante dédiée par le ministère de la culture. Elle est marquée par la variété de son contenu et la diversité de ses domaines. Elle comprend entre autres, une salle d'informatique (internet) pour faciliter l'accès à la recherche des adhérents. La bibliothèque permet une consultation de livres sur place.



Figure V.20 : la bibliothèque Abou Abbess Al makari

Source : palais-culture-tlemcen.org.

Conclusion :

L'analyse de ses deux exemples nous a permis d'approfondir nos connaissances sur la thématique du palais de la culture qui demeure un édifice que l'on peut dédier à la promotion de la culture d'un peuple mais aussi un élément qui représente une mémoire et une identité d'un pays, d'où on trouve une diversité des espaces intérieurs.

En effet, cette analyse va nous permettre de passer à la prochaine étape, celle de définir un programme et de dégager des concepts qui seront utiles et nécessaires lors de la conception du projet architectural.

V. Analysé de l'assiette d'intervention

Introduction

Avant toute conception architecturale, l'analyse du site est un élément fondateur car il permet de dégager les carences et potentialité du site afin d'aboutir à un projet qui s'intègre parfaitement au contexte et qui répondra aux exigences de la ville.

1. Situation:

Le site du 1^{er} novembre se situe dans la partie sud-est de la ville de Tizi-Ouzou, il se présente entre deux tissus, colonial au nord et post colonial au sud. C'est un quartier très dense qui allie commerce, habitations et services...

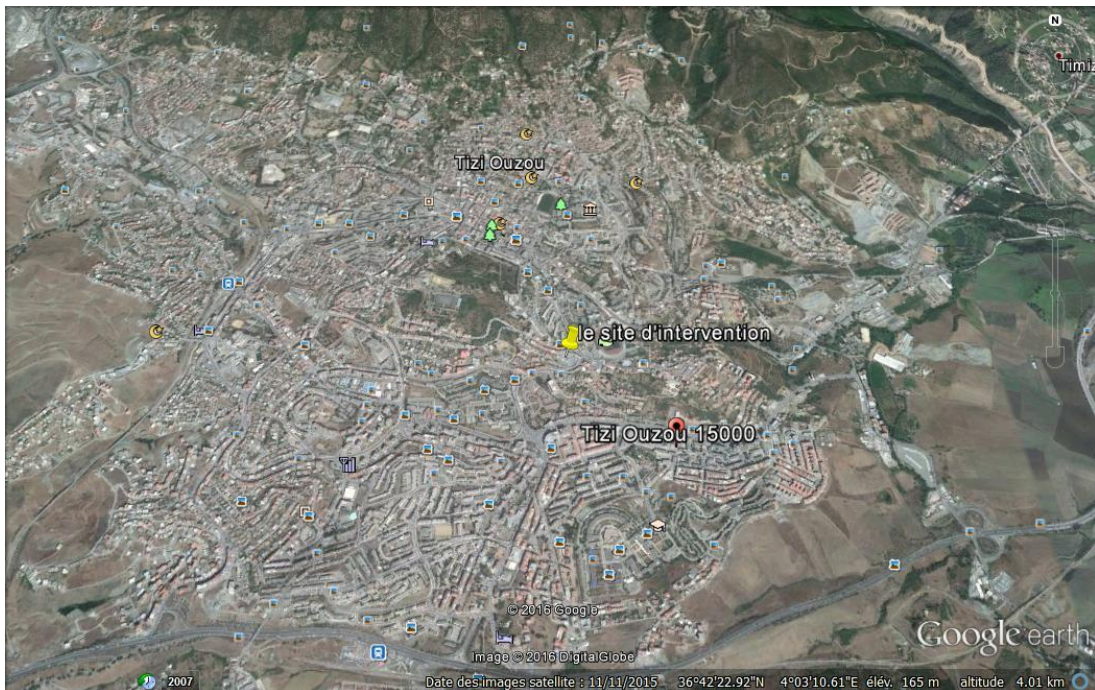


Figure V.21 : Situation du site par rapport à la ville.

Source : Google earth.

2. Le choix du site

Notre choix du site renvoi aux potentialités que présente cette assiette et parmi les quelles on cite:

- Un nœud d'articulation entre le tissu colonial et le postcolonial donc un élément de transition entre passé et présent.
- La proximité des édifices à caractère patrimonial (bordj turc, maison de la culture...)
- Sa position stratégique car il est entouré de différents équipements de grande envergure tels que le stade 1^{er} novembre, hôpital « CHU » NADIR Mohamed et le pôle universitaire de Mouloud MAMMERI et qui permet la diffusion de la culture dans la ville.
- La facilité d'accessibilité étant traversée par la ligne téléphérique.
- Son attractivité, c'est un site incontournable de la ville d'où la promotion du tourisme urbain.

3. Présentation du site par rapport à son environnement :



Figure V.22 : L'environnement immédiat du site.
Source : Google earth

❖ Le site est accessible à partir de deux voies:

La première est la rue des frères OUMRANE, c'est un axe structurant de la ville qui relie la nouvelle ville et le tissu colonial. Il est délimité par des parois continues avec un gabarit qui varie entre R+2 à R+4, ses immeubles sont affectés au commerce ce qui a engendré un flux important et un conflit d'usage entre véhicules et piétons.



Figure V.23 : La rue des frères OUMRANE.
Source : Auteurs, mars 2016

Le deuxième est la rue AMENA MAHIEDDINE, c'est un axe secondaire qui se caractérise par un flux mécanique moins important. Le long de cet axe on trouve la cité des Genêt avec son gabarit qui ne dépasse pas le R+3.



Figure V.24 : La rue AMENA MAHIEDDINE.
Source : Auteurs, mars 2016

PARTIE3 : APPROCHE ARCHITECTURALE

- ❖ .L'assiette est aussi délimitée d'un coté par une cité à caractère résidentielle où le RDC est réservée au commerce. Son gabarit varie entre R+5 à R+7.
- ❖ Le site est à proximité d'un nœud qui est un point de transition entre le tissu colonial et la nouvelle ville vers le quel converge quatre voies ce qu'il le caractérise par un flux important.










Figure V.25 : lotissement Hasnaoua.
Source : Auteurs, mars2016.



Figure V.26 :Le nœud du 1^{er} Novembre.
Source : Auteurs, mars2016.

- La zone d'intervention est entourée par plusieurs équipements tel que :

<p>Figure V.27 : Le stade 1^{er} Novembre</p>  <p>Source : www.tiziouyou-dz</p>	<p>Figure V.28 : La direction de la jeunesse et des sports</p>  <p>Source : www.tiziouyou-dz</p>	<p>Figure V.29 : La station téléphérique</p>  <p>Source : Auteurs, mars 2016.</p>	<p>Figure V.30 : Le CHU Nadir Mohamed</p>  <p>Source : www.tiziouyou-dz</p>
<p>Figure V.31 : Ecole Paramédicale</p>  <p>Source : www.tiziouyou-dz</p>	<p>Figure V.32 : L'université Mouloud MAMMERY</p>  <p>Source : www.tiziouyou-dz</p>	<p>Figure V.33 : La faculté de médecine.</p>  <p>Source : www.tiziouyou-dz:</p>	

4. Etat des lieux:

Le site dans son état actuel est occupé par le marché informel, un parking et il est entouré d'une clôture qui défigure le paysage urbain. Donc c'est un site désordonné et engendre une hétérogénéité de la façade urbaine se qui nécessite de le réaménager.



Figure V.34 : Le commerce
Source : Auteurs, mars 2016.



Figure V.35 : Le parking
Source : Auteurs, mars 2016



Figure V.36 : La clôture.
Source : Auteurs, mars 2016

5. Topographie:

C'est un terrain d'une pente de 13% et d'une surface de 8000 m².

6. Synthèse :

potentialités	Carences
<ul style="list-style-type: none"> -Position stratégique ; -Accessibilité par plusieurs voies ; -La présence de plusieurs équipements mitoyens ; -L'entourage d'une voie principale très animée ; -Élément d'articulation entre les deux tissus ; -La proximité d'un équipement de valeur patrimoniale (Bordj Turc) ; -la proximité d'une ligne téléphérique à côté ; 	<ul style="list-style-type: none"> -Densité du bâtis et manque d'espaces vert ; -hétérogénéité de la façade urbaine ; -Les nuisances sonores ; -Problèmes de circulation et de stationnement ; -Conflit d'usage.

Conclusion

Le site du 1^{er} novembre présente plusieurs potentialités et carences, le fait de les prendre en considération lors de la conception en remédiant aux faiblesses et valorisant les atouts permet d'aboutir à un projet harmonieux qui s'intègre au contexte.

- **Comment promouvoir l'image de la ville de Tizi-Ouzou en générale et celle du quartier du 1^{er} novembre en particulier à travers un projet urbain qui prendra en charge le patrimoine de cette ville ?**

CHAPITRE II : PROJET ARCHITECTURAL

Introduction

L'analyse des exemples de références ainsi que de l'assiette d'intervention nous a permis de dégager un programme qui répond bien aux exigences du thème mais aussi aux exigences du contexte.

La programmation est une étape primordiale dont on ne peut s'en passer pour l'élaboration d'un projet, elle servira de guide à notre conception et projection, elle nous procure une bonne maîtrise des espaces en attribuant à chaque activité son espace fonctionnel.

C'est le passage intermédiaire de la théorie et la recherche à l'application et la conception. Nous ferons en sorte que le programme soit à la hauteur, et essayons de retrouver une variété et une diversité pour lier les différents usages et faire participer un maximum de personnes.

I. Fonctions principales du projet :

Accueil.

Exposition

Diffusion

Animation

Formation

Créativité.

II. Les fonctions secondaires :

Service

Détente.

Loisir.

III. Programme surfacique :

1. Entité muséale :

Espace	Surface m ²
Accueil	62m ²
Vente	137m ²
Accueil groupe scolaire	20m ²
Infirmierie	37m ²

PARTIE3 : APPROCHE ARCHITECTURALE

Exposition	1283m ²
Surveillance	45m ²
Administration	195m ²

2. Entité commerciale :

Espace	surface
Vente	722m ²
Consommation	679m ²

3. Entité formation :

Espace	surface
Accueil	40m ²
Ateliers	572m ²
Salles de cours	117m ²
Salle de tirage :	28m ²
Salle audiovisuelle	20m ²
Salle d'informatique	57m ²
Bibliothèque	172m ²
Laboratoire de recherche	157m ²
Espace d'échange et de communication	61m ²

4. Entité spectacle :

Espace	surface
Accueil	77m ²
Salle de spectacle (570 places)	105m ²

PARTIE3 : APPROCHE ARCHITECTURALE

Salon d'honneur	73m ²
Bureau :	21m ²
Vestiaires	26m ²

Démarche du projet :

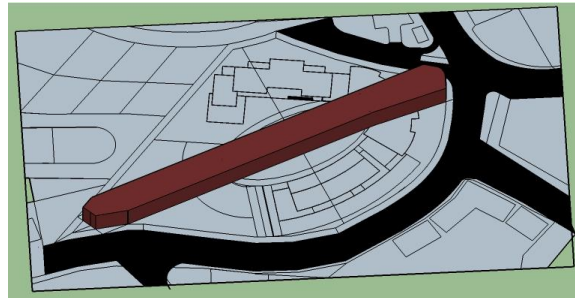
Notre démarche conceptuelle s'inscrit dans une réflexion globale dans laquelle on a pris en considération les caractéristiques liées au site d'implantation, au thème, et aux exigences de la population.

IV. Genèse du projet :

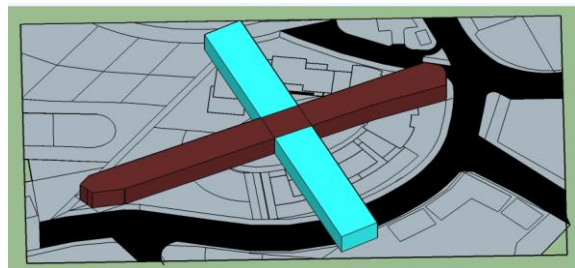
Cela va se faire à partir d'un canevas de concepts soit liés au thème ou au contexte qui se présente sous différentes étapes :

Etape 1 : axialité

Le tracé d'un axe Nord-Sud qui assure la liaison entre le nœud du 1^{er} novembre et la partie basse du projet. C'est un axe de transition entre le tissu colonial et le tissu post colonial

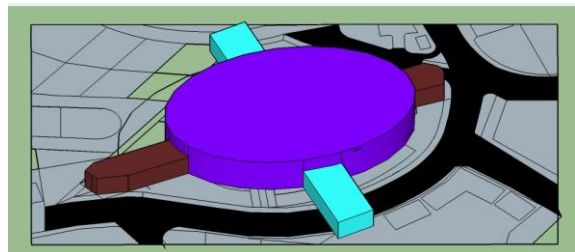


Le tracé d'un deuxième axe Est-Ouest qui relie la rue des frères OUAMRANE à la cité Nadir.



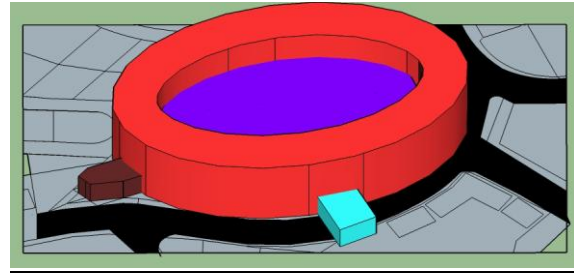
Etape 2 : la centralité.

Création d'une place centrale à l'intersection des deux axes qui est un élément fort du projet.



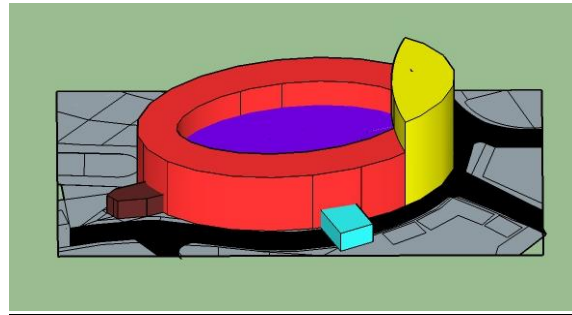
Etape 3 : le patio (L'HARA) et l'alignement

Elle consiste à occuper le périmètre du terrain par le bâti autour de la place centrale en faisant référence à L'HARA des maisons kabyle.



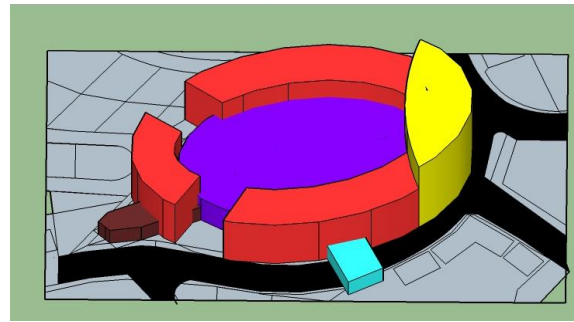
Etape 4 : le seuil et l'accessibilité.

La matérialisation du nœud 1^{er} novembre qui se fera par l'aménagement d'un seuil qui permettra de marquer l'entrée principale au projet.



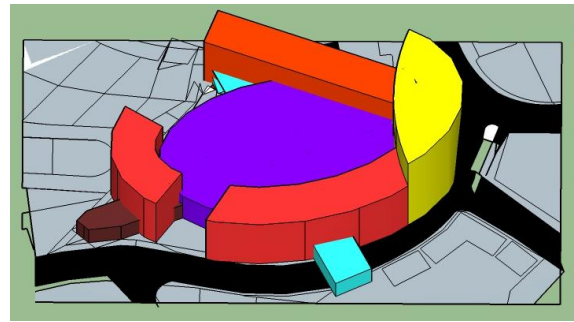
Etape 5 : la fragmentation

Fragmentation du volume en deux entités est assuré ainsi le passage vers la place centrale.



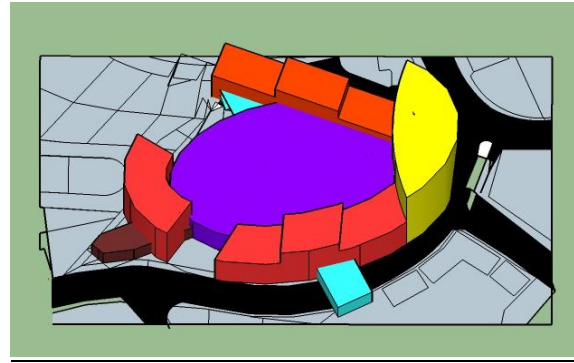
Etape 6 : intégration

Intégrer le bloc en face de la cité des Genêt à la morphologie des bâtiments existants.



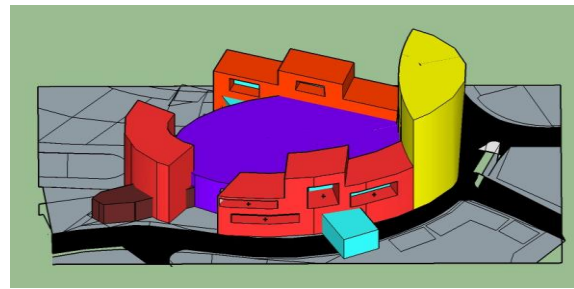
Etape 7: dégradé « implantation du village kabyle »

Fragmentation des volumes afin de créer un dégradé qui réincarnera l'implantation du village kabyle.



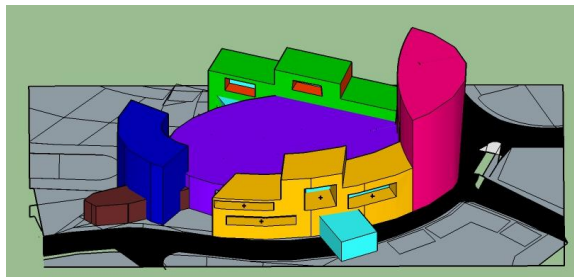
Etape 8 : les percés visuelles.

Fragmentation des volumes à fin de créer des percés visuelles à partir de deux voies.



Etape 9 : la hiérarchisation

Ce concept permet d'assurer l'organisation des différentes entités du projet : Entité exposition. ; entité formation et recherche ; entité commerce ; entité spectacles.



V. Description du projet :

Dans le but de changer l'image de la ville de Tizi-Ouzou et celle du quartier du 1^{er} novembre on a proposé un palais de culture qui assure la transition entre le centre ville et la nouvelle ville. Il est dédié pour l'acquisition, la conservation et ensuite la diffusion du patrimoine de cette ville.

1. L'accessibilité au projet :

L'accès à notre projet se fait par :

Des accès piétons :

1. depuis le nœud du 1^{er} novembre, c'est l'accès principal au projet.
2. Depuis la rue des frères OUAMRANE, il s'effectue par l'escalator.

3. Depuis un escalier urbain.

Un accès mécanique : depuis la rue des frères OUAMRANE pour accéder directement au parking sous-sol.

2. L'organisation spatiale du projet :

Le projet se fragmente en quatre entités majeures :

L'entité muséale : elle se développe en R+4, elle assure à la fois l'entrée à cette entité et le passage vers l'esplanade. Le RDC est réservé pour l'entrée et la sortie et les étages sont dédiés aux expositions des objets des époques différentes où un parcours est déterminé et qui débouche à la fin de la visite sur une boutique de vente des souvenirs. La liaison entre les étages est assurée par des escalators.

L'entité commerce : elle donne sur la rue des frères OUAMRANE, elle se développe en R+3 avec un sous sol lui aussi est réservé au commerce. Cette entité se caractérise par ses façades et terrasse vitré qui assure la continuité de la façade urbaine. Deux étages sont réservés à la vente et les deux autres à la consommation et l'un de ces deux étages est réservé à la transmission du patrimoine immatériel par la vente des objets artisanaux et les restaurants spécialisés dans l'art culinaire de la région.

L'entité formation : elle donne sur la rue AMENA MAHIEDENNE, elle se développe en R+2 et un sous sol qui est qui est réservé au stockage des objets. Cette entité est destinée à l'apprentissage des savoir-faire de la région et elle comporte une administration, des ateliers, des salles de cours, des laboratoires de recherche et une bibliothèque. Chaque 4 ou 5 ateliers ou laboratoires sont réunies par un espace commun qui est un lieu de communication et d'échange.

L'entité spectacle : elle est composée d'une salle de 570 places et qui accueillera les journées d'étude, les évènement et manifestations culturels.

3. L'espace public :

Pour intégrer notre projet à l'urbain et qu'il soit une composante indissociable de la ville, on a mené plusieurs actions:

- ❖ la réalisation d'un passage sous-terrain accompagné des boutiques afin d'éviter de traverser au niveau du nœud et de séparer ainsi les voies piétonnes et les voies mécanique.
- ❖ Un escalier urbain est implanté pour assurer la liaison entre la rue AMENA MAHIEDINNE et la rue des frères OUAMRANE et qui sera accompagné parfois par des aires de repo.
- ❖ L'esplanade qui est le centre du projet autour de la quelle gravite les autres entités, elle est un espace public par excellence où tout le monde de tout âge vient pour se

détendre et dans la quelle seront organisé les expositions et festivals. Et dessous de cette esplanade se trouve un parking à deux étages.

- ❖ L'intégration d'un théâtre en plein air, qui sera un espace ouvert au quartier pour la rencontre, la concertation, et les débats qui rappelle le forum romain, l'agora grecque et qui servira aussi pour l'organisation des événements, culturels notamment.

Conclusion

Notre projet s'inscrit dans la démarche d'un projet urbain, qui consiste à créer un équipement urbain qui peut contribuer à la promotion de l'image du quartier 1^{er} novembre ainsi que de toute la ville de Tizi-Ouzou et la rendre plus attractive notamment sur le plan de tourisme urbain.

Nous espérons qu'à travers notre projet on assurera la protection, la mise en valeur et ensuite la transmission du patrimoine de la ville de Tizi-Ouzou.

CONCLUSION GENERALE

CONCLUSION GENERALE

Le long de cette recherche, on a abordé en premier lieu la notion du patrimoine, son évolution à travers les siècles et son rapport au tourisme urbain ainsi que l'analyse d'un exemple de référence (Rabat au Maroc) qui nous a permis de se rendre compte du rôle de ces sites patrimoniaux dans l'attraction de la clientèle touristique.

Tizi-Ouzou a long temps négligé son patrimoine et favorise plutôt l'extension des villes pour loger les nouveaux arrivants. Dons ce patrimoine a été délaissé et mise à l'écart de toutes les planifications urbaines et parfois même il a été remplacé par des constructions contemporaines.

Ce n'est que récemment qu'elle s'intéresse à son patrimoine et sa préservation où plusieurs édifices ont été restaurés notamment l'ancienne mairie, la maison des Ait Kaci... Mais ces opérations restent ponctuelles d'où elle nécessite d'adopter une nouvelle stratégie à fin de bien prendre en charge ce patrimoine.

Dans ce cadre et afin de revalorisé ce patrimoine tout en l'intégrant à la vie quotidienne, on établie un ensemble d'actions qui consiste à réhabiliter, restaurer, sauvegarder, aménager les sites historiques et l'organisation des événements culturels qui permet la diffusion de ce patrimoine et de l'identité local.

Toutes ces actions ont été accompagnées par la conception d'un projet architecturale qui est un palais de culture dont son rôle est de prendre en charge ce patrimoine et assurer sa transmission aux générations future par l'organisation des événements culturels, l'apprentissage du savoir faire de la région et les différentes expositions.

Enfin, nous espérons que notre intervention architecturale permettra la protection, la mise en valeur et ensuite la diffusion du patrimoine de la ville de Tizi-Ouzou tout en repensant le paysage urbain de la ville de Tizi-Ouzou en général et celui du quartier de 1^{er} novembre en particulier.

TABLE DES MATIERES

Table des matières

Résumé.....

INTRODUCTION GENERALE

Introduction	1
1. Problématique.....	3
2. Hypothèses.....	4
3. Objectifs.....	4
4. Méthodologie.....	4

PARTIE 1 : APPROCHE THEMATIQUE

Introduction.....6

**CHAPITRE1 : DEFINITION ET ORIGINE DU CONCEPT
PATRIMOINE**

Introduction.....	7
I. Définition de la notion patrimoine.....	7
II. Evolution de la notion patrimoine.....	9
Conclusion.....	16

CHAPITRE2 : ANALYSE D'EXEMPLE DE REFERENCE

Introduction.....	17
I. Rabat, capitale moderne et ville historique, un patrimoine en partage	
1. Présentation de la ville.....	18
2. Le choix de l'exemple.....	18
3. Le choix de la ville.....	19
4. Les biens à proposer au classement.....	19
Conclusion	28

PARTIE2 : APPROCHE CONTEXTUELLE

Introduction..... 29

CHAPITRE1 : DIAGNOSTIC ET ETAT DES LIEUX

Introduction	30
I. Contexte national	
1. Alger.....	31
2. Tlemcen.....	32
II. Contexte régional	
1. Description de la ville.....	33
2. L'état de l'aspect architectural originel de la ville de Tizi-Ouzou.....	33
3. Histoire et état du patrimoine matériel.....	35
4. Le patrimoine immatériel.....	49

TABLE DES MATIERES

5. Analyse des instruments d'urbanisme PDAU et POS.....	53
Conclusion.....	57

CHAPITRE2 : PLAN D' ACTIONS

Introduction.....	58
I. Le plan d' actions	
1. Bordj Turc.....	58
2. Les espaces publics.....	58
3. Le patrimoine bâti.....	59
4. Le transport.....	60
5. Le patrimoine immatériel.....	61
Conclusion.....	65

PARTIE3 : APPROCHE ARCHITECTURALE

Introduction.....	66
-------------------	----

CHAPITRE1 : AVANT PROJET

Introduction.....	67
I. Choix du thème.....	67
II. Définition du palais de la culture.....	67
III. Les objectifs d' un palais de la culture.....	67
IV. Analyse des exemples	
IV.1 LE CENTRE POLYVALENT DE NEVERS :	
1. Présentation et situation du centre	68
2. Séquence urbaine et paysagère.....	68
3. Etude conceptuelle.....	68
1.1.Etude spatiale et fonctionnelle.....	69
IV.2 PALAIS DE LA CULTURE TLEMCEN	
1. Choix d' exemple.....	71
2. Présentation du projet.....	71
3. Accessibilité.....	71
4. Analyse formelle et architectural.....	72
5. Analyse spatiale et fonctionnelle.....	72
Conclusion.....	76
V. Analyse de l' assiette d' intervention	
Introduction.....	77
1. Situation.....	77
2. Le choix du site.....	77
3. Présentation du site par rapport à son environnement	78
4. Etat des lieux.....	79
5. Topographie.....	80
6. Synthèse.....	80
Conclusion.....	80

CHAPITRE2 : PROJET ARCHITECTURALE

Introduction.....81

I. Fonctions principales du projet81

II. Les fonctions secondaires81

III. Programme surfacique81

1. Entité muséale81

2. Entité commerciale82

3. Entité formation82

4. Entité spectacle82

IV. Genèse du projet83

V. Description du projet85

1. L’accessibilité au projet86

2. L’organisation spatiale du projet86

3. L’espace public87

Conclusion.....87

CONCLUSION GENERALE

LISTE DES FIGURES ET CARTES.

Liste des figures et cartes.

Figures.

Figure II.1 : Rabat capitale du Royaume du Maroc.....	18
Figure II.2 : vue aérienne de la ville de Rabat.....	19
Figure II.3 : Le site archéologique de Chellah.....	20
Figure II.4 : Mausolée d'Abou Al-Hassan	20
Figure II 5 : Ruines du site antique de Chellah	20
Figure II 6 : La Qasba des Oudaïa.....	21
Figure II.7: porte monumentale.....	21
Figure II 8 : tour des pirates.....	21
figure II.9 : construstion à la Qasba.....	21
Figure II.10 : Les remparts et les portes almohades	22
Figure II.11 : la muraille almohade.....	22
Figure II.12 : Bab Al Had après sa restauration.....	22
Figure II.13 : La mosquée de Hassan et le mausolée Mohammed V.....	23
Figure II.14 : Prolifération des lichen	23
Figure II.15 : Désordres repérés dans la facade sud du minaret.....	23
Figure II.16 : La médina de Rabat.....	24
Figure II.17 : Mauvais état de conservation de certains monuments de la médina.....	24
Figure II.18 : La ville nouvelle.....	25
Figure II.19 : Boulevard Mohammed V et bâtiments des accostant.....	25
Figure II.20 : Bâtiment de la ville nouvelle	25
Figure II 21 :Le quartier Habousde Diour Jamaâ.....	26
Figure II.22 : Infraction à l'entrée principale du quartier.....	26
Figure II.23 : paysage urbain défiguré	26
Figure II.24 : Les jardins historiques de Rabat.....	27
Figure II.25 : Jardin de la résidence mal entre tenue.....	27
Figure II.26 : l'allée principale du jardin d'Essais.....	27
Figure III.1 : reconquête du front de mer d'Alger.....	31
Figure III.2 : centre des études andalouses.....	32
Figure III.3 : Le palais El Mechouar après.....	32
Figure III.4 : Le plateau de Lalla Setti.....	32
Figure III.5 : Le musée d'art et d'histoires.....	32
Figure III.6 : bordj (fort turc) à Tizi-Ouzou.....	35
Figure III.7 : bordj (fort turc) à Tizi-Ouzou	35
Figure III.8 : Plan RDC de borj turc après la restauration.....	35
Figure III.9 : Plan de 1 ^{er} étage de bordj turc après la restauration.....	36
Figure III.10 : Le bordj de Tizi ouzou -la soupe en plein air sur la butte à l'arrière, les remparts du fort turc.....	36
Figure III.11 : Plan de masse de bordj turc après la restauration.....	36
Figure III.12 : Vue aérienne du bordj turc	36
Figure III.13 : La mosquée da Lalla Saida à l'époque coloniale.....	37
Figure III.14 : La mosquée da Lalla Saida à l'état actuel.....	37
Figure III.15 : la maison des Ait Kaci avant sa restauration.....	38
Figure.III.16 : la maison des Ait Kaci après sa restauration.....	38

LISTE DES FIGURES ET CARTES

Figure III.17 : hôtel de ville à l'époque coloniale.....	38
Figure III.18 : le musée de la ville.....	39
Figure III.19 : le palais de la justice à l'époque coloniale.....	39
Figure III.20 : le palais de la justice actuellement.....	39
Figure III.21 : l'ancienne prison départementale.....	40
Figure III.22 : la maison de la culture « Mouloud MAMMERY ».....	40
Figure III.23 : l'ancienne école Guembetta.....	40
Figure III.24 : la maison de l'artisanat.....	40
Figure III.25 : l'ancienne poste.....	40
Figure III.26 : la DSP.....	41
Figure III.27 : l'entrée de cinémathèque.....	41
Figure III.27 : l'entrée de cinémathèque.....	41
Figure III.29 : cinéma Djurdjura.....	42
Figure III.30 : reconstruction du cinéma Djurdjura.....	42
Figure III.31 : l'ancien Djamaa El Âttiq.....	42
Figure III.32 : l'église Saint Eustache.....	42
Figure III.33 : La mosquée Arezki Cherfaoui.....	42
Figure III.34 : la cour du mausolée Sidi Belloua.....	43
Figure III.35 : le tombeau de Sidi Belloua.....	43
Figure III.35 : salles d'isolement « Khouloua ».....	43
Figure III.36 : la haute ville : vue du mont de Belloua.....	44
Figure III.37 : Les ruelles du quartier Zellal.....	44
Figure III.38 : Les vestiges des maisons kabyles.....	44
Figure III.39 : L'allée principale.....	45
Figure III.40 : les différents tombeaux et caveaux.....	45
Figure III.41 : le jet d'eau.....	46
Figure III.42 : le jet d'eau du centre ville.....	46
Figure III.43 : fontaine Ain Hallouf.....	46
Figure III.44 : Fontaine Zoudj Ayoun.....	47
Figure III.45 : le Monument aux Morts.....	47
Figure III.46 : Le jardin 1 ^{er} novembre.....	47
Figure III.47 : poteries décoratives.....	49
Figure III.48 : La vannerie traditionnelle.....	49
Figure III.49 : les matériaux traditionnels du tissage.....	49
Figure III.50 : Le costume traditionnel masculin « ABARNOUS ».....	50
Figure III.51 : La robe kabyle.....	50
Figure III.52 : le bracelet kabyle « DAH ».....	50
Figure III.53 : des différents bijoux kabyles.....	50
Figure III.54 : la broderie berbère.....	51
Figure III.55 : beignets « Sfindj ».....	51
Figure III.56: Plat de couscous.....	51
Figure III.57 : Les figues.....	52
Figure III.58 : Les figues barbares.....	52
Figure III.59 : musée régional de Tizi-Ouzou.....	55
Figure III.60 : la maison des Ait Kaci.....	55

LISTE DES FIGURES ET CARTES

Figure III.61 : la place de la bougie.....	55
Figure III.62 : Photo en 3D du musée régional.....	56
Figure III.63 : le musée régional du Moudjahid.....	56
Figure III.64 : Photo en 3D de lu cinéma Djurdjura.....	56
Figure III.65 : la maison de la culture.....	56
Figure III.66 : les expositions de la maison d'artisanat.....	57
Figure III.67 : événement sur la place de place de Mairie.....	57
Figure IV.1 : la réhabilitationd'une monument historiques.....	58
Figure IV.2 : l'aménagement d'une placette.....	58
Figure IV.3 : Parc de détente.....	59
Figure IV.4 : la fontaine.....	59
Figure IV.5 : la port de Fort National.....	59
Figure IV.6 : portraits des granes figures.....	59
Figure IV.7 :les grandes figures kabyles.....	59
Figure IV.8 :préparation du couscous.....	60
Figure IV.9 : préparation de la galette.....	60
Figure IV.10 : la danse Kabyle.....	60
Figure IV.11 : la corale feminine.....	60
Figure IV.12 : l'intérieur d'une village Kabyle.....	60
Figure IV.13 : l'intérieur d'une maison Kabyle.....	60
Figure IV.14 : Station téléphérique.....	61
Figure IV.15 : cabinet téléphérique.....	61
Figure IV.16 : une rue piétonne.....	61
Figure IV.17 :la récitation des verset du Coran.....	61
Figure V.1 : plan situation du Centre Polyvalent.....	68
Figure V.2 : Centre Polyvalent Culturel.....	68
Figure V.3 : espace extérieur du centre.....	70
Figure V.4 : façade principale.....	70
Figure V.5 : du parvis.....	70
Figure V.6 : salle polyvalente.....	70
Figure V.7 : Le Palais de la Culture de Tlemcen.....	71
Figure V.8 : photo 3D du Palais de la Culture de Tlemcen.....	71
Figure V.9 : situation Le Palais de la Culture.....	71
Figure V.10 : esquisse du Palais de la Culture.....	72
Figure V.11 : l'intérieur du Palais.....	72
Figure V.12 : façade principale du palais.....	72
Figure V.13 : Le hall principal.....	73
Figure V.14 : l'exposition vestimentaire.....	73
Figure V.15 : La salle cheikh Larbi Ben Sari (la petite salle).....	74
Figure V.16 : Salle El -Abili (Nouba).....	74
Figure V.17 : La grande salle "la salle Abdelkrim Dali.....	74
Figure V.18 : La salle d'honneur.....	75

LISTE DES FIGURES ET CARTES

Figure V.19 : Salle Mohamed Dib	75
Figure V.20 : la bibliothèque Abou Abbess Al makari.....	76
Figure V.21 : Situation du site par rapport à la ville.....	77
Figure V.22 : L'environnement immédiat du site.....	78
Figure V.23 : La rue des frères OUMRANE.....	78
Figure V.24 : La rue AMENA MAHIEDDINE.....	78
Figure V.25 : lotissement Hasnaoua.....	79
Figure V.26 :Le nœud du 1 ^{er} Novembre.....	79
Figure V.27 : Le stade 1 ^{er} Novembre.....	79
Figure V.28 : La direction de la jeunesse et des sports.....	79
Figure V.29 : La station téléphérique.....	79
Figure V.30 : Le CHU Nadir Mohamed.....	79
Figure V.31 : Ecole Paramédicale.....	79
Figure V.32: L'université Mouloud MAMMERI.....	79
Figure V.33 : La faculté de médecine.....	79
Figure V.34 : Le commerce	80
Figure V.35 : Le parking	80
Figure V.36 : La clôture.....	80

Cartes et schéma :

Carte III.1 : Les actions projetées dans le cadre du GPU par le Gouvernement d'Alger 1997-2000.....	31
Carte IV.3 : le parcours culturel et touristique.....	64
Schéma V.1: plan de masse du Centre Polyvalent.....	68
Schéma V.2 : programme du projet.....	69
Schéma V.3 : Plan de RCD Centre Polyvalent Culturel.....	70
Schéma V.4 : Plan de rez de chaussée du palais de la culture de Tlemcen.....	73
Schéma V.5 : Plan de 1 ^{ER} étage du palais de la culture de Tlemcen.....	75

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Bibliographie

Ouvrage :

- Françoise CHOAY " L'ALLEGORIE DU PATRIMOINE", Seuil, Paris, 1992.
- Françoise CHOY, "le patrimoine en questions : anthologie pour un combat", Seuil, Paris, 2010.
- Françoise CHOAY, Merlin Pierre. " *Dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement*", PUF, Paris. 2000.
- Jean CRESCENZE "CHRONIQUES TIZI-OUZIENNES 1844-1914", Tome1 Alpha, 2007.
- Jean CRESCENZE "CHRONIQUES TIZI-OUZIENNES ET REGIONALES 1914-1928", Tome2,
- Mohamed ATTAF " TIZI OUZOU à travers les âges ", DALIMEN, 2014.
- Nils DEVERNOIS, Sara MULLER, Gérard Le BIHAN, "Gestion du patrimoine urbain et revitalisation des quartiers anciens : l'éclairage de l'expérience française", Agence Française de Développement, Paris, 2014.
- Perrin, M. et L. Patin "Enquête sur l'impact de la réforme du dispositif fiscal Malraux, Etude ANVPAH et VSSP". 2010.
- Pierre JACQUET, " Patrimoine culturel et développement", Agence Française de Développement, 2007.
- Roncayolo, M. " *Lectures de villes. Formes et temps*", Parenthèses, Marseille. 2002.

Thèses et mémoires :

- ADJIOUA Razika, Mémoire Master, "L'attractivité territoriale et culturelle de la ville de Tizi-Ouzou dans une problématique de métropole " Université Mouloud Mammeri de Tizi-Ouzou, 2013.
- AMRANI MAHDI Aziza, Mémoire Magister, " *La Régénération Urbaine Et La Promotion Du Patrimoine En Algérie*", Université Mentouri Constantine.
- BELKHAMSA Belkacem, Mémoire Magister, " *Une Nouvelle Manière De Penser La Ville A Travers Le Projet Urbain, Cas De Barcelone, Lyon Et Alger* " EPAU, Alger, 2008

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- BENSEDDIK. SOUKI- Habiba .Mémoire Magister " *Valorisation Des Monuments Historiques en Algérie Le Cas Du Palais De L'agha A Ferdjioua* ", Université Mentouri, 2012.
- BOUANANE. KENTOUCHE Nassira Mémoire magister " *Le patrimoine et sa place dans les politiques urbain algériennes* ", Université Mentouri, 2008.
- BOUKERMA Chafiaa, Mémoire de master, " *Le tourisme urbain, illustré par la ville de Tizi-Ouzou*", Université Mouloud Mammeri De Tizi-Ouzou, 2012
- HASSAS.N, mémoire magister " *Étude du patrimoine architectural de la période ottomane: entre valeurs et confort* ». Université Mouloud Mammeri de Tizi-Ouzou.2012. .
- KHATTABI Lahcene, Mémoire de Magister "*La reconquête d'un centre ancien : le cas de la Médina de Nédroma*".Université Abou Bakr Belkaïd – Tlemcen, 2010.
- LAFUENTE Mallorie, Mémoire Master, "*L'événementiel touristique Face a l'identité territoriale. Exemples d'événements culturels dans le Tarn*", Université De Toulouse Ii Le Mirail, 2010.
- MAZOUZ Fatima, Mémoire Doctorat, "*LE RENOUVELLEMENT DU PATRIMOINE BATI VETUSTE. Le cas du centre-ville d'Oran*", Université Des Sciences Et Technologie d'Oran Mohamed BOUDIAF, 2015.
- MAZRI-BENARIOUA Mouna, Mémoire de Magister, "*La culture en tant que fait urbain. Lecture des indicateurs de développement culturel. Cas du secteur sauvegardé de Constantine*", Université Mentouri Constantine, 2007.
- Nasser-Eddine Touam, Mémoire Magister "*La Conservation Intégrée: Une Nécessité Impérieuse Vers la Reconstruction Du Quartier Souika*", Université Mentouri de Constantine, 2012
- SMAHI Kahina, BOUMRAR Samira, Mémoire "Master, Les festivals locaux, outils de valorisation du patrimoine. Cas de la wilaya de Tizi-Ouzou", Université Mouloud Mammeri de Tizi-Ouzou, 2013.
- YUCEF TANI Khadidja. Mémoire magister " *Les monuments historiques de Tlemcen Essai d'analyse : cas de la mosquée SIDI BELAHCEN* ", Université Abou-Bekr Belkaïd- Tlemcen, 2013.

Reuves et articles :

- Guide à l'attention des collectivités locales africaines. « Patrimoine culturel & développement local », édition Craterra-ENSAG/convention France-UNESCO.2006.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Guide pour les Festivals Internationaux CIOFF. Rédigé et publié par la commission des festivals.
- Révision du PDAU de la ville de Tizi-Ouzou, SCP ADS Progress, 2008.
- Schéma directeur sectoriel des biens et services et des grands équipements culturels
- *Un patrimoine en partage* «. Proposition d'inscription sur la Liste du patrimoine mondial soumise par le Royaume du Maroc. 2011